

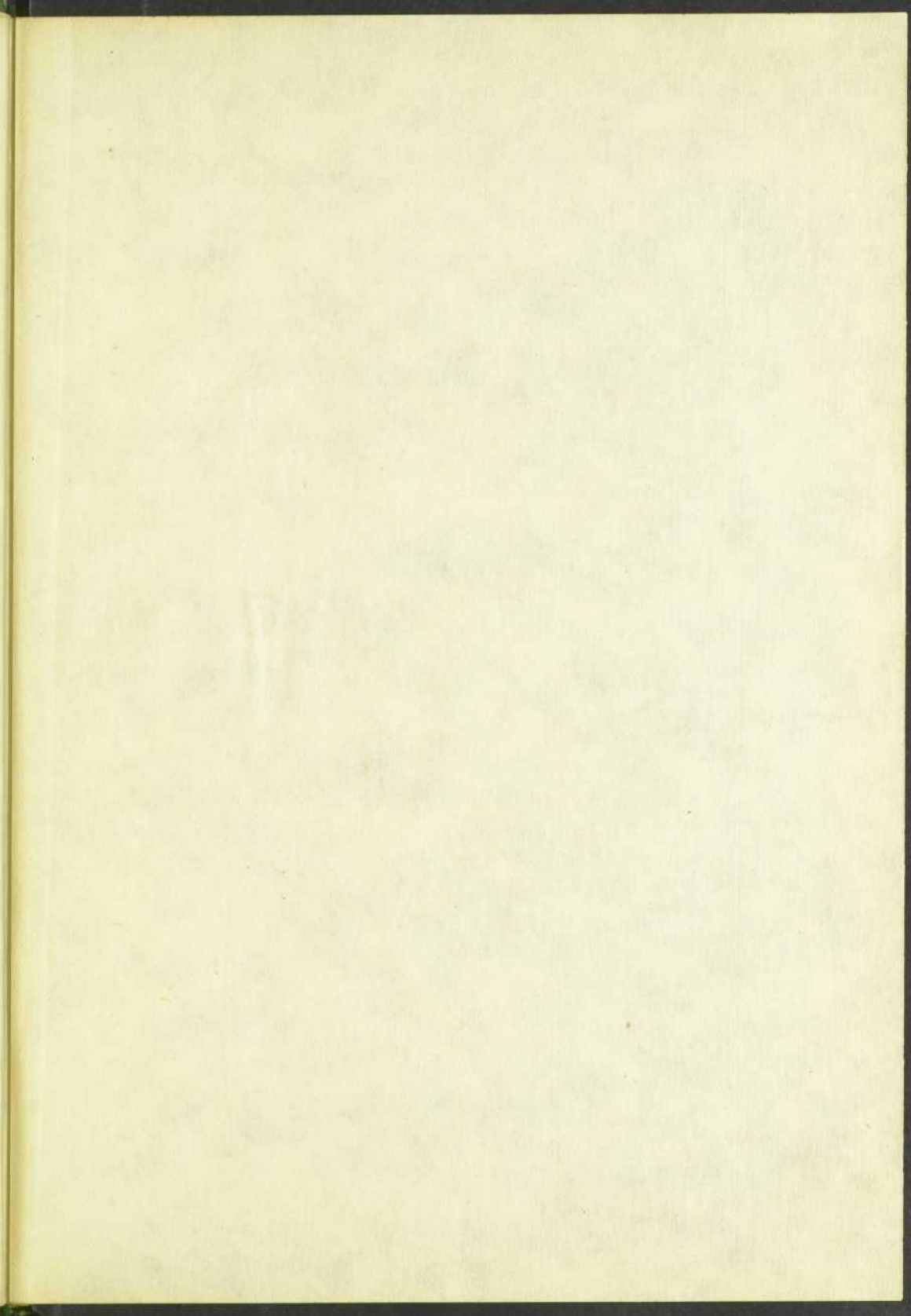
362.209714
C7488
1932

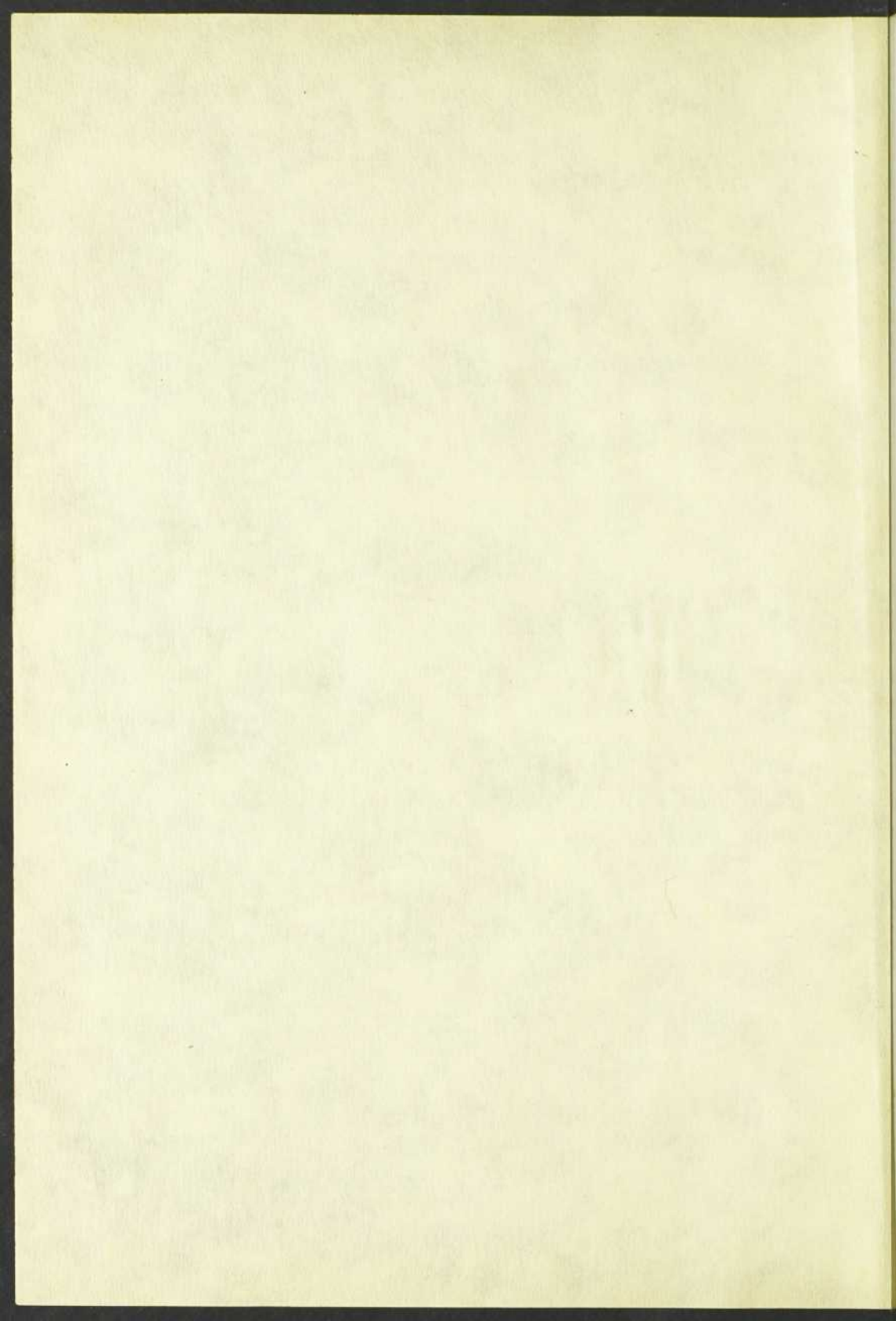
CONFÉRENCES
SUR
L'HYGIÈNE MENTALE
DONNÉES À LA RADIO

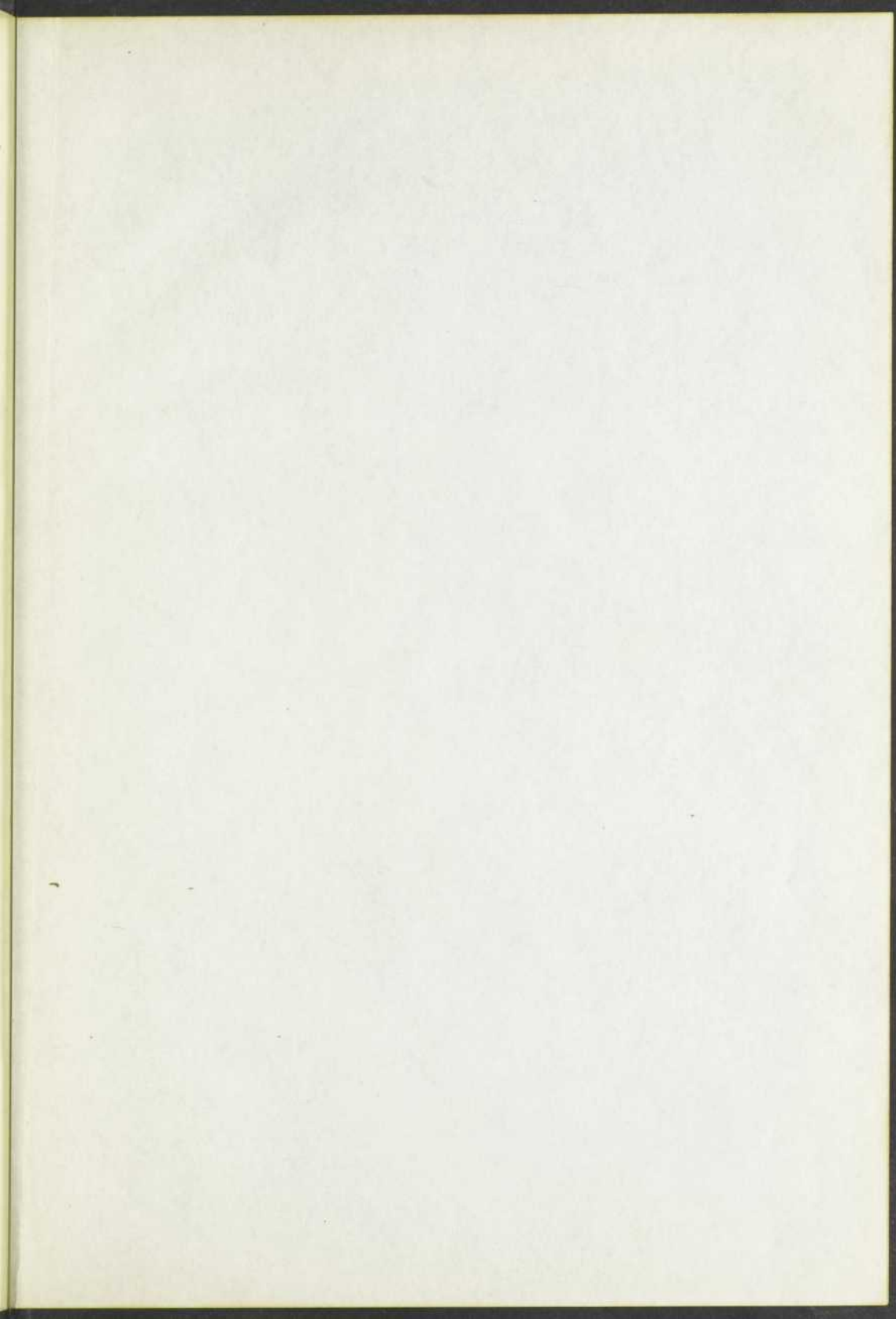


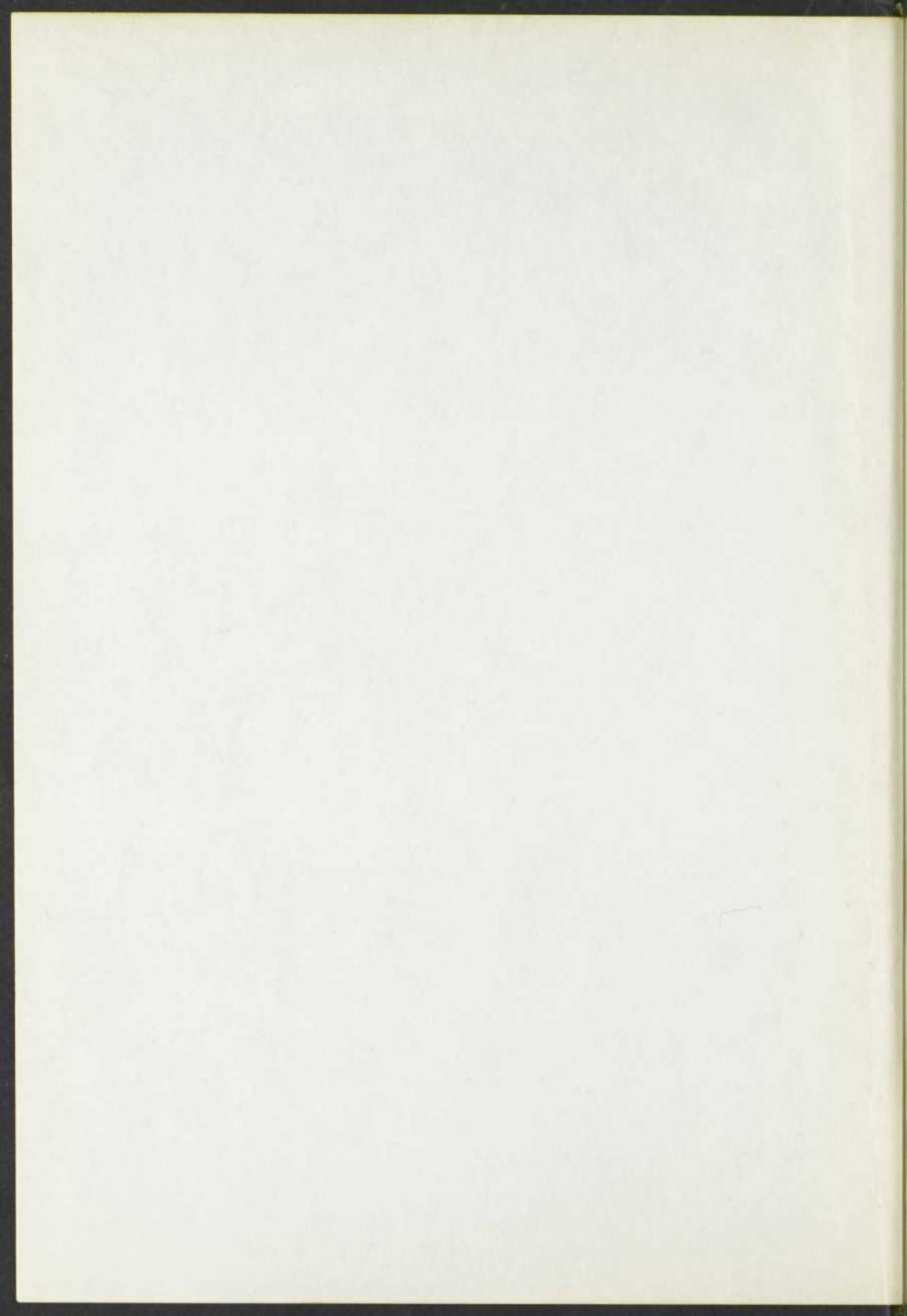
Bibliothèque Nationale du Québec

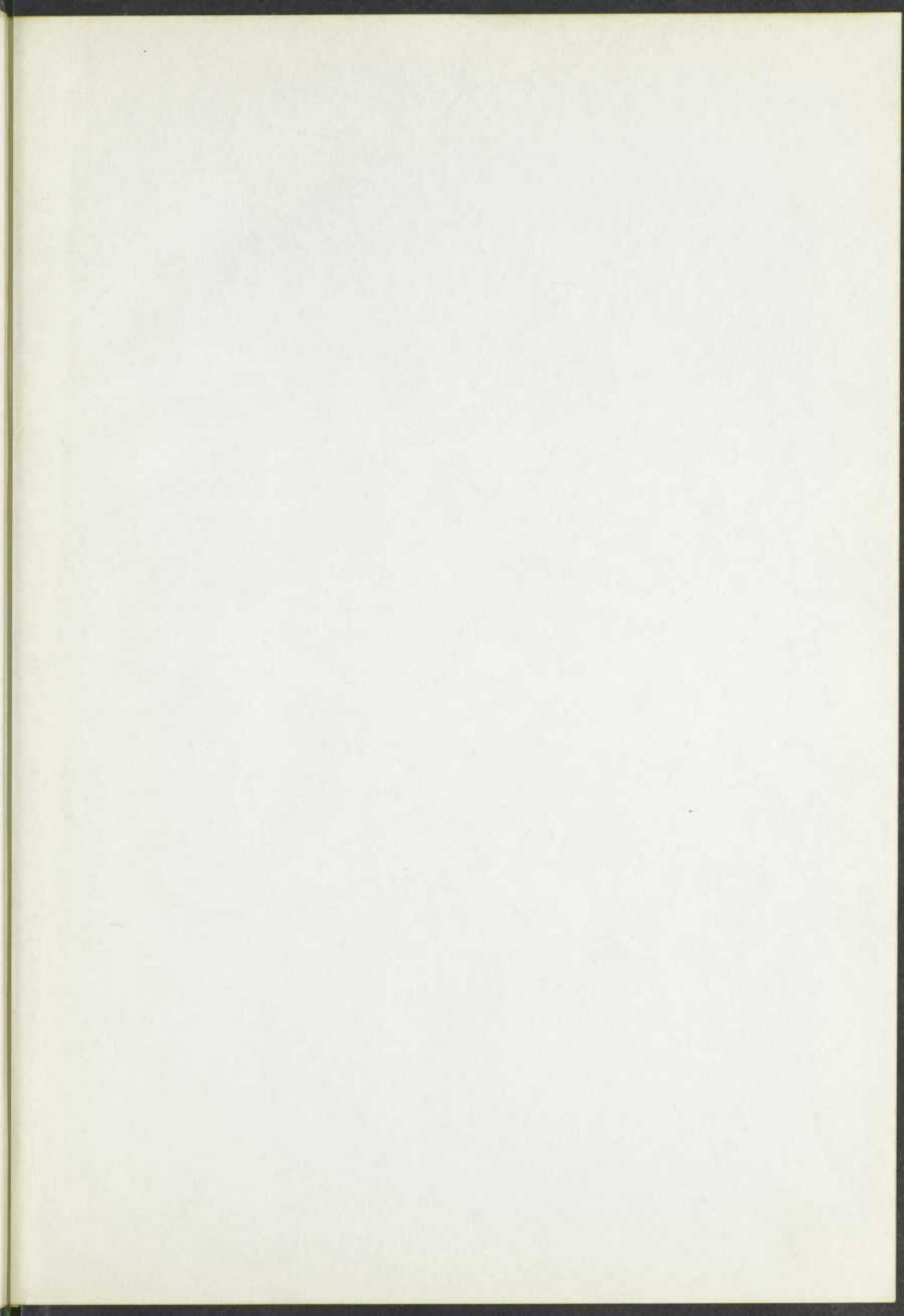
S

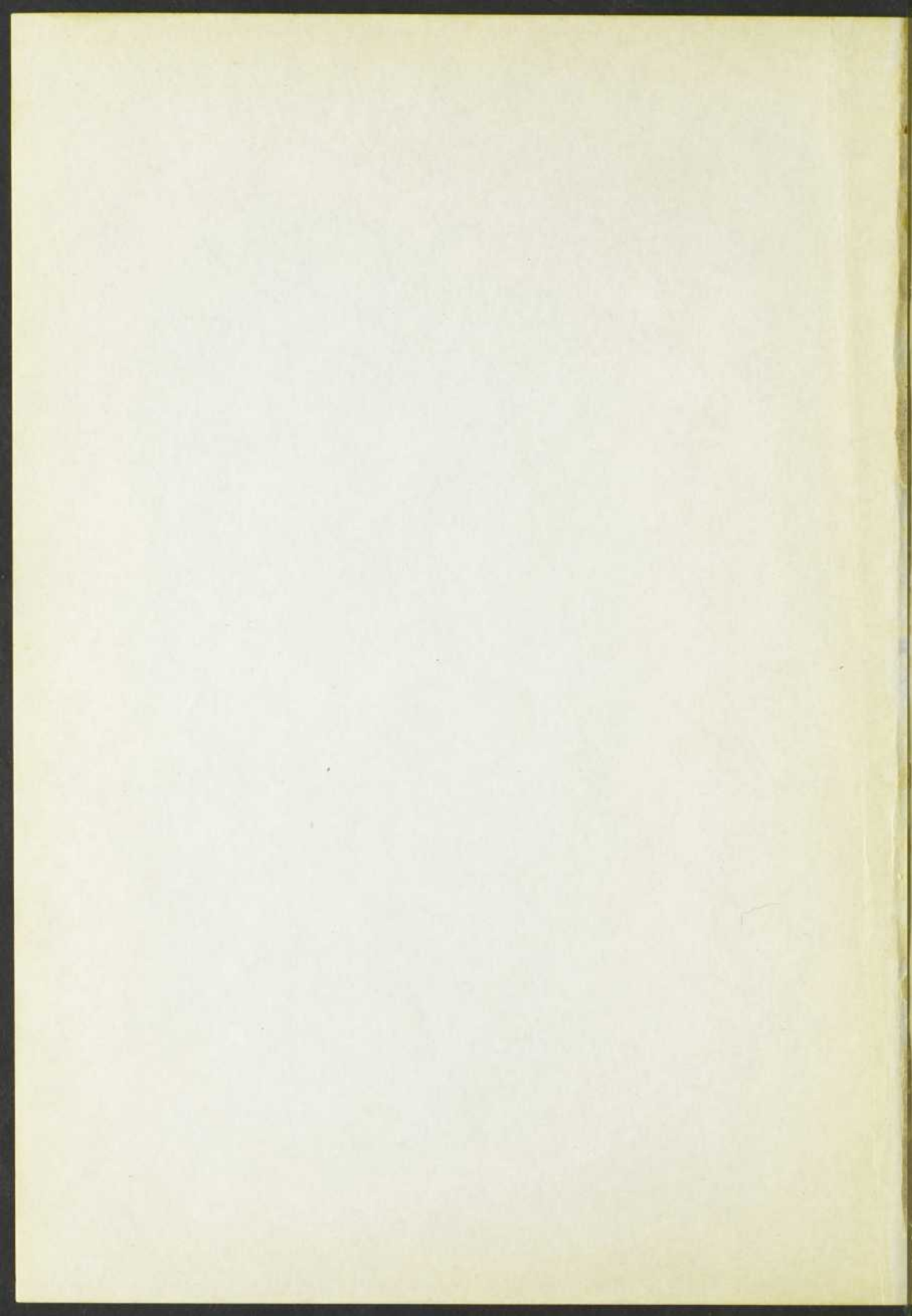












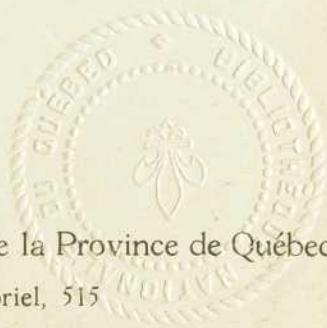
Bureau des études

Conférences
SUR
L'Hygiène Mentale

DONNÉES À LA RADIO



Le Comité d'Hygiène Mentale de la Province de Québec
515, rue Saint-Gabriel, 515
MONTRÉAL



RA
790.7
C3C65
1932



B.O.R.
NO. 7681

LE COMITÉ D'HYGIÈNE MENTALE DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

- Dr A. H. Desloges, Président,
Directeur médical général des hôpitaux d'aliénés,
des Ecoles de Réforme et d'Industrie et de la
Division des Maladies Vénériennes.
- M. Victor Doré, Vice-Président,
Président de la Commission des Ecoles Catho-
liques de Montréal.
- M. D. C. Logan, Vice-Président Conjoint,
Secrétaire de la Commission des Ecoles Protestan-
tes de Montréal.
- Dr J. E. Dubé, Secrétaire-Trésorier Honoraire,
Représentant de l'Université de Montréal.
- Dr S. Boucher,
Chef du Service de Santé de la Ville de Montréal.
- Dr C. F. Martin,
Représentant de l'Université McGill.
- Gertrude Ranger,
Secrétaire du Comité.

Sommaire

- I.—Dr. A. H. Desloges Président du Comité d'Hygiène mentale de la Province de Québec.
Avant-Propos.
- II.—Dr. Antonio Barbeau Professeur agrégé à l'Université de Montréal.
L'Hygiène Mentale.
- III.—Mr. Victor Doré Président de la Commission des Ecoles catholiques de la ville de Montréal. Vice-président du Comité d'Hygiène mentale de la Province de Québec.
Une campagne d'Hygiène nerveuse et mentale.
- IV.—Dr. Roma Amyot Neurologue à l'Hôpital Notre-Dame.
L'Hérédité dans les maladies mentales et nerveuses.
- V.—Rév. Père Forest Doyen de la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal.
L'Eugénique.
- VI.—Dr. Gaston Lapierre Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Université de Montréal.
Hygiène nerveuse et mentale de l'enfant.
- VII.—Dr. Alexandre Marcotte Médecin psychiatre du Service de Santé de la ville de Montréal.
Hygiène mentale scolaire.
- VIII.—M. le chanoine Jeanjean Professeur à l'Institut Catholique de Paris.
Orientation professionnelle et hygiène mentale.
- IX.—Dr. Jean Saucier Neurologue à l'Hôpital Notre-Dame.
Les constitutions nerveuses et mentales.
- X.—Dr. J.-A. Beaudoin Professeur à la Faculté de Médecine. Directeur de l'Ecole d'Hygiène sociale appliquée.
L'hygiène nerveuse individuelle normale.
- XI.—Dr. Edgard Langlois Médecin-Chef du Sanatorium Prévost.
L'hygiène nerveuse individuelle pathologique.
- XII.—Dr. Gaston deBellefeuille Professeur de Psychiatrie à l'Université de Montréal.
L'hygiène mentale pathologique.
- XIII.—Dr. Antonio Barbeau Médecin de l'hôpital de Bordeaux.
Hygiène mentale et criminalité.
- XIV.—Dr. Antonio Barbeau Professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.
L'épilepsie et les narcomanies: maladies sociales.

AVANT-PROPOS

Grâce à l'initiative du docteur Antonio Barbeau, Assistant à l'hôpital de Bordeaux, quelques conférences ont été données à la radio sur l'Hygiène Mentale, les Maladies Mentales et les Maladies Nerveuses. Le Comité d'Hygiène Mentale de la Province de Québec a cru qu'il serait opportun de grouper ces conférences en une plaquette et qu'une distribution aux médecins et aux instituteurs rendrait service à toute la population.

Le Comité d'Hygiène Mentale de la Province de Québec profite de l'occasion pour remercier le docteur Antonio Barbeau et tous les Messieurs qui ont bien voulu préparer ces conférences à la radio. Dans cette période de dépression mondiale que nous traversons, l'Hygiène Mentale doit jouer un rôle des plus importants. Il faut bien se rendre à l'évidence et constater que depuis la guerre, non seulement le Canada, mais tous les pays du monde entier sont devenus plus ou moins déséquilibrés. Durant la guerre, nous avons eu une folie collective de tuerie, et depuis, cette folie collective a fait volte-face, en ce sens, que l'être humain s'est éloigné des principes fondamentaux qui sont à la base de toute société bien organisée. Nous avons été en face d'une relâche des mœurs. Tout le monde voulait jouir; la tension de la grande guerre avait été si intense que la détente fut assurément néfaste au monde entier. Aujourd'hui, le foyer familial n'existe plus. Nous avons cherché toutes les jouissances que l'argent pouvait donner, mais le jour est arrivé où il faut que l'humanité se ressaisisse afin d'éviter un cataclysme mondial. Tous les individus sont pour le moment plus ou moins anxieux ou déprimés. Nous sommes en face d'une autre folie collective.

L'Hygiène Mentale est donc à la base d'une société bien organisée. Nous aurons toujours des déchets dans la société. Les infirmes du cerveau ne disparaîtront jamais, mais l'on peut restreindre considérablement le nombre de ces infirmes mentaux, si l'humanité veut bien revenir à une vie simple, conforme aux lois naturelles basées sur une saine morale.

Tous les membres du Comité d'Hygiène Mentale de la Province se joignent à moi pour remercier ceux qui veulent bien coopérer à la régénération de la société. Nous ne sommes pas plus affectés au Canada qu'ailleurs, mais je trouve cependant que le mal est déjà alarmant et qu'il est plus temps que jamais de faire l'éducation de ceux qui sont appelés à instruire la population.

Nous aurons au bureau du Comité d'Hygiène Mentale, 515, rue St-Gabriel, Montréal, Chambre 4, un certain nombre des plaquettes ci-haut mentionnées et si quelqu'un désirait en avoir, il suffira de nous en faire la demande et elles seront distribuées gratuitement.

A. H. DESLOGES, M. D., Président,
Comité d'Hygiène Mentale de la Province de Québec.

L'Hygiène Mentale ⁽¹⁾

Mesdames, Messieurs:

La souffrance engendre souvent les plus fécondes entreprises. En 1900, un Américain, Clifford Beers, était, à la suite d'une grippe maligne, interné dans un hôpital pour aliénés. Trois années s'écoulèrent avant que sa guérison fût complète. Trois années au cours desquelles il observa les déficiences des asiles d'alors et rêva, dans son âme de philanthrope, aux mesures à prendre pour soulager, au plus tôt, ses frères malheureux, pour en diminuer, autant que possible, le nombre. Son livre, « A mind that found itself », fruit de ses méditations, fut publié en 1908. Il gagna à la cause de l'hygiène mentale naissante les milieux les plus divers(2). Et ce fut, depuis cette date, aux Etats-Unis, un colossal mouvement de pensée et d'action en vue d'étudier les insuffisances mentales, les troubles mentaux dans leurs causes, leur évolution, leur traitement et par-dessus tout, leur prévention. Les autres nations(3) dont le Canada(4), emboîtèrent bientôt le pas. Au premier

(1) Conférence à l'Heure provinciale, poste CKAC, 17 juillet 1931. En 15 minutes, nous ne pouvions évidemment que rester dans les grandes généralités. Afin de permettre aux lecteurs, que tel point pourrait particulièrement intéresser, de se mieux renseigner, nous ajoutons au texte imprimé quelques références. La plupart ont été empruntées au très volumineux rapport du premier congrès international d'hygiène mentale de Washington 1930 (C. H. M. I.). Ces travaux publiés en tracts séparés peuvent être obtenus, croyons-nous, assez facilement en s'adressant à Mr. Clifford Beers, secrétaire du Comité d'hygiène mentale à New-York, 457, 7ème avenue est.

(2) Rév. Ansen Philips D.D. The founding meeting of the mental Hygiene movement on May 6th, 1908. C. H. M. I.

(3) Clifford Beers: The Growth of the movement. C. H. M. I.

(4) La section de la province de Québec du comité national d'hygiène mentale du Canada est dirigée par les messieurs dont les noms suivent: docteur A. H. Desloges, président, représente le gouvernement de la province de Québec; M. Victor Doré, vice-président, représente la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. M. D.-C. Logan, vice-président-adjoint, représente la Commission des Ecoles protestantes; Dr J.-E. Dubé, secrétaire honoraire, représente la Faculté de médecine de l'Université de Montréal; Docteur S. Boucher, représente le service de santé de la ville de Montréal; Docteur F.-S. Martin, représente la Faculté de médecine de l'Université McGill; Gertrude Ranger secrétaire du comité.

Parmi les oeuvres déjà accomplies par ce comité, il en est une dont nous parlerons un peu plus loin et qui est de souveraine importance en hygiène mentale: l'examen psychologique des écoliers au début de leurs études (1ère, 2ème et 3ème années de scolarité). Voici les résultats des expertises pratiquées dans des écoles de Montréal, du 1er septembre 1929 au 30 avril 1931:

Nombre d'écoles visitées	65
Population écolière	56444
Nombre d'enfants signalés	4691
Nombre d'enfants examinés	4086

RESULTAT DE L'EXAMEN

Nombre d'enfants normaux	3484	
Nombre d'enfants anormaux	602	4086

moins un préventif. L'hygiène mentale, répondant à ces deux nécessités, eut donc tôt fait de rallier tous les suffrages.

*

* *

Potet(11) définit l'hygiène mentale « une science ayant pour objet de préserver des psychopathies l'individu normal, le prédisposé, l'anormal, et de conserver en l'améliorant l'équilibre du psychisme humain. »

Ce rêve, la morale, la sociologie, la psychologie, la biologie, la pédagogie, la médecine l'ont caressé déjà. L'hygiène mentale synthétise les principes épars, les coordonne en vue d'une application immédiate. Et sur les multiples inconnus persistant dans le domaine des causes et des mécanismes par quoi un psychisme se perturbe, les chercheurs ont entrepris à l'aide de techniques appropriées(12) une immense enquête. Négligeant l'alcoolisme(13, 14), les narcomanies, la syphilis(15), les maladies physiques à répercussion sur le cerveau, nous allons traiter rapidement devant vous des trois plus grandes pourvoyeuses de troubles nerveux et psychiques: l'hérédité pathologique, l'éducation viciée, le milieu inadéquat. Et chemin faisant, nous indiquerons quelques-uns des moyens prônés pour en diminuer les pernicieux effets.

*

* *

« Nous agissons, a dit le poète, mais en nous les morts parlent. » L'enfant qui naît apporte avec lui toute une hérédité physique et mentale. Par cette hérédité se perpétuent à travers les âges les qualités et les défauts des ascendants(16). Par elle se réalisent enfin les tendances longtemps rêvées par plusieurs générations. Cela peut être une victoire; cela peut être un désastre. C'est, en général, l'un et l'autre à la fois. Il n'y a pas d'ascendants parfaits, il ne saurait y avoir d'enfants parfaits. Il importe donc de corriger chez les premiers les tares susceptibles d'être transmises.

Nul ne saurait trouver à redire là-contre. Les discussions autour de l'eugénique ne portent que sur les moyens à employer pour arriver à cette fin. Les plus litigieux sont l'exigence d'un certificat prénuptial, l'interdiction du mariage aux épileptiques, aux alcooliques, aux malades présentant des troubles nerveux organiques, aux pervers instinctifs, aux

(11) Potet: Hygiène mentale, Paris, 1926, un volume. Le François, éditeur.

(12) Dayton: Research techniques in mental Hygiene. C. H. M. I.

(13) Hermann Bouwan. Alcohol as a mental Hygiene Problem. C. H. M. I.

(14) René Charpentier: L'alcool, facteur de délinquance et de criminalité. Pour se procurer gratuitement cette brochure, s'adresser à M. le Dr Desloges.

(15) Genil-Perrin: Syphilis and mental Hygiene. C. H. M. I.

(16) Prof. E. Rudin: The significance of Eugenics and Genetics for mental Hygiene. C. H. M. I.

idiots, aux imbéciles, etc. Pour empêcher à tout prix la procréation par ces sujets, certains pays ont passé des lois autorisant leur castration ou leur séquestration permanente. Nous ne voulons pas discuter aujourd'hui de l'opportunité de ces mesures(17). Mais elles vous démontrent, Mesdames et Messieurs, jusqu'où peut aller le souci de protéger, au point de vue mental et nerveux, la race et l'individu.

*

* *

L'hérédité franchement pathologique atteint peu de sujets. L'éducation, second facteur à envisager, touche tout le monde. Elle crée les hommes équilibrés, si elle est bonne. Mauvaise, elle produit les névropathes, les aliénés, les délinquants. Ce problème de l'éducation est vieux comme le monde. La Bible en parle. Dans sa République, Platon en disserte. Mais la conception vraiment rationnelle et systématique de l'éducation au sens large, étendue du nourrisson à l'adulte, basée sur la physiologie nerveuse et mentale, est de date récente. Education à la fois individuelle et sociale dans la famille et à l'école pour les normaux, dans les institutions spécialisées pour les autres.

Dès la naissance, les appareils de la vie de nutrition sont entièrement développés. Il reste à en sauvegarder l'intégrité physiologique: tous les efforts accomplis à cette fin concourent indirectement à la perfection du psychisme de l'enfant. Le système nerveux et les sens, eux, se complètent par étapes: leur évolution absolue exigeant le repos et le calme(18, 19). Plus tard, les instincts: amour, crainte, peur, apparaissent.

L'attention, l'imagination créatrice, la mémoire, le jugement pragmatique, l'initiative se manifestent du 12 au 18ème mois (20-22). Leur précocité, leur valeur, leur équilibre sont fonction du doigté avec lequel on en a dirigé l'éclosion (23-26). Au surplus, les attitudes qu'adopte

(17) P. Forest, O.P.: Que faut-il penser de l'Eugénisme. Revue dominicaine, mai-juin, 1930.

(18) Gaston Lapierre: La culture du système nerveux. Extrait d'un manuel de puériculture en préparation à l'usage de la mère et de l'infirmière. Annales médico-chirurgicales de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, T. 1, no 2, mai 1931.

(19) Blatz, M.D., The mental hygiene of childhood, C. H. M. I.

(20) Wooley Helen, Education of the preschool children, C. H. M. I.

(21) D. A. Thon: Treatment of special problems in the preschool period, C. H. M. I.

(22) Otta Rank: The development of the emotional life, C. H. M. I.

(23) Lawson Lowrey: Training for the profession of parenthood, C. H. M. I.

(24) Porter Lee: The family as a constructive force in mental hygiene, C. H. M. I.

(25) Gruenberg: The significance of the home in the personality and character development of the adolescent, C. H. M. I.

(26) Dès 2 ans, affirme Wooley, l'enfant commence à s'intéresser aux plantes et aux animaux. A 3 ans, il en demande le nom. Il sait distinguer la feuille de la tige et la croissance des plantes dans un bocal retient son attention, etc. Les cercles des jeunes naturalistes, chers au R. Frère Marie-Victorin, répondent à un besoin psychologique normal de l'enfant. Le seul reproche, assez inattendu, qu'on puisse leur adresser, c'est d'atteindre des enfants déjà un peu vieux; mais il n'est jamais trop tard pour bien faire.

dès lors l'enfant à l'endroit de l'autorité(27), de la réalité(28), de l'esthétique, des jeux, de ses frères et soeurs(29) et de ses petits amis sont révélatrices de l'avenir. C'est un truisme en hygiène mentale: l'éducation commence dans la famille et de toutes les éducations c'est là la plus importante et la plus durable.

Que n'a-t-on écrit sur l'hygiène physique scolaire. De multiples chercheurs ont établi sous quelles conditions d'aération, d'éclairage, de mobilier, de durée de travail, les élèves fournissent le maximum de rendement avec le minimum d'effort. L'hygiène mentale soulève bien d'autres problèmes. Ceux de la répartition des programmes, de l'alternance des heures d'étude et de repos, la sélection des surdoués(30) et des sousdoués, au moyen des tests appropriés(31), la création de classes spéciales pour les uns et les autres, l'étude psychologique individuelle des élèves révélant les raisons des succès et les motifs des échecs(32, 33), le rôle d'éducation sociale accomplie par le milieu scolaire, les relations entre l'école et la famille(34), la détermination des aptitudes particulières et leur culture, etc., etc. Et cela avec des variantes infinies selon la nature des écoles fréquentées, primaires, secondaires, High Schools (35), Collèges (36), nous allions ajouter universitaires (37).

L'éducation ainsi comprise n'embrasse qu'un objet de l'hygiène mentale: la conservation et le développement idéal du psychisme normal chez l'enfant et l'adolescent. Malheureusement les anormaux jeunes sont légion. Il en est dont le système nerveux entier, soit congénitalement, soit accidentellement est malade; d'autres ont une lésion fatale à tel organe sensoriel (vue, ouïe); un troisième groupe souffre d'un arrêt plus ou moins marqué dans l'évolution des facultés intellectuelles (idiots, imbéciles, débiles); un dernier contingent présente des perversions constitutionnelles variables. Dans tous ces cas, le premier problème qui se pose en est un de diagnostic médical; le second de direction vers telle institution spécialisée(38). L'hôpital Ste-Anne de la Baie

(27) Adler: L'enfant nerveux, 1 vol.

(28) Dupré: La mythomanie en Pathologie de l'imagination et de l'émotivité, Payot, Paris, 1925.

(29) Gilbert Robin: Les haines familiales. Collection bleue, no. 20, 1926.

(30) Hollingworth. The child of very superior intelligence as a special problem in social ajustment, C. H. M. I.

(31) T. Simon: La mesure du développement de l'intelligence par l'échelle B.S. avec démonstration. Brochure publiée par ordre du département de l'honorable secrétaire de la province. Peut être obtenue gratuitement en s'adressant à M. le Dr Desloges, 515, rue Saint-Gabriel, Montréal.

(32) T. Simon: La place de la pédagogie expérimentale et un essai d'organisation scientifique de l'école, Montréal, 1929. V.G. Dr Desloges, 515, rue Saint-Gabriel, Montréal.

(33) T. Simon: Ecolier anormaux, 1929, Idem.

(34) V. T. Thayer: School-Home Relationships, C. H. M. I.

(35) Ferrari: Mental Hygiene and the High School, C. H. M. I.

(36) Ruggies: Mental Hygiene of the College Student, C. H. M. I.

(37) Carson Ryan: Mental Hygiene in the training of teachers, C.H.M.I.

(38) Eveylen Fox: Community scheme for the social control of mental defectives, C.H.M.I.

Saint-Paul⁽³⁹⁾ reçoit les arriérés non éduqués; La Jemmerais⁽⁴⁰⁻⁴³⁾ à Québec ceux qui sont susceptibles d'amélioration. Nazareth⁽⁴⁴⁾ à Montréal s'occupe des aveugles; l'institut des Clercs de St-Viateur⁽⁴⁵⁾ prend soin des sourds-muets. On ne dira jamais assez le résultat prodigieux que ces différentes institutions⁽⁴⁶⁾ obtiennent à force de science, de dévouement, de patience et d'abnégation. De toute l'hygiène mentale, c'est là le plus beau chapitre parce que le plus humain. Lui fait contraste

(39) L'hôpital Sainte-Anne de la baie Saint-Paul: "Institution pour idiots et idioties; capacité, 700 malades; 711 malades y étaient internés le 1er janvier 1931. Cet hôpital reçoit des malades venant de toutes les municipalités de la province. L'institution est présentement remplie à sa pleine capacité."

(40) La Jemmerais fondée en 1925, ouverte en 1928, est essentiellement destinée aux arriérés éduqués, c'est-à-dire présentant un certain niveau mental. Elle reçoit les enfants de parents riches ou pauvres. L'instruction, particulièrement adaptée à ces sujets, est donnée en français et en anglais. On y enseigne aussi différents métiers: menuiserie, peinture en bâtiments, cordonnerie, tannerie et pour les filles, les arts ménagers et les travaux manuels. La Jemmerais possède des fermes. Des cours de gymnastique et plusieurs organisations sportives développent le physique, généralement débile, de ces malades mentaux. Capacité de cet hôpital, 425; 370 enfants y étaient internés le 1er janvier 1931. Destinée à recevoir les enfants du district de Québec, cette école accepte en plus les enfants du district de Montréal, vu que nous n'avons pas dans notre région d'institutions analogues. Comme l'hôpital Sainte-Anne de la baie Saint-Paul, La Jemmerais est actuellement remplie à sa capacité. Consulter à ce sujet le Dr J.-C. Miller: L'École La Jemmerais pour les enfants anormaux éduqués, Québec, 1929. On peut se procurer ce travail en s'adressant au Dr Desloges, 515, rue Saint-Gabriel.

(41) Dr J.-C. Miller: Considérations générales sur le traitement des arriérés mentaux à l'École La Jemmerais, V.G. Dr Desloges.

(42) J.-C. Miller et Alph. Pelletier: L'éducation des enfants anormaux, V.G. Dr Desloges.

(43) L'orphelinat Don Bosco, Sainte-Foy, cité de Québec, s'occupe du relèvement social et moral des enfants rebelles.

(44) Les aveugles ne sont pas nécessairement des diminués au point de vue nerveux et mental. Bien loin de là. Ce qui leur a manqué jusqu'à Valentin Haüy et Louis Braille, c'est moins leur vue que la possibilité d'en réaliser la suppléance par leurs autres sens (tact, ouïe, odorat). L'éducation et l'instruction spéciales qui leur sont données à Nazareth (rue Sainte-Catherine, Montréal) ont formé et continuent de former des artistes et des techniciens qui ne le cèdent en rien aux voyants. Nos musiciens aveugles sont certes ceux qui jettent le plus d'éclat sur notre institution de la rue Sainte-Catherine. Mais il ne faut pas oublier que la plupart des aveugles jouissent d'une culture générale et d'habiletés professionnelles et techniques déjà reconnues par tous ceux qui ont eu l'avantage de les fréquenter. Lire "Les Travailleurs inconnus", du R. P. Senay, S.J., 1927.

(45) Voici pour l'Institution catholique des sourd-muets quelques notes que nous devons au R. P. Cadieux, C.S.V. "La province de Québec possède deux institutions catholiques canadiennes-françaises où l'on enseigne cependant l'anglais à qui le désirent. Elles sont situées à Montréal, l'une est pour les filles, à 3725 rue Saint-Denis, l'autre pour les garçons, 7400, boulevard Saint-Laurent. Dans cette dernière, les enfants sont admis dès l'âge de 7 ans et à n'importe quelle époque de leur vie, s'ils n'ont pu être instruits auparavant."

"La première école fut établie à Montréal, en 1848, par Mgr Ignace Bourget; elle eut pour instituteur M. l'abbé Irénée Laforce, ancien curé. Dès 1852, l'école naissante fut confiée aux Clercs de Saint-Viateur, qui, depuis, n'ont épargné aucun sacrifice d'hommes et d'argent pour soutenir et développer l'oeuvre difficile d'instruire les sourds-muets.

Au delà de dix-sept cents de ces infirmes de tous âges et conditions ont été admis dans cette institution depuis sa fondation. Plus d'une quarantaine de religieux donnent actuellement l'instruction à 250 sourds-muets. Les moyens d'enseignement sont la parole articulée et lue sur les lèvres pour le grand nombre; l'écriture et l'alphabet manuel pour quelques-uns. Les tout-petits reçoivent les premières leçons du langage parlé à l'école maternelle. Le cours d'études est de cinq à dix ans selon les dispositions des élèves. Les uns subissent des examens avec les élèves des écoles ordinaires de la province et obtiennent des certificats d'études élémentaires et intermédiaires.

Un musée importants est mis à la disposition des maîtres avec des livres spéciaux et quantité de tableaux d'images variées.

Une soixantaine de ces jeunes gens sont à l'apprentissage d'un métier dans des ateliers tout à fait modernes; ils se préparent ainsi à gagner leur vie et à devenir de bons citoyens utiles à leur patrie. Ces ateliers sont ceux de couture, de cordonnerie, d'imprimerie et de typographie, de reliure et de menuiserie. Le dessin est enseigné dans toutes les classes et il est à la base de l'enseignement professionnel.

La culture physique est donnée par un spécialiste à tous les sourds-muets et les jeux sont fort encouragés. Depuis quatre ans les sentiers de la vie religieuse sont ouverts aux sourds-muets dans une Association approuvée par l'Eglise, sous le nom de "Frères Oblats de Saint-Viateur."

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au R. P. directeur, Institution des Sourds-Muets, 7400, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

(46) Crothers: Mental Hygiene problems of children with sensory-motor defects, C.H.M.I.

celui de la délinquance juvénile due aux troubles nerveux et mentaux. Sur 372 enfants examinés dans une seule école de réforme de notre Province, notre distingué collègue, le Dr Daniel Plouffe en a trouvé 330 anormaux (47, 48).

*
* *
*

Dans l'éducation, le milieu joue un grand rôle. Assertion tellement évidente que nous n'y avons pas insisté. Il en va d'ailleurs ainsi toute la vie: à l'heure de l'orientation professionnelle, dans l'organisation de toute existence nerveuse et mentale normale, dans la préservation des futurs névropathes et aliénés, des futurs délinquants, des éternels malheureux.

Tôt ou tard l'enfant doit se choisir une carrière(49-52). Minute d'une importance capitale où les décisions se prennent souvent sous l'influence de contingences éphémères, d'idées fausses, d'illusions. Tel réussira en tel état dont la vie sera en tel autre un immense échec. L'enfant a des aptitudes particulières. Il faut pour faire le pont entre elles et les différentes branches d'activités humaines un conseiller, psychologue par définition et connaissant parfaitement les deux termes de la proposition. Nous n'insistons pas. M. le chanoine Jeanjean doit prochainement, paraît-il, revenir sur cette question. Qu'il nous suffise de signaler l'existence de nombreux troubles nerveux et mentaux consécutifs à une orientation professionnelle défectueuse.

A-t-on déjà vu, Mesdames et Messieurs, tel paradoxe? On prend pour sauvegarder sa santé physique mille précautions. Les systèmes nerveux et psychiques sont de tous les plus fragiles et c'est d'eux qu'on se préoccupe le moins. Tout dans notre vie moderne: nécessité de gagner de plus en plus d'argent pour satisfaire à un besoin toujours croissant de distraction et de plaisirs, concurrence de plus en plus effrénée dans cette lutte nécessaire pour l'existence, tout concourt à vider nos énergies, à brûler les cerveaux. Seuls une organisation méthodique du travail intellectuel, un dosage harmonieux de l'effort et du repos, un dressage logique de toutes les activités nerveuses et mentales pourraient pallier au surmenage fatal. Qui en a cure? L'étonnant, c'est,

(47) Ces anormaux se répartissent comme suit: arriérés, 5; arriérés pervers, 162; pervers, 163; lenteur intellectuelle, 41; frontière, 54; débilité mentale, 70; imbécilité, 1.

(48) Aichhorn: Treatment versus punishment in the management of juvenile delinquency, C.H.M.I.

(49) Stevenson: The child guidance choice. Its aim, growth and method, C.H.M.I.

(50) Christiaens: Intelligence testing in vocational guidance, C.H.M.I.

(51) Bronner: Special mental abilities and disabilities, C.H.M.I.

(52) Anderson. The contribution of mental Hygiene to Industry, C.H.M.I.

qu'il n'y ait pas, avec un tel régime, davantage de névroses et de psychoses chez les sujets apparemment normaux.

Les prédisposés n'offrent pas tant de résistance. Pour eux s'impose éminemment un traitement approprié et variable selon les cas, s'ils veulent éviter la maladie qui les guette. A condition d'être prévenus, les riches auront toujours le loisir de recourir à leur médecin personnel. Celui-ci leur dictera la conduite à suivre, les précautions à prendre. Mais les pauvres, qui ne peuvent payer un médecin, que feront-ils? Ne conviendrait-il pas de créer pour eux des services gratuits de consultation, comme celui du Dr Toulouse à Paris, par exemple, où ils seraient examinés, suivis, dirigés tout en demeurant dans leur famille et en continuant pour la plupart à gagner leur vie (53, 54). Ce serait au point de vue économique comme au point de vue médical une élégante solution.

Enfin, Mesdames et Messieurs, la criminalité constitue chez l'adulte un angoissant problème d'hygiène mentale(55). Lombroso prétendait que tous les criminels étaient des aliénés(56). Exagération manifeste. Ce qui est vrai, c'est que dans les prisons les anormaux foisonnent. Au seul hôpital de Bordeaux, depuis 4 ans, 600 malades furent admis, qui tous, pour des motifs plus ou moins graves, étaient venus en conflit avec la Justice à cause de troubles mentaux avérés. 81 en sont sortis guéris. Pour protéger la société, pour permettre en maints cas une guérison ou une amélioration, tous les récidivistes devraient être soumis à un examen mental et observés dans une annexe psychiatrique (57, 58). La place des délinquants anormaux n'est pas à la prison; ce sont des malades qui ont besoin de traitements dans un hôpital spécialisé.

*

* * *

L'hygiène mentale s'intéresse, en résumé, Mesdames et Messieurs, à l'individu malade ou prédisposé, et à l'individu normal. Au premier, elle offre la prévention et la guérison. Au second, l'harmonie et le rendement maximum de ses facultés. Elle épargne à la société des millions et lui assure — ce qui ne s'étalonne pas en dollars — une portion plus large de bonheur.

(53) Sano: The care of the Insane outside of institutions, C.H.M.I.

(54) Campbell: The work of the psychopathic Hospital, C.H.M.I.

(55) Alexander: Mental Hygiene and criminology, C. H. M. I.

(56) Lewis Gillin: Criminology and Penology, 1 vol. 1926, 873 pages.

(57) Dépistage des prévenus. Création d'annexes psychiatriques et de laboratoires d'anthropologie criminelle.

(58) René Charpentier: L'expertise psychiatrique devant la juridiction criminelle et la défense sociale contre les anormaux. Brochure fournie gratuitement sur demande par M. le Dr Desloges, 515, rue Saint-Gabriel.

Il importe, par conséquent, d'en vulgariser les notions et les principes dans tous nos milieux(59,64). Formons en plus grand nombre des spécialistes en la matière: médecins, psychologues, travailleurs sociaux(65). Faisons l'inventaire des éléments et des institutions que nous possédons. Attachons-nous à les faire mieux connaître afin qu'on en profite davantage. Intéressons l'opinion publique et nos gouvernants à ce problème d'extrême urgence et de si féconde utilité. A cette fin employons la conférence, la radio, la presse, la consultation, etc., etc.

La tâche en vaut la peine. L'hygiène mentale est éminemment une des forces capables d'assurer au Canada français ce qui constitue en définitive la valeur réelle d'un peuple: la supériorité intellectuelle et morale.

Antonio BARBEAU.

17 juillet 1931.

-
- (59) Elkind: Educational Techniques for mental Hygiene societies, C.H.M.I.
(60) Joslyn: The problem of organization of mental hygiene societies, C.H.M.I.
(61) Hincks: Public education and mental hygiene, C.H.M.I.
(62) Roemer: To what extent does public opinion help and to what extent does it impair the work of mental hygiene? C.H.M.I.
(63) Adolph Mayer: Organization of community facilities for prevention care and treatment of nervous and mental diseases, C.H.M.I.
(64) Haydon: Spiritual (religious) values and mental hygiene, C.H.M.I.
(65) Reynolds: The role for the psychiatric social worker in therapy, C.H.M.I.
-

Une campagne d'hygiène nerveuse et mentale

Mesdames, Messieurs :

J'inaugure une campagne. A tour de rôle, pathologistes et neurologues, professeurs à notre Université, traiteront, devant le microphone, de sujets se rapportant à l'hygiène mentale.

L'hygiène mentale! Voilà une question à laquelle tous les pays civilisés du monde apportent, depuis quelque temps, une attention non dénuée d'inquiétude. Comme me le faisait remarquer ces jours derniers, un ami plutôt grincheux: « Le temps est admirablement choisi pour une campagne d'hygiène mentale. L'humanité — disait-il — traverse une crise de folie et si l'on avait, dans le passé, prêté plus d'attention à l'hygiène de l'intelligence, nous n'aurions pas, aujourd'hui, à résoudre les multiples problèmes économiques et sociaux qui ont chance de compromettre de nouveau la paix universelle et font craindre la faillite de la civilisation. Le nombre va grandissant des propagandistes de théories malsaines, amORAles et immORAles, des dévoyés qui traînent lamentablement leurs désillusions, des illuminés qui nourrissent dans leur esprit et dans leur coeur des ferments de haine contre tout ce qui est l'autorité, la justice et la paix? » Et pour finir sa bouillante tirade, il ajoutait: « La plupart des maux économiques et sociaux dont souffre l'humanité résultent de l'existence, dans tous les milieux, de meneurs qui, apparemment, sont doués de raison, mais qui, en réalité, sont des désaxés, des anormaux de caractère ou des anormaux mentaux. Leurs actes, leurs paroles, leurs ambitions et leurs appétits sont autant de preuves de leur anormalité. »

Je n'osai répondre. Je me contentai d'inviter mon bouillant ami à écouter, comme moi-même, la série des causeries de l'Heure provinciale que j'inaugure en ce moment et qui, toutes, seront de nature à nous renseigner sur la nécessité de l'hygiène mentale et les bons effets qu'on en peut espérer.

Je ne tenterai pas une définition de l'hygiène mentale. J'accepte volontiers celle de Potet formulée par le docteur Barbeau, dans son intéressante causerie de juillet dernier. « L'hygiène mentale, » dit Potet, « est une science; elle a pour objet de prévenir des psychopathies l'individu normal, le prédisposé, l'anormal, et de conserver, en l'améliorant, l'équilibre du psychisme humain. »

Si vous pesez cette définition, mesdames et messieurs, vous comprendrez que notre Commission, chargée des destinées de l'enseignement primaire à Montréal, a le devoir d'assurer autant qu'elle le peut, la pratique de l'hygiène mentale dans ses écoles, en notre ville. C'est ce qu'elle a fait depuis sa création, en 1928.

Vous vous attendez, — c'est votre droit, parents qui m'écoutez, — à trouver dans nos écoles des salles spacieuses où l'air et la lumière abondent, une température réglée avec soin, et, de la cave au grenier et chez les élèves, professeurs et gardiens, une belle propreté. C'est bien aussi le désir de notre commission. L'expression d'un vœu, hélas! n'en assure pas toujours la pleine réalisation. Je puis vous affirmer, cependant, que nous sommes, dans ce domaine, en plein progrès. Dans la plupart de nos écoles, nous nous acheminons lentement vers une perfection ardemment voulue et l'importance de l'hygiène physique n'est nulle part mise en doute.

Et l'hygiène mentale?

Vous voyez vos enfants à la maison et malgré votre grande affection, votre patience est souvent mise à l'épreuve. Pénétrez dans les classes de nos trois premières années du cours primaire, en ma compagnie. Vous trouverez là 50% de notre population scolaire; un fourmillement de petite humanité, germe de la société de demain. Un geste du maître ou de la maîtresse et 50 enfants vont quitter leurs banquettes, s'incliner devant vous et, dans une agréable cacophonie, premier indice de dissemblances, vous accueillir d'une salutation qui vous fera sourire. Vous direz: « Comme ils sont gentils. » Suivez le regard du maître, sa mimique expressive. Vous devinerez son inquiétude. C'est que sa tâche n'est pas toujours facile. Il craint une espièglerie, un éclat de rire, une infraction quelconque à la discipline, quelque chose enfin d'imprévu, d'inattendu qui l'humiliera et gâtera votre bonne impression.

Les petits êtres confiés à ses soins ne sont pas tous également dociles, confiants et intelligents. Les uns sont d'une extrême timidité; quand vous étiez là, devant eux, ils ont à peine osé vous regarder; ils ont tremblé de peur à l'idée d'une question et c'est pour cela qu'ils ont fui votre regard. D'autres piaffaient, désireux de montrer leur petit savoir. Si le professeur vous disait toute sa pensée, vous sauriez qu'un

certain nombre de ses chers petits êtres sont colères, menteurs, hélas! même paresseux. Ils sont gentils assurément, mais combien dissemblables, bien plus encore par le caractère que par l'intelligence.

Un certain nombre souffrent de défauts et d'anormalités sans doute; ces défauts, ces anormalités se développeront si l'on ne les découvre assez tôt et si l'on ne prend les moyens de les enrayer pour tenter de les guérir. D'autres — le très petit nombre, heureusement — sont nettement des anormaux mentaux. Tous les enfants de nos écoles devront-ils passer par le même moule? Les mêmes méthodes, les mêmes procédés d'instruction et d'éducation leur seront-ils uniformément appliqués? Certes non, et vous êtes de notre avis.

Depuis trois ans, notre Commission s'évertue à rationaliser l'enseignement dans ses écoles. Elle projette de faire une plus large place à la pédagogie expérimentale, elle veut stimuler le zèle de ses professeurs, les encourager à parfaire leurs études pédagogiques, créer des classes spéciales dans toutes les écoles où la chose est nécessaire, y grouper soit les arriérés pédagogiques, soit les anormaux de caractère, les confier à des maîtres spécialisés dont elle rémunérera le dévouement et la compétence. Une étude approfondie du caractère de nos élèves permettra de découvrir leurs aptitudes particulières. Nous arriverons, sans aucun doute, à diriger vers les métiers ou vers les établissements d'enseignement secondaire bon nombre de nos élèves après la 6e année de leur cours, puis, vers l'Ecole technique, une bonne partie de ceux qui auront fini leur cours complémentaire. Seuls ceux qui auront des aptitudes spéciales pour le commerce devraient faire leurs études primaires supérieures pour passer, de là, s'ils en ont les moyens intellectuels et pécuniaires, à l'Ecole des hautes études ou à l'Ecole polytechnique. De cette façon s'établira une sélection, bénéficiable à tous et à chacun.

J'ai dit, précédemment, que nous avons aussi des anormaux mentaux qu'il ne faut pas confondre avec les anormaux de caractère et les arriérés pédagogiques. Ils sont, pour nos écoles, un fardeau; ils gênent, à la fois, leurs professeurs et leurs camarades. Il importe de les dépister.

Déterminer si un enfant est mentalement insuffisant constitue une tâche délicate et difficile. On ne peut faire un diagnostic fondé qu'au prix d'épreuves répétées. Le test mental n'est pas toujours concluant; il n'en reste pas moins utile. Il importe donc de s'assurer les services de psychiatres, de psychologues et d'auxiliaires compétents. C'est pourquoi notre Commission, de concert avec le Comité national d'hygiène mentale de la province de Québec et le Service de santé de la Cité de

Montréal, s'est évertuée à développer un service dont le fonctionnement a donné, jusqu'ici, d'heureux résultats. Les classes de nos écoles publiques offrent un champ incomparable pour l'observation et la recherche scientifique des arriérés mentaux.

Si les classes spéciales destinées aux arriérés pédagogiques et aux anormaux de caractère doivent rester sous la juridiction de notre Commission, les institutions spéciales pour les faibles d'esprit relèvent du Gouvernement. L'honorable Secrétaire de la province accepte le bien-fondé de cette déclaration. « Que les deux commissions de votre ville » me disait-il, il y a deux ans, « travaillent en étroite collaboration avec le docteur Desloges, directeur du Service des maladies mentales de la province, et le docteur Boucher, directeur du Service de Santé de la Cité. Faites, dans vos écoles, les examens requis et communiquez au Gouvernement le résultat de vos observations. Nous sommes désireux de donner suite à vos rapports. » J'ai suivi son conseil et une statistique intéressante est depuis quelque temps entre ses mains.

J'ai fait plusieurs visites aux États-Unis, notamment à Boston, en compagnie de notre directeur des études et du visiteur général des écoles; les docteurs Desloges, Boucher et Dubé étaient avec nous. Nous avons visité, là, des institutions où des milliers d'enfants reçoivent une éducation sensorielle qui a produit des résultats étonnants. J'émetts le voeu que des établissements similaires soient créés dans un avenir prochain, dans le district de Montréal. Encore une fois, ce devoir incombe à notre Gouvernement. J'insiste particulièrement sur ce point pour qu'il n'y ait pas confusion dans l'esprit du public, relativement à la pénétration de l'hygiène mentale dans les écoles primaires de notre ville.

Mon récent voyage en Europe, les renseignements que j'y ai recueillis d'autorités incontestées en la matière confirment pleinement ce que le chanoine Jeanjean m'avait déjà communiqué. M. le chanoine Jeanjean est actuellement à Montréal. C'est à la demande expresse de notre Commission que l'Institut scientifique franco-canadien l'a ramené au milieu de nous. Il est au programme des causeries de l'Heure provinciale. Il donnera aussi, dans le grand amphithéâtre de l'École technique, sous les auspices de la Faculté de philosophie, une série de cours auxquels le grand public est convié; il nous parlera de la rationalisation de l'enseignement. Au même endroit, cette fois sous le patronage du Comité national d'hygiène mentale, il traitera des défauts et des anormalités chez l'enfant.

Des cours particuliers, complétés par des séances de travaux pratiques, seront également donnés par le chanoine Jeanjean aux directeurs

et directrices des écoles catholiques de Montréal le mercredi après-midi, et d'autres encore à l'Institut pédagogique, le samedi matin. Six conférences de psychologie sociale seront aussi faites par lui, à l'École d'Action sociale. Enfin, il se propose d'entreprendre, avec l'aide de collaborateurs et de collaboratrices bénévoles, des recherches dans les écoles, en vue d'adapter au milieu canadien, — et particulièrement montréalais, — un certain nombre de tests d'intelligence, d'instruction et de caractère, extrêmement utiles pour la connaissance individuelle des enfants, leur direction et leur orientation. J'augure, du passage chez nous de l'éminent professeur de psychologie à l'Institut catholique de Paris, les meilleurs résultats.

Mesdames et messieurs, je remercie l'Heure provinciale de l'honneur qu'elle m'a fait en m'appelant à vous adresser la parole. Je vous invite à suivre avec attention les causeries du chanoine Jeanjean et toutes celles qui seront faites au cours de la présente campagne. Je souhaite à tous ceux que vous entendrez plein succès dans leur oeuvre d'éducation.

Victor DORE.

6 octobre 1931.

L'hérédité dans les maladies mentales et nerveuses

La prophylaxie, cette partie de la thérapeutique qui consiste à prévenir l'apparition des maladies, a une importance essentielle en médecine. Elle en constitue même la fin ultime.

En effet, la médecine, brillamment escortée, dans ses activités, d'appuis scientifiques qui la font passer de l'état plus aléatoire d'art à celui plus positif de science, n'atteint son but que si elle parvient à combattre radicalement la maladie.

Peu importe, à ce propos, les travaux brillants, les recherches savantes qui créent chez les auteurs une jouissance intellectuelle d'une élévation et d'une intensité subtiles, si, en dernier ressort, ces travaux et ces recherches ne sont pas dirigés vers l'anéantissement des maux qui assaillent l'homme.

Cette lutte contre la maladie installée est d'autant plus appréciable, qu'elle aboutit à son atténuation ou, encore mieux, à sa disparition. Elle devient inestimable, si elle obtient de l'enrayer radicalement en l'empêchant de s'installer.

Les admirables travaux de certains chercheurs ont été placés, à bon droit, au sommet de l'édifice que l'esprit humain construit de ses oeuvres. N'ont-ils pas conduit à la connaissance des moyens à employer non seulement pour traiter efficacement, mais surtout pour prévenir tout un groupe de maladies infectieuses et épidémiques?

Ils nous ont attribué ce bienfait de sauvegarder l'humanité de certains des pires ennemis de sa santé physique. Comment cela? Par la découverte des causes profondes de ces maux. En rendant la lutte contre l'agent morbide d'autant plus active, qu'il était connu dans sa forme, sa constitution et ses habitudes de vie.

Par ailleurs, si la prophylaxie des maladies infectieuses, si la prophylaxie des maladies corporelles en général est capitale auprès de l'individu et à l'égard de la survivance d'une nation, d'une race, elle

prend, quand elle s'attaque aux maladies mentales, une valeur encore plus grande à l'égard de l'évolution de cette nation, de cette race, dans son essor vers la maturité de ses moyens intellectuels.

Et cela particulièrement pour trois raisons.

Parce que ces maladies intéressent les organes qui, par leurs fonctions, sont distinctifs de l'espèce humaine, le cerveau en particulier, et qu'elles sont d'autant plus néfastes, qu'elles atteignent l'instrument de la pensée. Parce que, respectant, il est vrai, la santé physique de l'individu, elles l'éliminent plus ou moins complètement de la vie sociale et le réduisent à l'inaction productive, parce qu'en plus, elles le transforment en véritable parasite à charge de la collectivité, quand ce n'est pas en véritable ennemi de la société. Aussi, cette dernière voit-elle s'ériger en son sein une autre société formée d'être étranges, bizarres, qui croît sans cesse et devient la source d'un problème troublant auprès des dirigeants des états modernes.

Où l'on peut estimer la valeur primordiale de la prophylaxie de ces maladies. Où l'on doit juger de l'importance de la connaissance exacte des causes qui les provoquent, car la lutte contre les maladies de l'esprit n'existe que dans leur prophylaxie, et celle-ci n'est possible que si, comme pour les autres maladies, leurs causes nous sont connues.

Quelles sont ces causes ?

Elles sont assez nombreuses. On peut toutefois les diviser en deux catégories : les causes héréditaires et les causes acquises.

Celles-ci sont constituées par les différents facteurs, infections, intoxications et dégénérescences qui, durant le cours de la vie des individus, déterminent des lésions nerveuses, particulièrement au sein du cerveau. Elles peuvent créer l'ariération mentale, lorsqu'elles s'installent avant la formation complète de l'intelligence chez l'enfant. Elles peuvent provoquer les démences et des états mentaux transitoires, comme la confusion mentale, selon l'intensité des lésions produites.

Les autres, les causes héréditaires, sont celles qui sont transmises par les parents à leur progéniture. Elles occasionnent chez les enfants, chez les descendants parfois de plusieurs générations, des tares mentales et nerveuses variées dont les caractères et l'intensité sont livrés, du moins apparemment, aux caprices biologiques de la transmission de la vie et à l'entrave plus ou moins puissante portée au développement du système nerveux.

Car, ces causes héréditaires provocatrices de la folie n'agissent pas mystérieusement. Elles procèdent en lésant, comme les causes acquises. D'autre part, elles sont encore plus importantes à connaître ; elles doivent être plus énergiquement combattues, parce que plus per-

turbatrices et infiniment plus irradiantes dans leur nocivité. D'un individu, elles rayonnent, elles se diffusent et atteignent des descendants, parfois très nombreux, dans leurs fonctions les plus élevées. Elles agissent sur l'être avant qu'il ne soit complètement formé et développé; elles sont d'autant plus passibles d'entraver l'épanouissement de son intellect, de déformer sa constitution mentale, sa personnalité innée. Aussi les êtres qui sont atteints par elles, ne demandant par ailleurs qu'à participer à la vie, à ses peines, à ses joies et à ses responsabilités, ces êtres sur lesquels pourtant la société comptait comme potentiel dans son évolution vers ses destinées morales, se voient, dès la naissance, arrêtés, agrippés par des tares qui les réduiront au rôle de parasites ou les transformeront à l'état de pantins bizarres.

Mais, les lésions transmises par hérédité ne conservent pas toujours une objectivité évidente. Il est parfois possible de les découvrir au niveau des centres nerveux; ailleurs, elles deviennent inaccessibles aux investigations minutieuses, à ce point que l'on conclue qu'il n'en existe pas. Les causes héréditaires, en effet, n'ont pas cette tendance systématique à détruire ou à amoindrir qu'ont les causes acquises. Elles le font souvent, trop souvent hélas! mais souvent aussi, sans altérer l'intégrité des organes du système nerveux, sans diminuer le rendement exclusivement intellectuel, elles déforment l'activité fonctionnelle des facultés de l'intelligence, elles brisent l'équilibre entre ces facultés et les instincts. D'où naissent ces anomalies de tempérament, de caractère; d'où naissent ces constitutions psychopathiques compatibles avec la vie en société, apanage de ces individus excentriques et étranges, mais qui sont de véritables prédispositions aux maladies mentales et dont vous parlera mon collègue Saucier.

Et j'en viens à l'énoncé de ces causes héréditaires.

Je mentionnerai d'abord les maladies mentales, les tares psychiques elles-mêmes.

Il est un fait incontestable, démontré par l'expérience quotidienne, que l'aliénation mentale d'un des procréateurs, et avec une systématisation encore plus grande, des deux procréateurs, peut engendrer et engendre l'anomalie mentale.

Cette maladie engendrée pourra prendre le caractère de celle qui affligeait le ou les procréateurs anormaux; très souvent, elle se présentera sous des aspects tout à fait différents. Cette transmission aura moins de chance de se faire, si la tare d'un des procréateurs est compensée par la normalité psychique du conjoint.

Cette notion de la transmission des tares psychiques, profondes ou légères, conduit à la mise en oeuvre du seul moyen prophylactique

efficace contre ce facteur causal: l'eugénique. Il vous sera parlé de l'eugénique ou de la sélection perspicace des sujets en vu de la procréation; de l'eugénique non pas transformée en système et qui va jusqu'à la stérilisation arbitraire des individus mentalement anormaux, comme elle est appliquée dans certains pays, mais basée sur l'union d'êtres se rapprochant le plus possible de l'équilibre intellectuel normal.

La pourvoyeuse la plus effrénée de l'idiotie, de l'imbécilité, de la débilité mentale, de l'épilepsie et de l'amoralité, principal facteur de la délinquance juvénile et incorrigible, est sûrement la syphilis des parents transmise aux enfants. Le virus de cette maladie ou ses toxines, accolés au germe de la vie, entravent le développement de l'embryon, de l'être qui va bientôt naître et qui offrira, à la grande affliction des parents responsables ou simplement intermédiaires, des dystrophies physiques et psychiques.

La syphilis prolonge ses effets jusqu'à plusieurs générations sous des formes différentes. Elle s'éteint, il est vrai, à mesure que ces générations se succèdent, mais elle laisse quand même et au moins des déformations mentales, ces troubles de fonction psychique que j'ai déjà mentionnés.

Je n'ai pas l'intention de présenter cette maladie sous des formes méphistophéliques, ni comme traînant à sa suite cette lignée qu'on lui associe avec trop d'aise: la honte, l'infamie et le remords. Je prétends plutôt qu'elle doit être envisagée sans arrière pensée et déclarée froidement, que l'on doit s'efforcer de la dépister et que c'est du devoir du médecin en particulier d'avertir les profanes, des anomalies de l'esprit qu'elle peut provoquer chez les enfants des parents qui en sont atteints. Voilà le moyen le plus efficace, la lutte effective qui, associée au traitement médicamenteux, contribueront à éliminer du groupe des causes des maladies mentales celle qui, sans contredit, est la plus néfaste, celle encore une fois, qui prolonge ses effets dans le temps sur une étendue la plus vaste.

La campagne entreprise contre l'alcoolisme, campagne de persuasion par la connaissance de ses pernicieuses conséquences, campagne de restriction partielle, campagne même de restriction absolue et arbitraire conduisant à l'utopie, au ridicule et à des abus insoupçonnés des réformateurs, doit nous apparaître, dans son principe, comme tempes-tive.

L'alcoolisme constitue un empoisonnement lent qui mine l'organisme des êtres qui s'y adonnent, abrutit leur esprit et, bien plus, compromet grandement la vitalité physique et mentale des descendants. L'alcoolisme des parents, l'alcoolisme invétéré ou encore l'alcoolisation

profonde au moment de la conception, est une des causes puissantes de l'aliénation mentale. Seul, il ne détériore pas aussi profondément l'intelligence que la syphilis; il ne crée pas, avec autant de néfaste persistance, ces états d'arriération psychique et d'amoralité que j'ai déjà mentionnés. Il est, toutefois, trop souvent la cause de l'instabilité chez l'enfant, de l'éréthisme nerveux morbides. En définitive, les rejetons d'alcooliques présentent un système nerveux sensible, irritable et fragile à l'assaut des causes pathologiques occasionnelles.

Et j'aurai clos cette énumération des causes héréditaires, quand j'aurai cité les maladies physiques débilitantes comme la tuberculose, l'âge avancé des procréateurs, la consanguinité, lorsqu'elle allie des tares psychiques familiales qui, associées, s'hypertrophient et ont d'autant plus de chance d'apparaître sous cet ordre de grandeur chez les enfants.

Il est du devoir du médecin de connaître ces causes héréditaires, afin de pouvoir les enseigner aux profanes et diffuser les principes vraiment effectifs de l'Hygiène mentale.

Il est du ressort du psychiatre d'aider les pouvoirs publics dans la lutte que chaque état moderne se doit de livrer aux ennemis de l'intelligence de l'homme en société. Il aidera en organisant scientifiquement cette lutte, en faisant converger les efforts réjuvenateurs vers les agents destructeurs qu'il aura indiqués, afin qu'il ne se fasse aucun gaspillage d'énergies aussi précieuses.

Le citoyen a le droit d'apprendre. Il doit réclamer qu'on lui découvre les agents nocifs à sa santé, afin qu'il puisse, lui principal intéressé, participer activement à ces efforts collectifs faits pour son mieux. Il doit apprendre que le développement non pas matériel, c'est trop peu, mais intellectuel d'une race se constitue par le concours de plusieurs facteurs. Il n'est pas suffisant que les pouvoirs publics offrent aux cerveaux qui croissent et se forment les éléments dont ils s'alimenteront en vue de l'édification harmonieuse des facultés de l'esprit, c'est-à-dire l'instruction, mais il est surtout nécessaire que ces cerveaux aient la possibilité intégrale de croître d'abord, d'absorber, d'assimiler et de conserver ensuite les notions dont ils ont besoin pour faire germer ces facultés jusqu'à maturité.

Au cours du siècle actuel comme depuis toujours, et cela peut-être à l'encontre de l'opinion que l'on pourrait se former de par les apparences bien superficielles des faits, la puissance de l'esprit continue de dominer. Les races, les nations qui inspirent le respect, qui imposent l'admiration, dont les oeuvres demeurent le long du temps qui s'écoule et qui efface si inéluctablement les monuments périssables; les

racés et les nations qui possèdent cette souplesse intellectuelle de pouvoir se plier avec élégance aux circonstances les plus difficiles de l'évolution de leur vie, sont celles dont la maturité de l'esprit et l'affinement de la pensée sont supérieurs.

Ce citoyen, ce citoyen canadien-français en particulier doit apprendre, afin de savoir où il va; il doit connaître ses destinées; il lui faut conserver intègres ses moyens intellectuels, afin de non seulement se multiplier, mais de grandir en valeur morale, et d'acquérir ce légitime orgueil d'avoir édifié sur place une race qui n'aura pas dérogé aux possibilités et aux enseignements de celle qui l'a fait germer sur cette terre d'Amérique.

Roma AMYOT.

13 octobre 1931.

L'Eugénique

Dans sa causerie de vendredi dernier, le Dr Amyot vous a montré que les maladies mentales chez les enfants étaient dues, pour une part, à l'hérédité. Les parents en transmettent le germe avec la vie. D'après le Dr Amyot, les causes héréditaires les plus communes sont l'aliénation mentale du père ou de la mère, et surtout des deux, la syphilis, l'alcoolisme, et certaines maladies physiques débilitantes.

Un seul individu peut parfois contaminer de nombreuses générations, et laisser après lui un long cortège de souffrances. On cite la famille Yukes, ménage de débiles mentaux, d'où sont sortis 313 mendiants ou vagabonds, 17 souteneurs et 79 malfaiteurs sur un total de 709 descendants. De son côté, le Dr Vervaeck a étudié la lignée issue d'un malfaiteur du 18^e siècle. Sur 2,000 descendants, il a pu en retrouver 1,500. Il y avait 197 criminels, 300 mendiants et vagabonds, 440 débiles mentaux, alcooliques ou anormaux, 50 prostituées et 213 présumés honnêtes. Cela ne prouve rien contre la liberté, mais montre quelles forces redoutables l'hérédité fait peser sur elle.

Il ne suffit pas de guérir le mal, il faudrait en tarir la source. Si nous pouvions empêcher les criminels, les faibles d'esprit et certains malades de se reproduire, nous aurions, pour une part, fait disparaître la souffrance qui pèse sur l'humanité. C'est de ce rêve humanitaire qu'est née l'eugénique, dont les organisateurs de cette série de causeries sur l'hygiène mentale m'ont demandé de parler ce soir.

Ce mouvement a pris naissance en Angleterre. C'est Sir Francis Galton qui lui a donné son nom et sa première impulsion. Il définissait l'eugénique: L'étude des facteurs sociaux pouvant améliorer ou affaiblir les caractères héréditaires des générations futures. C'était appli-

quer à l'humanité l'idée de sélection que Darwin, son parent, avait préconisée pour l'amélioration des plantes et des espèces animales.

D'Angleterre, l'eugénique s'est répandue avec une extrême rapidité à travers le monde. A l'heure actuelle, elle a ses ligues et ses revues, ses chaires dans les universités et ses laboratoires de recherches. Les eugénistes des différents pays ont déjà tenu pas moins de trois congrès internationaux.

C'est aux Etats-Unis que l'eugénique a été accueillie avec le plus d'enthousiasme. Elle s'y est élevée, en peu de temps, à la hauteur d'un culte. Un sens social très averti, la nécessité de se protéger contre les déchets charriés par une immigration intense, voilà quelques-uns des motifs qui expliquent pourquoi les premières lois eugéniques ont vu le jour en Amérique. Les Etats-Unis, d'ailleurs, sont la terre des expériences législatives. Rien ne lie le pouvoir, ni la tradition, ni les principes du droit naturel. La législation reste donc purement utilitaire. Depuis 1907, deux sortes de mesures ont été prises, en différents Etats, pour empêcher la reproduction d'individus indésirables: la stérilisation et la restriction du mariage. Elles soulèvent, au point de vue moral comme au point de vue pratique, les plus graves objections.

Cependant, il en est du mouvement eugénique, comme d'un bon nombre d'autres mouvements modernes: s'ils arrivent si rapidement à s'emparer des esprits, c'est qu'il y a en eux une âme de vérité que nous avons le devoir de chercher à découvrir. Il faut essayer de démêler, au milieu d'évidentes exagérations, auxquelles on réserve à tort le nom d'eugénique, des préoccupations qui ne peuvent laisser personne indifférent. Nous allons parler successivement de la stérilisation et de la restriction du mariage.

1. — La stérilisation

Aux Etats-Unis, la stérilisation a été adoptée dans la moitié à peu près des Etats. Elle est restée en vigueur dans vingt d'entre eux. Elle vise les fous et les dégénérés. De 1907 à 1925, il y eut 6,244 cas de stérilisation. Une loi semblable existe en Alberta et une autre a été mise à l'étude pour le Manitoba.

J'ai dit précédemment qu'elle soulevait les plus graves objections au point de vue moral. S. S. Pie XI écrivait dans une de ses dernières encycliques: « Les magistrats n'ont aucun droit direct sur le corps de leurs sujets; ils ne peuvent jamais, ni pour raison d'eugénisme, ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise ».

Qu'il soit dégénéré ou non, en effet, l'individu a droit à sa vie et il a droit à l'intégrité de son corps. Il est vrai que les opérations pratiquées au nom de la loi — la vasectomie chez l'homme, la salpingectomie chez la femme — sont des opérations relativement bénignes. A l'opposé de la castration, elles n'ont aucune répercussion sur l'ensemble du système et n'amènent aucun changement dans l'économie de la vie sexuelle. Elles n'en restent pas moins, par leurs conséquences, des opérations mutilantes au premier chef, ce qu'on est convenu d'appeler « un péché grave contre la nature ». Seule la conservation de la vie ou de la santé peut les justifier.

L'intervention de l'Etat, dans des matières comme celle-là, est d'ailleurs on ne peut plus dangereuse. Les lois de l'hérédité restent encore enveloppées de mystère. Il y a des tares mentales qui se transmettent, mais il y en a d'autres qui ne se transmettent pas, et il est parfois difficile de les diagnostiquer. Ajoutez à cela que les classifications que l'on fait entre les différents anormaux sont surtout théoriques, et plus ou moins inutilisables, en pratique. Une loi comme celle de la stérilisation forcée aboutit donc fatalement à l'odieux et à l'arbitraire.

A la stérilisation, les catholiques, en général, et les eugénistes modérés demandent de substituer la ségrégation. Elle a existé, de tout temps, pour certaines catégories de malades, comme les lépreux et les déments. Il suffirait de l'étendre aux dégénérés de toute sorte, pour en diminuer graduellement le nombre. Le Dr Jordan rapporte qu'en 1890, dans la cité d'Aost, on commença à interner les crétins, extrêmement nombreux à ce moment-là. Trente ans plus tard, Soeur Lucie qui avait eu charge de la maison d'internement pouvait répondre : « Il n'y en a plus ».

Ce qui incline les catholiques à préférer l'internement à la stérilisation, c'est qu'il ne soulève pas les mêmes objections au point de vue moral. Sans doute, la liberté est un droit, mais un droit moins inviolable que le droit à l'intégrité du corps. Il faudra donc des raisons moindres pour en priver un individu. La défense sociale apparaît ici comme une raison suffisante. Ajoutons que, grâce aux fermes ou aux écoles industrielles que différents pays ont organisées à cette fin, les dégénérés échappent à bien des dangers et à bien des souffrances. Maintenus dans de bonnes conditions hygiéniques, un certain nombre y recouvrent la santé. Quant aux autres, ils y vivent heureux, dans le travail, à condition d'y entrer jeunes et de n'en jamais sortir.

Si beaucoup d'eugénistes abandonnent, à leur tour, la stérilisation pour se rallier à l'internement, c'est que celle-là apparaît moins efficace que celui-ci. La stérilisation peut bien empêcher la reproduction des

indésirables, mais elle ne les empêche pas de redevenir les victimes de l'immoralité et les propagateurs des maladies vénériennes. Bon nombre d'entre eux constitueront un danger pour la société, et il faudra, un jour ou l'autre, arriver à l'internement par où on aurait dû commencer. La « Central Association for Mental Welfare », groupe-ment anglais qui, au cours des dix dernières années, n'a pas étudié moins de 34,000 cas de maladies mentales, émettait les conclusions suivantes: « L'application des lois de stérilisation n'avancera en rien la prévention des anomalies mentales; la liberté retrouvée après la stérilisation tournera plutôt au détriment des anormaux eux-mêmes. Car elle diffère seulement pour un temps leur internement qui selon nous est le seul remède. La stérilisation n'est une mesure de protection ni pour les anormaux, ni pour la société ».

Ceux qui s'opposent à l'internement le font uniquement au nom des dépenses que l'Etat devrait encourir. Ces dépenses, au moins au début, seraient, en effet, assez considérables. Mais elles diminueraient graduellement avec le nombre des dégénérés. Elles seraient, en outre, compensées par le travail de ces malheureux et par le secours apporté à leurs familles.

En tout cas, il y a bien des choses qu'un gouvernement éclairé doit faire passer avant la question d'argent: il y a la morale, il y a le respect des droits inviolables de l'individu, il y a enfin la protection de la société contre des malheureux qui, abandonnés à eux-mêmes, sont trop souvent des criminels en puissance, des agents d'immoralité et des foyers permanents d'infection. Nous concluons avec le Dr Flick; « La ségrégation fera tout ce que fera la stérilisation, et elle le fera sans violer les droits inaliénables de l'individu et sans froisser le sens moral de la communauté. Il est vrai que la ségrégation imposera une charge plus lourde que la stérilisation. Mais nous ne devons pas oublier qu'il coûte souvent moins cher, dans des matières comme celle-ci, d'accepter un fardeau que de chercher à l'éviter ».

2. — La restriction du mariage

Une seconde mesure, dite de défense sociale, prise par les Etats modernes, pour empêcher la reproduction des anormaux et des dégénérés de toute espèce, est la restriction du mariage. Des lois de ce genre existent dans certains pays de l'Amérique du Sud et dans les pays scandinaves. Les Etats-Unis n'ont pas manqué de tenter à leur tour cette nouvelle expérience légale. Une douzaine d'Etats ont adopté des lois interdisant le mariage aux sujets atteints de maladies contagieuses, surtout vénériennes.

Cette question ne peut être discutée au seul point de vue de l'utilité publique. Elle pose un problème moral. Le mariage est, pour la plupart, le mode de vie normal; il constitue un droit. Sans doute, comme dit Bruehl, « le droit au mariage dépend des aptitudes qu'on a pour cette vie et de la possibilité d'en remplir les obligations. Quand un individu prévoit qu'il ne pourra faire face à ces obligations, la raison et la charité lui conseillent l'abstention... » Il n'en reste pas moins vrai que l'Eglise n'a jamais fait de la maladie un empêchement de mariage. Elle peut, en certains cas, conseiller la continence, elle ne l'impose pas. Elle considère que les intérêts de l'âme doivent passer avant ceux du corps. Or, pour être possible, la continence n'en requiert pas moins une générosité que la législation aurait tort de présumer.

Les eugénistes modérés se rencontrent encore ici avec nous. Ils trouvent qu'une législation, si bien faite qu'elle soit, n'est pas assez souple pour pouvoir s'adapter sans risques à l'infinie variété des circonstances. Elle donnera lieu, d'ailleurs, à toutes sortes de fraudes. « La défense de procréer dans le mariage, dit le Dr Ellis, est la permission implicite de procréer en dehors du mariage. Ainsi l'enfant, au lieu de naître dans les conditions les plus avantageuses, naîtra dans les conditions les plus défavorables, et le résultat net pour la communauté sera, non pas un gain, mais une perte ».

L'Etat pourrait se contenter cependant de rendre le certificat pré-nuptial obligatoire, sans y subordonner le droit au mariage, à condition que les deux parties connaissent la situation et en acceptent les risques. Cette mesure a été préconisée par la Canadian Public Health Association, à son dernier congrès. Séduisant en théorie, l'examen médical se heurte en pratique à toutes sortes de difficultés. Il est évident, par exemple, qu'un examen fait quelque temps avant le mariage n'offre, contre certaines maladies, qu'une garantie illusoire. Ajoutez à cela que, pour avoir l'assurance que c'est bien le candidat au mariage qui subit l'examen, il faudrait organiser un service d'identité judiciaire avec photographie et signalement complet. Sans compter que cette violation du secret professionnel a quelque chose d'odieux. Elle existe pour certaines maladies contagieuses. Mais nous n'en sommes pas encore arrivés à ne faire aucune différence entre la rougeole et les maladies vénériennes.

« Les plus sages, parmi les eugénistes, dit le Dr Todd, rejettent énergiquement toute forme de contrainte extérieure... et en appellent uniquement, pour la réalisation de leurs idéaux, à l'opinion publique dûment éclairée ».

Donc, pas de mesures législatives, inefficaces quand elles ne sont

pas appuyées par l'opinion publique, inutiles quand celle-ci est vraiment éclairée et vigilante. A leur place, une vaste campagne d'éducation à laquelle prédicateurs, médecins et publicistes devraient apporter leur concours. Ne mettons pas le certificat pré-nuptial dans nos lois, introduisons-le dans nos moeurs et nos coutumes.

Il y aura toujours des malades, des faibles d'esprit, des criminels. Et pourtant, pouvons-nous nous désintéresser de l'effort que l'on fait pour en diminuer le nombre? Sans tomber dans toutes les aberrations des eugénistes avancés, que de choses nous pouvons faire de concert avec eux! Il y a la lutte à intensifier contre l'alcoolisme et la prostitution qui sont à l'origine de la plupart de nos tares héréditaires. Il y a un sens plus vif de la responsabilité à inculquer aux parents vis-à-vis de ceux qu'ils mettront au monde. « Si les hommes savaient le mal que, par leurs excès et leurs tares, ils font aux générations qui naissent d'eux, déclarait le cardinal Verdier, ils devraient se regarder comme des malfaiteurs insignes. Quel douloureux spectacle, dites-moi, que celui de ces pauvres enfants innocents certes, et qui portent sur leurs fronts pâlis, dans leurs yeux sans flamme, dans un sang appauvri ou souillé, dans un système nerveux détraqué, les iniquités de leurs pères!»

P. Ceslas FOREST, O.P.

20 octobre 1931.

NIHIL OBSTAT:

Marianapolis, die 28^o Aprilis 1932

Canonic. Æmilius CHARTIER,

Censor librorum.

Imprimatur:

† Em. A. DESCHAMPS, Vic.-Gén.,

Ev. de Thennesis,

Aux. de Montréal.

Montréal, 29 avril, 1932.

Hygiène nerveuse et mentale de l'enfant

Mesdames, Messieurs :

La bonne culture du système nerveux de l'enfant prépare l'équilibre social.

C'est en se basant sur certains instincts naturels de l'enfant tels que la crainte, la curiosité, l'aversion, l'inclination, que ceux qui ont charge d'enfants auront un faisceau d'observations pour diriger avec sûreté et profit leurs importantes fonctions.

Avant d'entrer dans le domaine pratique que je veux surtout aborder avec vous, arrêtons-nous un instant au berceau du nourrisson pendant les premiers mois de la vie; il sursaute au bruit, réagit à une douleur, cherche à se détourner d'une lumière trop vive: les réflexes et les réactions primaires se mélangent, il ne peut encore rien apprécier.

Pendant les mois qui suivent, soit environ du troisième au sixième mois, il cherche à localiser l'origine d'un bruit, il établira par son sourire ou son indifférence, la différence entre la voix de sa mère et une voix inconnue, ou par des pleurs mêmes, si cette voix inconnue s'est faite trop grave.

Et ainsi de suite au fur et à mesure qu'il avance en âge, le système nerveux de l'enfant naît à ses fonctions, et s'il a pu apporter de par l'implacable hérédité, une fragilité, même des prédispositions malades, il appartient au milieu où il va se développer, constitué par sa famille, par les domestiques, les instituteurs, les compagnons de jeu, et encore par les choses environnantes qui ne sont pas aussi muettes qu'on le croit, de le façonner, de le protéger, de le tonifier par une observation, par des paroles, par l'exemple, par des précautions infinies.

C'est entre deux et trois ans que l'enfant transforme ses caractères neurologiques infantiles en caractères mentaux d'un âge plus élevé.

Se rend-t-on bien compte à ce moment comme la formation donnée, les directions, les influences, les exemples, vont jouer un rôle de plus en plus important, rôle qui va fixer, qui va orienter pour toujours ce système nerveux.

Le développement de l'émotion sentimentale va de pair avec l'évolution intellectuelle, et les tendances et l'éducation de chaque enfant normal dirigeront le sentiment chez lui.

Pour ce qui concerne le sentiment de la peur, il a été rapporté de très nombreuses observations. On a pu, au cours des différents bombardements de Paris, lors de la grande guerre, se rendre compte que la peur de l'enfant ne peut être spontanée, et qu'elle est exclusivement fonction de la représentation qu'il se fait des choses d'après les impressions diverses que celles-ci font naître dans l'entourage. Quelques mères très courageuses, obligées en pleine nuit de réveiller et d'habiller leurs enfants pour la descente à la cave avaient su, surmontant et masquant leur terreur, donner à cette feinte une apparence de jeu. L'une d'elles comparait le bruit des explosions aux pétarades des fêtes foraines, et plus l'éclatement des obus était bruyant, plus les enfants prenaient de joie à ces heureuses manifestations. La petite Raymonde, âgée de six ans, en se couchant le soir, faisait promettre à sa mère qu'on aurait encore la fête cette nuit et qu'on irait manger des gâteaux à la cave.

Dans d'autres milieux le spectacle était lamentable, la mère ne dominant point sa crainte, se laissait aller à une riche mimique d'effroi que ses enfants avaient appris à connaître, et c'est au milieu de la plus profonde terreur, des cris, des larmes, de l'angoisse, que la famille se réfugiait dans les sous-sols.

Le développement de l'intelligence et du caractère de l'enfant se fait de bonne heure.

La jalousie de l'enfant apparaît de façon précoce. Ne remarque-t-on pas par exemple chez le bébé à peine âgé d'un an les mouvements haineux à l'adresse du nouveau-né qui lui enlève désormais une partie des caresses.

Les idées s'enchaînent peu à peu chez l'enfant, et les phrases sont d'abord à peine ébauchées. Victor Hugo, dans la « légende des Siècles » traduit admirablement dans un vers ce travail de l'intelligence de l'enfant qui s'éveille.

« Ses premiers mots ont peur comme ses premiers pas »

S'il est vrai que l'hérédité joue le rôle primordial dans la genèse système nerveux chez l'enfant, il est aussi vrai que l'éducation bien dirigée jusque dans les détails des événements les plus ordinaires de la vie de l'enfant, tempère, fortifie et maintient dans des limites bien stables, bien équilibrées, ce système nerveux qui va désormais tout conduire.

Il existe une tendance au mensonge chez l'enfant, tendance qui va

parfois jusqu'à la morbidité et que connaissent bien les magistrats qui savent n'attacher aucune importance aux témoignages de certains enfants.

Le cerveau de l'enfant croît rapidement après la naissance et pendant les premières années. Il faut donc donner beaucoup de calme et de repos à l'enfant pendant toute cette période.

Trop souvent dans un grand nombre de familles, on se sert du bébé comme d'un jouet, on le fait sauter, on le culbute, on le met brusquement face à une lumière vive et on l'y maintient. Lorsqu'il est un peu plus âgé, on le surexcite par des jeux bruyants, et on le bouscule jusqu'au moment de le mettre au lit. Croit-on obtenir ainsi un sommeil calme, un sommeil qui va édifier convenablement ce système nerveux en pleine croissance?

Certains enfants sont des pleurnichards habituels, ce qui est ennuyeux pour tout le monde. Si l'enfant a une raison valable pour pleurer, il faut sans attendre faire disparaître ou tenter immédiatement de faire disparaître cette raison. Dans le cas contraire il faut placer l'enfant dans un endroit calme et sûr, et le laisser absolument seul avec ses pleurs. En peu de temps il sera modifié.

L'enfant est assez souvent désobéissant et il manifeste même de bonne heure sa résistance et son opposition à ce qu'on veut obtenir de lui. On ne doit pas perdre de temps à plaider avec lui. Il est bon de lui dire avec douceur ce qu'on veut faire, on doit procéder ensuite gentiment et rapidement, et sans se soucier de sa résistance.

Il y a un besoin naturel de jeu chez l'enfant, et ce besoin ne doit pas être contrarié, l'enfant doit garder l'initiative, la trouver, la créer, en organisant seul ses jeux, ou même avec d'autres enfants, sans que les adultes cherchent trop à diriger le programme.

Francis Thompson, le poète anglais, traduit ainsi cette idée: « We must not make the children less childlike, for they have a right to their childhood. »

Les génies sont très rares. Ceux qui se manifestent de façon précoce sont plus rares encore. Il y a malheureusement trop de tendance chez les parents à surévaluer leurs enfants et à prendre souvent un talent très ordinaire pour l'indice d'une aurore de génie, et à donner une direction fautive à l'enfant, dont il va souffrir toute sa vie, direction qui va parfois le déclasser, en l'aiguillant faussement vers un but définitif qui n'est pas celui qui lui convient.

Parmi les grands noms, il en est peu dont le talent s'est manifesté de façon précoce. Il est vrai que Goethe à sept ans, faisait admirer un talent réel. Victor Hugo était encore plus jeune et il fut appelé « un

enfant sublime ». Alfred de Musset n'avait pas quatorze ans lorsqu'il écrivit sa première poésie. Mozart n'avait que cinq ans lorsqu'il étonna d'admiration son entourage par son génie musical précoce. Beethoven, Mendelssohn, Schubert, Schumann, Auber, Weber et Cherubini avaient manifesté d'une façon indiscutable un talent musical réel avant l'âge de douze ans.

Des fervents de la statistique ont établi que sur soixante poètes célèbres, trente-huit se sont manifestés avant l'âge de vingt ans, et un nombre sensiblement égal chez les musiciens parmi les quarante plus célèbres. Chez les soixante plus grands artistes des divers pays, un peu plus de quarante d'entre eux ont donné des preuves de leur génie avant l'âge de quinze ans.

Si maintenant on additionne ces chiffres, si on pense un moment qu'ils représentent ce que les différents pays et plusieurs siècles ont compté de génie dans presque tous les domaines, nous pouvons, j'allais dire... nous rassurer, nous pouvons être prudents, et nous ne devons pas fausser l'avenir d'un enfant, ce qui n'exclut pas la culture prudente et raisonnée d'un talent naturel.

Nous devons attacher une importance extrême à préparer et à choisir le milieu où devra évoluer l'enfant. Les idées, les goûts, les tendances qui ont cours pendant la jeunesse, dominant toute la vie, et s'il survient parfois un écart, ils ont tôt fait de reprendre leur contrôle et d'envelopper de nouveau le sujet qu'ils ont imprégné au moment de la formation, du développement, de la fixation de son système nerveux.

La diète est très importante dans la construction du système nerveux de l'enfant, et encore plus dans sa correction. Il est prouvé d'une façon indiscutable que la fatigue et une nourriture insuffisante ou impropre à l'enfant retardent le progrès mental de ce dernier.

Le négativisme de l'enfant est bien connu. S'il remarque que son refus d'accepter un aliment provoque toute une scène, que l'on discute la chose en sa présence, que tout le monde, parents et amis de la famille, s'intéressent à ses manières, il va refuser avec une obstination telle que l'habitude de le refuser est créée et qu'elle persiste même parfois à l'âge adulte, n'ayant pas d'autre cause que cette tendance née dans le bas âge, et entretenue, fixée par la famille elle-même sans s'en rendre compte.

Certains enfants, plus particulièrement nerveux sont parfois victimes de terreurs nocturnes. Cela est dû le plus souvent à un régime alimentaire inapproprié, à une surexcitation pendant le jour et le soir en particulier, à des histoires terrifiantes, au cinéma, au confinement à la maison pendant de longues périodes dans des pièces trop petites et

pas aérées, et souvent surpeuplées. Il est généralement possible d'y remédier quand on en connaît la cause. Il est beaucoup mieux de les prévenir.

La discipline est une base nécessaire à la structure solide du système nerveux de l'enfant. La bonté seule des parents ne suffit pas à édifier le caractère des enfants, chez certains d'entre eux elle fera même complètement faillite. Combien de mères se plaignent de leur enfant et s'attristent sur son caractère, elles ajoutent souvent: « Pourtant, je lui donne tout ce qu'il veut, je ne le contrarie pas ».

Si vous questionniez le magistrat qui dirige notre Cour Juvénile et les personnes attachées à ce département pour compléter son action et la rendre plus efficace, ils vous diraient que le plus grand nombre des enfants que l'on amène à ce tribunal comme délinquants, comme violateurs de nos lois, sont des enfants qui n'ont pas été punis comme il convenait lorsqu'ils étaient plus jeunes, par leurs parents.

Ce sont les enfants qui, dirigés par une bonne discipline, en face de tâches difficiles à remplir, ont pu développer ce qu'il y avait de meilleur en eux, ce sont eux qui sont restés des normaux, des courageux et des sujets droits, le reste de leur vie.

Nous ne saurions trop insister en terminant, sur l'importance constante de bien cultiver le système nerveux de l'enfant, depuis son embryon, afin de le rendre mieux adapté aux conditions de la vie.

Gaston LAPIERRE.

3 novembre 1931.

Hygiène mentale scolaire

L'Hygiène mentale réclame une place à l'école tout comme l'hygiène physique. De nos jours, le public mieux informé, comprend enfin la nécessité de l'hygiène physique et de son action préventive, à l'âge scolaire, cette phase d'intense développement, alors que l'enfant est le plus exposé aux maladies graves de son âge, comme aux simples déficiences physiques, à leur début, qui peuvent devenir des infirmités permanentes, si on les néglige.

Il importe donc de procurer à l'enfant, dès son passage à l'école, la meilleure santé possible; c'est, d'ailleurs, à cette seule condition qu'il pourra s'instruire, s'armer pour la vie, devenir un adulte sain et fort qui n'ira pas grossir le triste contingent des incurables, alourdissant d'autant le fardeau de la charité publique.

Mais ce qui est vrai de la santé corporelle, à l'âge scolaire, l'est aussi de la santé mentale: les facultés intellectuelles de l'enfant sont en plein développement, son émotivité, son jugement, toute sa personnalité est en formation active; son équilibre mental est aussi exposé aux premiers chocs moraux de l'existence qui peuvent le compromettre irrémédiablement; il est donc tout aussi logique, tout aussi impérieux de protéger la santé mentale de l'enfant comme d'assurer son meilleur développement physique.

Les maladies mentales et nerveuses qui jettent tant de misérables épaves dans la vie, n'ont pas des débuts aussi soudains qu'il semble: des causes, en apparence insignifiantes, ont préparé le terrain aux réactions anormales, antisociales qui constituent une maladie mentale confirmée.

Les anomalies du caractère, chez un enfant d'âge scolaire, sa trop grande émotivité, son imagination surexcitée, par exemple, en font d'abord un être bizarre incapable de s'adapter nulle part dans la vie, de se suffire à lui-même ou d'aider les siens, jusqu'à ce qu'un grand chagrin, une maladie grave, un insuccès nouveau, un événement public extraordinaire le jettent dans le désarroi complet de l'esprit.

L'hygiène mentale scolaire dispose des moyens propres à prévenir dans bien des cas, le déséquilibre mental grave; elle préconise des règles de vie qui permettent aux prédisposés et aux anormaux de s'adapter, c'est-à-dire de corriger leurs défauts mentaux, de les compenser par l'exploitation de certaines aptitudes normales; enfin, de fournir un rendement proportionné à leurs capacités dans les sphères qui leur conviennent le mieux.

Pour cela, il faut dépister les prédisposés et les jeunes anormaux le plus hâtivement possible; à l'âge scolaire.

Voyons donc quels sont les principaux types d'anormaux que l'on rencontre chez les écoliers.

Anormal veut dire qui sort de l'ordinaire; un enfant anormal est celui qui ne possède pas les connaissances de la majorité des enfants de son âge ou dont la conduite diffère notablement de la leur; il peut être anormal par excès de développement aussi bien que par défiance, et sa conduite, son caractère comme l'on dit d'habitude, peut présenter de l'anomalie sans qu'il soit nécessairement un vicieux, un pervers, un anti-social; il peut présenter, par exemple, des goûts artistiques trop prononcés pour la moyenne des enfants de son âge.

Mais c'est surtout au sens péjoratif que l'on emploie ce mot d'anormal: la catégorie qu'il désigne est la plus nombreuse et c'est d'elle surtout que l'hygiène mentale s'occupe.

Nous aurons donc des anormaux de l'intelligence ou arriérés mentaux et des anormaux du caractère ou instables.

C'est l'insuccès à l'école qui est le principal symptôme de l'arriération mentale.

Les arriérés sont des enfants qui n'apprennent pas aussi facilement que la moyenne de leurs camarades; ils sont plus lents à comprendre les explications, à se les assimiler; ils doivent passer des heures à faire un devoir ou apprendre une leçon, et encore ne réussissent-ils pas complètement; ils leur faut recommencer des classes, leur développement intellectuel est en retard avec leur âge. Leur vocabulaire est plutôt pauvre, leur langage même garde quelque chose de trop enfantin.

Leur manque d'aptitudes à comprendre, apprendre, s'extérioriser, en un mot à se développer avec l'âge, se manifeste non seulement dans l'acquisition retardée et incomplète des notions pédagogiques, mais aussi dans celle des connaissances et des goûts propres à leur âge; ils montrent moins d'intérêt, moins de facilité dans les jeux; ils restent inactifs, à l'écart ou s'associent avec des plus jeunes qu'eux.

L'arriération mentale, comme on le conçoit facilement, présente différents degrés: les sujets qui présentent de la simple lenteur, les

sous-doués comme on les appelle aussi, sont susceptibles d'un développement encore bien passable: les débiles supérieurs dont les facultés intellectuelles ne sont pas développables au-delà d'une certaine limite, et même certains débiles inférieurs dont la déficience mentale est encore plus marquée, possèdent en revanche des aptitudes pour certains travaux manuels dont on peut tirer un parti avantageux; beaucoup de ces sujets peuvent être entraînés de façon à suffire à leur propre entretien plus tard.

Il existe aussi une catégorie d'arriérés dits pédagogiques qui prennent place parmi les lents ou les débiles supérieurs; ce sont des enfants qui ne manquent pas de facultés intellectuelles normalement développables, mais qui sont entrés tard à l'école, soit pour cause de maladie, soit parce qu'ils ont vécu leur première enfance dans des milieux ruraux très éloignés des écoles, ou encore parce que leur santé physique est touchée au point d'entraver leur développement intellectuel, ils offrent des possibilités de développement presque égales à celles des élèves normaux.

Les anormaux du caractère, les instables, se font remarquer par des écarts de conduite, depuis la turbulence jusqu'à la délinquance; ils sont incapables d'attention quelque peu soutenue, ils rêvent ou s'agitent à l'extrême; leur humeur est inconstante; ils rient aux éclats sans causes apparentes, sont hargneux, renfrognés, l'instant d'après sans plus de motif plausible. Leur émotivité est extrême; ils sont timides à l'excès, fondent en larmes à tout propos ou font des crises de colère violente; ils se montrent cruels pour les animaux et leurs camarades. Leur imagination est excessive; ils inventent des histoires extraordinaires dans lesquelles ils ont un rôle prépondérant: ils sont hypocrites, menteurs; certains sont vicieux, pervers, sexuels, voleurs; on en voit en cour juvénile qui vont jusqu'au crime.

Ces instables peuvent être — et le sont d'ailleurs souvent — des arriérés mentaux; ce qui se conçoit facilement: chez les uns, c'est le manque de développement intellectuel qui est cause de l'instabilité même; chez d'autres, c'est l'anormalité même du caractère qui les empêche de développer des facultés intellectuelles normales.

Et voilà les types d'anormaux qui se rencontrent en trop grand nombre, hélas! dans nos écoles.

Ce n'est là qu'une rapide esquisse, mais elle comporte les principaux traits qui caractérisent les anormaux d'âge scolaire.

Quelles sont maintenant les mesures que l'hygiène mentale préconise pour préserver les sujets normaux et les prédisposés et remédier à l'arriération ou à l'instabilité des anormaux.

C'est l'éducation des parents qui s'impose tout d'abord, en hygiène mentale scolaire pratique.

Si les parents étaient tout ce que suppose leur état, cette mesure serait une intrusion inutile; malheureusement, le milieu familial n'est souvent qu'un terrain aride, fort peu favorable au développement de l'intelligence de l'enfant, pas plus qu'à la formation rationnelle de sa personnalité.

Les parents ne savent pas toujours bien distinguer entre le bien de leurs enfants et leur propre satisfaction. Sans plus réfléchir, des mamans ennuyées, peindront l'école à leurs petits enfants, sous les plus sombres couleurs, en feront un lieu redoutable, pour les en menacer ensuite comme d'un châtiment.

Dans ces conditions, l'entrée à l'école devient une vraie calamité pour certains enfants, qui en supporteront toujours mal le séjour.

Certains parents adoptent, à l'égard de l'école et des instituteurs, une attitude aussi blâmable qu'inconséquente; tout ce qui peut arriver de désagréable à leurs enfants est d'emblée une injustice; sans discernement aucun, ils prennent fait et cause pour eux; leur intervention a souvent pour effet d'exaspérer le personnel de l'école, de l'indisposer contre l'enfant.

Dans d'autres milieux familiaux, on ne comprendra pas que l'enfant a besoin d'assistance, de loisir et de tranquillité, à la maison, pour compléter son travail scolaire. Et que d'autres points pratiques du comportement des parents à l'égard des enfants d'âge scolaire, pourrait-on encore leur apprendre.

Ce ne sont pas les enfants que l'on pourra charger de cette tâche; les conférences publiques, la distribution des tracts populaires et les visites des travailleuses du service social scolaire y pourvoient.

La sélection judicieuse, la formation complète du personnel enseignant est aussi l'une des grandes préoccupations de l'hygiène mentale scolaire. Les instituteurs, hommes et femmes, doivent posséder des notions solides de psychologie de l'enfance, en plus de leur bagage pédagogique; avant d'apprendre aux enfants, il faut prendre contact avec eux, c'est-à-dire gagner leur estime, leur confiance; le savoir-faire, en l'occurrence, importe encore plus que le savoir tout court; il faut posséder l'art difficile de penser et sentir comme un enfant, tout en gardant le jugement et l'expérience d'un adulte.

Les instituteurs doivent faire en sorte que l'école ne soit pas un milieu hostile d'où toute spontanéité, toute initiative sont bannies. Ils doivent surveiller le contact des enfants entre eux, ne jamais permettre qu'un écolier soit le souffre-douleur d'un groupe, ne pas attirer eux-

mêmes le ridicule sur certains émotifs; enfin, favoriser le développement des aptitudes des plus faibles et des non-doués pour leur redonner confiance.

Pour les écoliers même, l'hygiène mentale recommande le triage des anormaux, au moyen de tests, épreuves variées, choisies de façon à renseigner assez justement sur le niveau intellectuel des sujets, les possibilités de développement de leur intelligence.

Les instituteurs, les directeurs de maisons surtout, de par leur contact quotidien avec leurs élèves sont en mesure de faire un dépistage sommaire pour signaler ensuite, au médecin phychiâtre qui visite l'école, les élèves qui présentent des insuccès marqués, des troubles graves du caractère, un retard de deux, trois ou quatre années dans leur classe.

L'hygiéniste mental et ses aides, grâce au test d'intelligence déjà cité et à l'examen clinique tant mental que physique, détermineront le degré d'arriération du sujet; sa cause, s'il y a un simple retard, une déficience de l'intelligence, un trouble du caractère; ils feront les recommandations appropriées; selon leur degré d'arriération, les sujets doivent être placés dans des classes auxiliaires ou complémentaires; on y donne un enseignement par des méthodes mieux appropriées aux talents de l'enfant, on y oriente ses aptitudes.

Les plus dépourvus devront être placés dans des internats spéciaux, institutions qui tiennent à la fois de l'école et de l'hôpital; un grand nombre de sujets, grâce à la formation spécialisée qu'ils reçoivent dans ces maisons, en ressortent capables de subvenir à leurs propres besoins malgré leur débilité mentale confirmée.

Dans nombre de cas, l'arriération intellectuelle, et même l'instabilité du caractère ne sont dues qu'au mauvais état de santé physique de l'enfant; un diagnostic précis, un traitement suivi et tout rentre dans l'ordre; l'enfant reprend intérêt à la vie, peut apprendre, retenir, s'instruire.

Les instables qui ne présentent pas en même temps d'arriération de l'intelligence requièrent un traitement à la fois physique et mental: correction des déficiences des organes des sens, diététique mieux comprise, heures de sommeil régulières et prolongées, séjour à la campagne, hydrothérapie, massage, analyse psychologique des sujets poussées assez loin pour déterminer les causes des réactions anormales, éloignement des spectacles à sensation, modifications des milieux ambiants, séances de suggestion, adaptation du comportement des adultes chargés du soin, de la rééducation des instables.

Ce sont là, il va sans dire, que les grandes lignes d'un traitement

qui varie avec chacun des cas, et qu'une étude sérieuse, prolongée, des sujets permet seule de déterminer.

L'hygiène mentale mérite-t-elle la place qu'elle réclame dans le champ d'action scolaire? Nous serions heureux si cette trop courte causerie avait commencé de vous en convaincre.

Un dernier mot sur l'attitude du grand public en face de ce problème médico-social: nul doute qu'un très grand nombre en comprendront toute la portée tant sociale qu'économique et aideront à sa solution; mais un faux orgueil empêchera un certain nombre d'adhérer au mouvement d'hygiène mentale pratique.

Nous connaissons d'avance le prétexte de leur abstention: la crainte d'être honteusement stigmatisés; et voici notre réponse: — Un moindre développement de l'intelligence, une prédisposition à l'anormalité mentale ne sont pas synonymes d'imbécilité ni d'aliénation et ne comportent rien de plus déshonorant que d'être exposé aux maladies, aux infirmités: c'est faire preuve d'intelligence supérieure que tenter la prévention et le traitement en pareil cas.

Alexandre MARCOTTE.

14 novembre 1931.

Orientation professionnelle et hygiène mentale

Mesdames, Messieurs:

Je n'ai pas l'intention, ni la prétention, de vous exposer en quelques minutes, même d'une façon très générale, toute la question de l'orientation professionnelle. Et je ne vais l'étudier ce soir, sommairement d'ailleurs, étant donné le temps dont je dispose, que dans ses rapports avec l'hygiène mentale, publique et privée.

Il convient néanmoins de vous rappeler d'abord ce que c'est que l'orientation professionnelle et de vous indiquer brièvement, en donnant des exemples concrets, comment on la réalise aujourd'hui. Nous verrons ensuite les applications particulières qu'elle comporte lorsqu'on l'envisage du point de vue, en apparence un peu étroit, mais en apparence seulement, de l'hygiène mentale.

PREMIERE PARTIE

Bien que le choix d'une profession soit, dans l'ordre naturel, la chose la plus importante de la vie, ainsi que Pascal, avec sa profondeur accoutumée, l'avait déjà noté, il n'y a guère plus de vingt ans que l'on se préoccupe de diriger ou, comme nous disons maintenant, d'orienter l'adolescent, à sa sortie de l'école ou du collège, vers la situation à laquelle il est le plus apte et où, par conséquent, il a le plus de chance de réussir.

Ceci ne doit pas trop nous étonner. Autrefois en effet, le nombre des professions libérales ou semi-libérales et, surtout, celui des métiers manuels, était relativement peu élevé. Il était donc facile de les connaître et la condition familiale suffisait à déterminer, la plupart du temps, l'entrée dans une de ces professions ou l'un de ces métiers, sans que, d'ailleurs, on y fût assuré du succès. Mais aujourd'hui, il n'en est

plus de même. Le progrès moderne, dans l'ordre scientifique comme dans l'ordre économique, en même temps qu'il tend à effacer, pour beaucoup de situations, cette distinction entre professions et métiers ou même emplois, multiplie de plus en plus, en raison de la division progressive du travail, le nombre de ces situations. Une statistique récente en signalait plus de 30,000. Sans doute, la plupart d'entre elles sont d'importance relative et n'occupent qu'un personnel restreint. Il n'en reste pas moins que, dans une grande ville comme Montréal, il y en a certainement plus d'un milier entre lesquelles l'adolescent — ou sa famille — est parfois bien embarrassé pour choisir celle qu'il embrassera et qui devra le faire vivre et, plus tard, faire vivre les siens, le mieux ou, du moins, le moins mal possible. D'autre part, les professions et les métiers naissent et meurent comme ceux qui les occupent. C'est ainsi, par exemple, que l'industrie de la radio, qui me fournit l'honneur et le plaisir de m'entretenir avec vous, n'a que quelques années d'existence — elle est d'ailleurs déjà très grande et très forte pour son âge, tandis que les petits métiers familiaux sont en train de disparaître. Il importe donc de connaître au préalable les chances de durée et les possibilités de développement de la carrière dans laquelle on se propose d'entrer.

Enfin, — et la crise économique dont nous souffrons actuellement accentue encore le phénomène — il y a présentement nombre de carrières libérales, semi-libérales et manuelles, qui sont encombrées. On ne doit donc s'y engager que si l'on a des chances sérieuses d'y réussir, c'est-à-dire si l'on possède, à un degré suffisamment élevé, les aptitudes physiques, intellectuelles et morales qu'elles requièrent.

Le problème des aptitudes constitue la seconde raison — et la plus importante — de l'apparition tardive de l'orientation professionnelle. Celle-ci n'était possible en effet qu'à la condition que l'on fût à même de faire, d'une part, l'étude morphologique, physiologique et psychologique, des individus et, d'autre part, l'étude des différentes capacités requises pour l'exercice fécond des professions et des métiers. Or, cette science des types humains et cette science du travail sont d'origine toute récente. A vrai dire, les premiers orienteurs ont dû mettre, comme on dit, la charrue devant les boeufs. Car nous avons été capable de dépis-ter les aptitudes d'un sujet donné avant de savoir quelle était leur importance respective dans la vie professionnelle. Néanmoins, les temps « héroïques » de l'orientation professionnelle, temps de tâtonnements et d'incertitudes, sont à peu près passés, grâce à Dieu et, chaque année, cette orientation professionnelle s'enrichit de nouveaux progrès.

*

* *

La question de l'orientation professionnelle ne se pose pas de la même façon, suivant qu'il s'agit de sujets normaux ou de sujets anormaux, de l'intelligence ou du caractère.

Chez un sujet bien doué ou supérieurement doué, le niveau du développement général de l'intelligence est relativement élevé, de même que le nombre des aptitudes particulières. En sorte que — nous le constatons dans les écoles techniques — ce sujet est bon ou même supérieur à peu près partout et, par conséquent, apte à réussir dans pas mal de carrières. Nous avons donc à tenir compte surtout, en ce cas, des goûts de l'individu — car ce qu'on fait avec goût, on le fait généralement mieux — et aussi, quand il y en a une, de l'aptitude prédominante, cette aptitude constituant presque toujours une garantie de succès exceptionnel.

N'exagérons rien. L'orientation professionnelle est encore loin de nous donner entière satisfaction, du moins en matière de professions élevées, et donc très complexes. Mais elle nous donne déjà des résultats très satisfaisants, pour beaucoup de métiers simples. Et, même pour les plus difficiles, elle nous permet d'éliminer les inaptes, ce qui est fort important, soit pour les individus, soit pour l'économie nationale. Quand donc nous affirmons d'un candidat à une profession quelconque qu'il ne peut y réussir, il aurait grand tort de ne pas tenir compte de notre avis, car il le paierait certainement plus tard.

Aussi bien, les classements que l'on a faits, en orientation professionnelle, avant l'entrée d'une école d'apprentissage, puis à la sortie de cette école et, enfin, après quelques années de pratique professionnelle, coïncident assez exactement pour fournir, aux adolescents et à leurs familles, une confiance suffisante dans les conseils que nous leur donnons.

Je dis: conseils, car, bien entendu, les intéressés et leurs parents conservent toute leur indépendance et restent absolument libres au sujet de la décision à prendre. Un office d'orientation professionnelle est une chose assez complexe et qu'on ne doit pas organiser avant de disposer d'un personnel présentant, lui aussi, les aptitudes requises et, de plus, ayant fait un assez long apprentissage dans un service déjà existant.

Ce personnel se compose habituellement d'un médecin, surtout psychiatre, ayant aussi étudié la physiologie et la pathologie des professions et des métiers, et d'un psychologue de laboratoire, s'étant donné

la même préparation. L'un et l'autre, avant d'aborder l'examen direct d'un sujet, utilisent un certain nombre de renseignements, d'origine familiale et scolaire.

L'examen, qui exige un matériel approprié, se passe soit au laboratoire, soit dans un centre professionnel, soit dans une école donnée. Il faut, d'ailleurs, disposer d'un local assez vaste et comportant au moins trois pièces: la salle d'attente, la salle d'examen médical et la salle d'examen psychologique.

Aujourd'hui, on tend à faire l'orientation d'assez bonne heure, à la sortie des classes primaires, c'est-à-dire vers 12 ou 13 ans. J'estime qu'à cet âge, il s'agit plutôt de préorientation que d'orientation proprement dite. Car les goûts et les aptitudes de l'enfant ne sont pas encore suffisamment développés, en de nombreux cas. Et il reste tout l'inconnu qui n'apparaîtra qu'à partir de la crise pubertaire.

Tandis que si l'on reporte à quelques années plus tard, après la fin de cette crise, l'orientation professionnelle entendue au sens que je viens de lui donner, elle nous offre des garanties telles qu'elle rend inutile toute sélection, du moment de l'entrée dans la profession, ou le métier, au sortir de l'apprentissage. Car elle est à la fois orientation et sélection.

DEUXIEME PARTIE

Passons maintenant aux services que l'orientation professionnelle peut rendre, dès maintenant, en matière d'hygiène mentale, publique ou privée.

1. On comprend sans peine qu'il y a grand intérêt, pour la société, à ne laisser occuper certaines situations, particulièrement importantes ou délicates, que par des gens soigneusement sélectionnés. Abandonner, par exemple, la gestion d'une entreprise à un dégénéré du type mythomane — voleur — le cas est hélas! moins rare qu'on ne le pense, — c'est évidemment s'exposer à de sérieux mécomptes. Ou bien confier la conduite d'une locomotive, d'un tramway, d'un autobus ou même d'un simple taxi, à des sujets dont l'état nerveux ou mental laisse à désirer, c'est courir le risque, à peu près certain, d'accidents et, parfois, de catastrophes. D'autant — on l'a constaté nettement pour des automobilistes trop émotifs — que le premier accident, en raison même du choc psychique qu'il produit chez son auteur, aggrave le nervosisme de celui-ci et le prédispose davantage encore à de nouvelles mésaventures.

Si l'orientation professionnelle fonctionnait normalement à l'entrée d'un certain nombre de métiers ou de professions qui mettent en jeu

la vie ou la santé de nos semblables, quantité d'existences humaines seraient sauvées chaque année et, du même coup, les employeurs économiseraient un capital considérable, consacré jusqu'ici à l'indemnisation de la famille des victimes. Ce que je dis ici n'est d'ailleurs pas une simple affirmation théorique. Le directeur général de la société des Transports en commun de la région parisienne déclarait en effet, une année seulement après qu'il eut introduit dans ses services la sélection des machinistes, que le coût des accidents avait diminué d'une somme supérieure à plus de cinquante mille piastres.

Malheureusement, nous trouvons encore, dans beaucoup de ces professions et de ces métiers, un bon nombre d'inaptes, qu'un examen sérieux au début — et des examens périodiques de contrôle, en cours de route, — permettraient certainement d'éliminer, pour le plus grand bien de la Société.

2. Si nous descendons de l'intérêt général aux intérêts particuliers des individus, l'importance de l'orientation professionnelle nous apparaît non moins évidente.

Prenons le cas de ces débiles mentaux qu'on appelle, dans nos écoles, des arriérés. Je ne parle, bien entendu, que des moins atteints d'entre eux, ceux qui sont éducatibles ou rééducatibles, du moins partiellement, — les plus touchés devant être, quand leur famille ne peut les prendre en charge, internés à vie dans des établissements hospitaliers.

Ces débiles légers, auxquels il faut une instruction particulière, sont actuellement éduqués dans des classes ou même des écoles spéciales. Mais, faute d'orientation professionnelle, la formation qu'ils y reçoivent, trop calquée sur celle des établissements normaux, n'est pas suffisamment adaptée à l'état de chacun d'eux. Et beaucoup de sujets — plus qu'on ne nous le dit — restent incapables, à la sortie de ces écoles ou de ces classes, de fournir un travail utile et suffisamment rémunérateur. Si, au contraire, après les avoir dépistés dans nos établissements scolaires, on les avait soumis à un bon examen d'orientation professionnelle — et ce que j'affirme ici des arriérés s'applique à plus forte raison aux élèves simplement mal doués — on aurait pu créer pour eux un enseignement vraiment à leur mesure, c'est-à-dire approprié à leurs possibilités présentes et futures.

En effet, il n'y a pas corrélation absolue entre ce que nous appelons l'intelligence générale et les aptitudes particulières. Et si, chez les sujets les plus atteints, celles-ci sont aussi pauvres que celle-là, il y a pas mal d'enfants qui, malgré leur niveau intellectuel assez bas, présentent une ou plusieurs aptitudes assez marquées — la plupart du temps d'ordre pratique et moteur — que l'enseignement actuel ne met

pas suffisamment en relief et qui devraient constituer, à mon avis du moins, le point de départ de leur rééducation.

Chez ces sujets, l'orientation professionnelle n'est pas seulement utile, elle est nécessaire. Car, si les mieux doués ont habituellement, comme je vous l'ai dit, des aptitudes multiples et peuvent réussir dans un certain nombre de carrières, les déshérités dont nous parlons n'en ont souvent qu'une seule et, parfois, fort peu développée. Il est donc indispensable de la chercher et de la trouver, ce qui n'est pas toujours facile. Aussi, j'estime que le groupement des arriérés dans les écoles ou les classes spéciales devrait désormais se faire, non plus d'après leur niveau de développement intellectuel, tel du moins que le mesurent actuellement les *tests*, mais d'après leurs *aptitudes*, décelées également par des tests, d'ailleurs plus précis que les tests d'intelligence. Car des enfants qui ont le même niveau mental peuvent avoir des aptitudes fort différentes et particulièrement quand il s'agit de l'apprentissage d'un métier, d'un métier facile évidemment.

Il conviendrait également de faire de cet apprentissage la base même de leur rééducation, étant donné surtout qu'ils ne s'intéressent guère qu'aux choses concrètes. Et, comme le nombre des matières simples qui leur sont accessibles n'est pas très élevé, le nombre des classes correspondant à chacun de ces métiers ne le serait pas davantage. En tout cas, chacun de ces malheureux pourrait y recevoir toujours une formation appropriée d'une part à ses aptitudes et, d'autre part, à la préparation de sa vie professionnelle future.

Mais l'hygiène mentale n'a pas à s'occuper seulement des arriérés. Quantité de sujets, normalement et, parfois même, supérieurement doués, relèvent aussi de ses services, en raison des troubles d'ordre affectif, intellectuel ou volontaire dont ils sont atteints et qui, s'ils ne constituent pas toujours un danger social, comme dans les cas dont je parlais tout à l'heure à propos de l'hygiène publique, sont néanmoins la cause de nombre d'insuccès et d'accidents professionnels.

Nous rencontrons souvent, dans nos consultations, des hommes, quelquefois jeunes encore, qui ont dû abandonner leur métier plusieurs fois déjà, pour ce motif. Je vais vous citer quelques cas, parmi les plus fréquents.

Sans parler des instables, heureusement assez rares, qui ne peuvent conserver de situation, tourmentés qu'ils sont par un besoin perpétuel de changement et même de fugue, comme ces chemineaux incapables de résister à l'appel de la route, nous voyons quantité de malheureux qui, faute d'orientation convenable, ont peine à trouver leur vraie place dans la vie. Ce qui nous démontre, entre parenthèses, que

nul n'est bon juge dans sa propre cause ou même que nombre de parents se font d'étranges illusions sur leurs enfants.

Ainsi nous découvrons parfois de ces grands timides constitutionnels, dont j'ai parlé dans un de mes cours à l'École technique et qui se sont faits vendeurs, voyageurs de commerce ou représentants. Naturellement, comme leur chiffre de vente est médiocre, on est obligé de les remplacer, si intelligents et si consciencieux qu'ils puissent être. D'autres, des cyclo-thymiques, c'est-à-dire à alternatives d'excitation et de dépression, sont extrêmement irréguliers dans leur travail. D'autres encore ont des troubles de caractère qui les rendent insupportables et les font renvoyer.

Mais c'est surtout en matière d'accidents du travail que l'orientation professionnelle nous semble indispensable. Que d'épileptiques frustes, que de grands nerveux font des chutes de l'échaffaudage sur lequel ils travaillaient! Que de travailleurs à attention défectueuse ou à fatigabilité excessive sont les victimes des machines-outils auxquelles ils sont attachés! Des recherches récentes nous permettent d'affirmer que le nombre de ces accidents du travail serait considérablement réduit, si chacun des travailleurs se trouvait vraiment à la place où il devrait être.

Il y aurait, pour finir, à vous parler de certains troubles mentaux que l'on rencontre également dans la vie professionnelle. On a trouvé de véritables aliénés, chargés de services où leur folie pouvait être extrêmement dangereuse, mélancoliques, anxieux, cherchant à se dérober par le suicide à leur état pénible, sans souci de ceux qui les entouraient, paralytiques généraux, conduisant des trains ou des autocars, persécutés voyant un ennemi dans celui qui travaillait à côté d'eux et cherchant à s'en débarrasser. Ce que je viens de vous dire, pour sommaire qu'il soit, suffira néanmoins, je l'espère, à vous montrer quels services peut rendre à l'hygiène mentale et, par elle, aux individus et à la société même, l'orientation professionnelle.

Gustave JEANJEAN,

20 novembre 1931.

du laboratoire de Psychologie appliquée
professeur de Psychologie et directeur
de l'Institut catholique de Paris.

NIHIL OBSTAT:

Marianapolis, die 28^a Aprilis 1932

Canonic. Æmiliius CHARTIER,

Censor Librorum.

Imprimatur:

† Em. A. DESCHAMPS, Vic.-Gén.,

Ev. de Thennesis,

Aux. de Montréal.

Montréal, 29 avril, 1932.

Les constitutions nerveuses et mentales

J'ai pour mission, Mesdames et Messieurs, de vous parler ce soir des constitutions psychopathiques. Ces états particuliers, qu'il convient d'opposer aux psychopathies organiques, ne s'accompagnent d'aucune lésion décelable des centres nerveux; ils ne sont pas attribuables à une cause accidentelle, infectieuse ou toxi-infectieuse; ils évoluent sans hallucinations et n'affectent pas l'intelligence. Ces troubles sont dits constitutionnels, parce qu'ils sont innés, qu'ils apparaissent précocement, et qu'ils proviennent de l'hérédité, de cette hérédité morbide dont vous a récemment parlé dans le détail, mon collègue Amyot. En somme, chez ces individus, le conflit se déroule tout entier dans le domaine de l'Affectif, et cette seule notion suffit à les séparer des grands malades de l'Intelligence, les arriérés et déments de tous types.

On ne peut pas parler de constitutions sans rendre hommage à Achille Delmes et à Marcel Boll. Le travail fondamental de ces auteurs a complètement transformé la manière de voir des anciens, comme il a singulièrement facilité le classement des individus. Avant eux, on parlait confusément de Sensibilité, de Volonté, de Jugement, on en parle, du reste, encore, confondant plus ou moins deux aspects totalement différents de la personne humaine: l'Intelligence, froide raison, et l'Affectivité, véritable force qui nous pousse à l'acte. « Nous croyons, disait Maurice de Fleury, demeurer aux régions sereines du pur entendement, tandis qu'à notre insu, nous mène la sourde impulsion d'un état affectif. » Cette Intelligence et cette Affectivité constituent notre personnalité innée, à opposer à notre personnalité acquise, faite exclusivement de l'accumulation de nos expériences. Les facultés de l'Intellect: Imagination, Mémoire et Jugement, de même que l'étude, moins importante, de la personnalité acquise, seront forcément passées sous silence, et nous dévouerons les quelques minutes qui nous sont accordées, aux seules dispositions affectives.

Ces dispositions affectives, véritable signature de l'âme, sont au nombre de cinq: l'activité, l'émotivité, l'avidité, la bonté, la sociabilité. Et maintenant, comme préambule indispensable, quelques définitions, pour mieux accentuer la notion de déviation psychopathique, dont j'aurai bientôt à reparler.

L'activité, est le pouvoir plus ou moins fort d'agir spontanément. Parmi les déviés dans le sens hyperactivité se rangent les exubérants, les bavards, les entreprenants, les gais; les déprimés, au contraire, se reconnaîtront à leur silence, à leur indolence, à leur pessimisme, à leur apathie. L'émotivité est la facilité de réagir aux sollicitations du

monde extérieur. Une émotivité excessive fera les vibrants, les prompts aux vives réactions, les grands impressionnables; une émotivité restreinte ou inexistante donnera les impassibles. L'avidité est l'ardeur à revendiquer son dû, à s'enrichir de puissance et d'argent, à s'admirer; l'hypertrophie de cette disposition créera les égocentriques et les cupides; son atrophie réalisera les humbles et les désintéressés. La bonté, est la possibilité, très variable d'un homme à l'autre, de s'oublier au service d'autrui. Son augmentatitn donnera naissance aux bonasses et aux débonnaires; sa diminution et surtout son abolition produira les pervers et les cruels. La sociabilité, enfin, est l'amabilité, la franchise, la simple bienséance des individus loyaux. L'excès engendra la flatterie, le mensonge et la simulation, tandis que l'insuffisance constituera les insociables et les cyniques.

On rencontre très rarement ces cinq dispositions parfaitement dosées et réparties. Il est assez difficile, en effet, de se représenter le surhomme que serait un être humain, infatigable sans désarroi, émotif sans anxiété, légitimement ambitieux sans pour cela nuire à son prochain, magnanime sans faiblesse, et enfin, aimable et sincère à la fois. Les grands saints ne sont pas autrement pourvus!

Légères, les déviations, par excès ou par défaut, de ces cinq dispositions affectives innées, expriment la déformation psychique spéciale, qu'est précisément une constitution psychopathique. Rassurez-vous, je vous prie, ces accentuations du caractère ne sont pas des maladies mentales; elles ne représentent qu'un terrain propice à leur éclosion, ou encore, une avenue, qui dans le cas de monstrueuses déviations seulement, conduira le prédisposé à la psychose confirmée.

Des exemples, nécessairement très abrégés, feront peut-être mieux comprendre ces secs exposés.

Voici une jeune fille très agréable, certes! mais sa loquacité et sa gesticulation étonnent un peu. Sa gaîté est trop tapageuse. Elle est optimiste et exubérante. Elle pense et décide vite. Elle entreprend mille corvées mondaines ou charitables. Elle n'est jamais fatiguée. Après un court sommeil, son tonus est intact, et elle recommence le lendemain, la série de ses débordantes activités. Quelques mois plus tard, la même aimable jeune personne n'est plus reconnaissable. Elle s'isole; elle parle peu; ses gestes sont rares; elle craint maintenant le risque; elle ne sort pas; elle ne s'intéresse plus à rien et sa paradoxale tranquillité éloigne d'elle le groupe que son enjouement captivait. Pour peu qu'elle soit impressionnable à l'excès, elle versera dans les plus sombres fantaisies.

Vous avez là en raccourci, le tableau des phases hyperactive et dépressive de la constitution cyclothymique, — cyclothymique, parce

que évoluant par cycles successifs de l'humeur, ou mieux, par alternatives d'excitation et de dépression, — et représentant les déviations en plus et en moins de la disposition Activité. On devine aisément que la psychose correspondante sera, pour la première phase, l'accès d'agitation maniaque, et pour la seconde, l'accès de dépression mélancolique.

Vous avez tous connu l'inquiet d'habitude, celui que les psychiâtres appellent le petit anxieux. Sa description ne demande pas de longueurs. Il est apparemment comme tout le monde, mais en réalité, il est en perpétuelle contraction; tout est pour lui sujet de crainte; il a le trac, cette angoisse mineure, et il s'effondre pour un rien. Il ne connaît pas la détente. Il attend constamment la catastrophe. Il est volontiers obsédé, ou bien encore, il obéit parfois à des impulsions bizarres, comme par exemple, la kleptomanie ou impulsion à voler aux étalages. Il transpire abondamment et son coeur s'accélère au moindre récit un peu passionnant. Il rougit à la seule mention de son nom. C'est l'hyperémotif constitutionnel. Le Salavin de Georges Duhamel en est un portrait des mieux réussis. Que surviennent chez le grand émotif de trop violentes secousses, et cette hyperémotivité, déjà si réceptive, sera débordée, puis remplacée par l'inquiétude suprême qu'est l'angoisse. Que le processus progresse davantage, et que l'angoisse elle-même atteigne l'ultime paroxysme, et nous serons en présence de la psychose la plus pénible et la plus douloureuse, celle qui conduit à l'abolition des instincts primordiaux. Permettez-moi de ne pas insister, du reste, au cours d'une prochaine causeries, mon collègue Langlois doit exposer devant vous les thèmes: dépression et anxiété. Contrairement à l'hyperémotif, l'impassible ne s'émeut pas; les revers comme le bonheur le laissent indifférent.

Vous avez sûrement parmi vos relations, des amis qui ont mauvais caractère. Vous avez remarqué que, remplis de confiance en eux-mêmes, orgueilleux, égoïstes et accapareurs, ils sont avides d'honneurs et d'argent; qu'ils se dorlotent et s'aiment par-dessus tout; que dans la discussion ils ont toujours raison; qu'avec cela, ombrageux, méfiants et susceptibles, ils n'ont confiance en personne et sont immédiatement vexés à ce qui pourrait être interprété de loin, comme un début d'allusion malveillante à leur égard. Eh! bien, vous venez, sans vous en douter, j'en suis sûr, de décrire sommairement la constitution paranoïaque. Cette épithète, assez cocasse, signifie: qui raisonne à côté, qui raisonne faussement. L'aboutissant pathologique de la cristallisation de ces tendances, en somme, l'avidité morbide, se manifestera par un délire bien individualisé, appelé Paranoïa, et caractérisé par d'absurdes idées de grandeur ou de persécution. L'inverse de cette déviation est la trop grande confiance, le désintéressement, la belle modestie, sur lesquels nous ne pouvons insister.

Vous n'éprouverez aucune surprise à m'entendre affirmer que les individus chez lesquels, la bonté est très affaiblie ou absente, sont des demi-malades, et qu'ils n'ont pas choisi délibérément leur lot. Dès l'enfance, ils se montrent désobéissants, querelleurs et rancuniers. D'abord, fléaux du mobilier et des fleurs, ils s'en prennent bientôt aux animaux, quand ce n'est pas à leurs compagnons de jeux. Ils sont avides de douleurs et de sang. A l'âge adulte, ces jeunes pervers peuvent en rester aux délits mineurs, si l'éthisme n'est pas chez eux complètement atrophié. Si, par contre, ils sont dépourvus de tout sens moral, ils glisseront graduellement vers les crimes les plus effroyables, vers la psychose perverse ou folie morale. Sur ces bourreaux, fermés à la tendresse et au repentir, les punitions restent sans effets. Outre l'absence fondamentale de bonté, le récidivisme, l'inadaptabilité et l'incurabilité caractérisent ces grands lacunaires. C'est afin de résoudre partiellement l'énorme problème de leur maniement, que l'on commence à édifier un peu partout des asiles-prisons, cette excellente formule, qui allie à la notion d'état maladif, celle de sanction judiciaire. Le danger pour la société de maintenir en son sein semblables délinquants est encore accru du fait que, déjà dénués d'altruisme et de sentiments charitables, ces déshérités du sort, sont pour la plupart, des débiles mentaux, et par là même, privés en plus, de tout frein intellectuel.

Il est important de retenir qu'il ne faut pas confondre ces pervers du sens moral avec les pervers sexuels. Ces derniers, rarement méchants, ressortissent surtout à la constitution hyperémotive. Ce sont pour la plupart des impulsifs déprimés, et de petits anxieux.

A l'opposé des méchants dont je viens de vous parler, ceux qui pèchent par excès de bonté, pour plus sympathiques qu'ils puissent paraître, ont souvent des faiblesses fort coûteuses. En vérité, la bonté bien équilibrée est assez rare.

Nous en arrivons enfin aux déviations de la sociabilité et à son exagération malade, la constitution mythomane, caractérisée par le besoin presque impulsif de se rendre intéressant, d'étonner, d'émerveiller, d'altérer plus ou moins consciemment la vérité. Les degrés extrêmes de cette attirance morbide sont la mythomanie, ou maladie du mensonge, et l'hystérie-pithiatisme, ou maladie de la simulation. Comme je ne puis insister, je renvoie les esprits chercheurs aux travaux de Charcot, et surtout à ceux de Babinski. Mais revenons à la simple tendance, à l'état psychopathique mitigé. Vauvenargues, qui était sévère, disait, mi-sérieux, mi-badin :

« Le désir de plaire est déjà un mensonge. »

Il stigmatisait dans cette maxime mémorable, les grandes coquettes de tous les temps, mais entendons-nous bien, non pas celles, qui très normalement ne détestent pas une jolie toilette, mais celles, qui selon Littré, désirent attirer en plaisant. Vauvenargues était probablement un mé-

fiant, un vindicatif, et puisque vous êtes maintenant renseignés, un petit paranoïaque. A côté de ces bénignes infractions féminines à la vérité, il existe encore nombre d'autres modalités de l'invéracité. Les avides d'admiration, les faux-idéalistes, qui vous racontent passionnément des récits apparemment authentiques, mais habilement déformés à leur avantage, sont encore des mythomanes constitutionnels. Toujours mythomanes, et par conséquent candidats à la névrose, les individus trop bienveillants, qui vous débitent avec sérénité des compliments banaux et tapageurs, les hypocrites, les flagorneurs, les onctueux, les arrivistes; candidates aux mêmes accidents névropathiques, les coquettes dépourvues de bonté, les courtisanes, les intrigantes, les Célimène de tous pays.

L'antithèse de ces élégants parleurs, de ces menteurs de toutes catégories, c'est le Misanthrope, personnage détestable, certes, mais tout de même, plus recommandable, que le fourbe qui fait l'aimable ou le dissimulé qui travestit la sincérité.

L'ensemble de ces cinq dispositions affectives, avec leurs déviations en plus ou en moins, constitue le tempérament, sur lequel, viendront se greffer les fruits de l'expérience: goûts, habitudes et croyances, véritables éléments acquis, les seuls, sur lesquels l'hygiène mentale aît quelque influence durable. Soyons sincères, et admettons qu'il serait illogique de croire, que nous puissions faire disparaître une tendance innée; tout au plus, réussissons-nous à amoindrir par les moyens moraux, par cette psychothérapie, tout de même non négligeable, l'intensité de certains états dépressifs ou émotifs d'envergure modérée. Si paradoxal et matérialiste que cela puisse sembler, il faut avouer, que les maladies de l'Affectif sont en général plus sensibles aux antispasmodiques qu'à la thérapeutique verbale.

J'aurais encore voulu pouvoir vous exposer les possibilités incalculables, que crée la combinaison infiniment nuancée des cinq dispositions, que bien imparfaitement, je viens d'esquisser devant vous.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de souligner encore une fois, en terminant cette série d'exemples, que si les tendances psychopathiques sont très répandues, celles-ci n'aboutissent que dans un très faible pourcentage à l'aliénation mentale.

Le temps dont je disposais ne m'a permis de vous présenter que des ébauches. Vous vous êtes peut-être reconnus dans ces petits portraits, ou si vous n'osez l'avouer, vous avez sûrement classé plusieurs de vos connaissances.

En définitive, je devrais plutôt me féliciter de ma brièveté, puisque de plus amples développements, en vous renseignant trop, m'eussent peut-être infligé de votre part, un diagnostic peu flatteur.

L'hygiène nerveuse individuelle normale

L'Hygiène du système Nerveux.

L'hygiène du système nerveux étudie la meilleure utilisation que nous pouvons en faire et le rendement optimum du travail intellectuel. Elle est conditionnée par deux facteurs: la valeur de l'instrument, du cerveau, et l'ordonnance du travail.

De quoi est faite la valeur du cerveau?

Tous les auteurs sont unanimes à nous dire qu'elle ne relève pas de la masse cérébrale. On a connu des hommes fort intelligents qui n'avaient à disposer que d'un cerveau relativement petit dont le poids a été trouvé inférieur à la moyenne. De plus, on sait que le cerveau de la femme pèse généralement moins que celui de l'homme. Or qui oserait prétendre que la femme est moins intelligente que l'homme? Mais, bien que la quantité ne soit pas en relation directe avec le développement intellectuel, il faut convenir toutefois qu'il y a un minimum qu'on ne saurait dépasser.

La qualité du cerveau relève de certains facteurs au nombre desquels figurent l'hérédité, les conditions psycho-physiques qui entourent l'enfant, l'abstention de tout ce qui peut la déprécier.

On ne connaît pas toutes les lois de l'hérédité. Certains faits, cependant, sont indéniables. Les alcooliques, les syphilitiques, les arriérés sont, plus que les parents sains, susceptibles de procréer des dégénérés.

L'expérience démontre ainsi que les enfants, du fait de l'hérédité, présentent des valeurs inégales.

L'effet de l'action anormale des glandes endocrines sur le développement cérébral est aussi un fait connu. Ces glandes secrètent des substances spéciales, les hormones, qui exercent sur le comportement des individus une influence manifeste.

L'ambiance dans laquelle pousse l'enfant influe aussi considérablement sur le développement de son cerveau par suite de sa grande suggestibilité. On l'a dit avec vérité: L'enfant est une cire malléable

qui reçoit facilement toutes les impressions qu'on lui fait subir. Il est donc important d'entourer l'enfant de choses qui élèvent. Les bons exemples auront toujours, dans l'éducation une influence prépondérante. Pour la même raison il faut développer aussi chez lui, le sens de l'esthétique. Il faut lui éviter la vue de tout ce qui est pénible et qui pourrait impressionner défavorablement son cerveau.

Il en va de même, quoique à un degré moindre, des conditions physiques. L'enfant qui voit que tout est toujours soigné, rangé autour de lui, sera plus porté à se tenir propre. L'autre, au contraire, qui vit dans le désordre le plus complet, dans un logement négligé et malpropre, en subira nécessairement l'influence défavorable.

Etant donné qu'on dispose d'un instrument, d'un cerveau, de bonne qualité, il faut le maintenir tel. Pour cela, évitons tout ce qui peut en déprécier la valeur. On sait l'action défavorable exercée sur les centres cérébraux par l'alcool, les narcotiques, comme la morphine, l'héroïne. On accuse le tabac de parésier les prolongements des cellules nerveuses à leur point de rencontre et, par conséquent, de nuire à leur action qui doit être instantanée. On explique de cette façon l'entrave qu'il cause à la mémoire. Evitons tous les stimulants exagérés comme l'alcool, le thé trop fort. Ménageons l'énergie nerveuse dont nous disposons par une vie volontairement calme, éloignée toute cause de surexcitation. C'est pour cette raison qu'il faut déconseiller à tous et particulièrement aux enfants la fréquentation des spectacles où l'on excite la nervosité à l'excès.

La bonne ordonnance du travail intellectuel influe considérablement sur son rendement. C'est cette base physique du travail intellectuel que nous allons maintenant étudier.

La question qui se pose est la suivante: Profitons-nous également de tout le temps que nous consacrons à une étude? L'expérience répond par la négative.

Il y a d'abord une première phase, qui dure un certain temps, pendant laquelle on déploie un effort, on fait du travail mais en pure perte. On a appelé ce premier temps, celui de la *mise en train*, pendant lequel on se débarrasse des concepts étrangers à l'objet de l'étude que l'on entreprend. La durée n'en est pas uniforme. Elle varie avec les sujets. Elle est plus longue chez les enfants. Des élèves peuvent même passer une bonne partie du temps de la classe en mise en train. Sa durée diminue avec l'habitude de l'étude. Elle varie encore avec les matières à étudier suivant la plus ou moins grande concentration de l'attention qu'elles exigent.

Le temps de la mise en train terminé, commence la deuxième phase, c'est le temps dit de *l'entraînement*. On travaille maintenant avec profit. Toute l'attention est concentré sur l'objet de l'étude. On devient étranger à toute préoccupation du dehors. Une expérience que tous ont pu faire, la démontre bien, c'est celle de la diminution de l'acuité sensorielle. On peut travailler, lire tout à côté d'une horloge sans entendre la sonnerie.

Au bout d'un certain temps, survient un autre facteur, c'est la fatigue. La cellule nerveuse subit, en effet, la loi de la fatigue comme toutes les autres cellules vivantes. Cette loi est général, inéluctable.

Laissons de côté, faute de temps, l'étude pourtant si intéressante des preuves de la fatigue et de sa cause physiologique.

La question qui intéresse davantage l'instituteur est bien celle des signes par lesquels il peut reconnaître la fatigue chez les élèves. Ce sont les suivants: agitation, dissipation, chez les enfants nerveux il pourra même se produire des grimaces, des tics, des baillements, de la somnolence. Tous ces symptômes ont pour base l'inattention qui est la véritable soupape de sûreté de l'enfant. Ce sont là autant d'indices précieux que tout bon instituteur doit s'employer à remarquer pour donner aux enfants la détente que leur physiologie réclame.

Ces bases étant établies, le problème qui se pose maintenant et qu'il convient de solutionner dans le meilleur intérêt de la cause de l'enseignement est bien le suivant: par quels moyens pouvons-nous favoriser l'entraînement, diminuer la fatigue, et par conséquent augmenter le rendement du travail intellectuel? Les connaissances que nous venons d'acquérir de même que l'expérience, vont nous permettre d'établir les suivants:

Le premier moyen consiste à recourir à l'enseignement sensoriel. On sait, en effet, que les différents centres de la mémoire se prêtent un mutuel appui. De plus, l'enseignement sensoriel exige moins d'attention soutenue que l'enseignement abstrait. Or, la première faculté que la fatigue fait fléchir est bien l'attention.

Le second moyen est l'interposition des pauses entre des périodes de travail. On a trouvé qu'il était de l'avantage des travailleurs intellectuels, aussi bien que des travailleurs mécaniques, d'intercaler un repos après un certain temps de travail. La valeur des pauses a été démontrée d'une façon éclatante au cours de la dernière guerre dans l'armée anglaise. Deux équipes de soldats, de même nombre, devaient creuser chacune une tranchée de même longueur. Tous les hommes de la première équipe ont travaillé sans discontinuer et aussi fort qu'il leur était possible de le faire. Les hommes de la seconde équipe furent

divisés par groupes, et chaque groupe se mit au travail avec énergie pendant cinq minutes puis se reposa pendant dix minutes. Cette dernière équipe n'eut aucune difficulté à finir le travail bien avant l'autre. Les hommes de la première équipe ont perdu parce qu'ils ont été vaincus par la loi physiologique inexorable de la fatigue plus forte qu'eux. Les pauses se sont démontrées aussi bienfaisantes pour le travail mental. Il faut donc recourir aux pauses. Lesquelles faut-il prendre? Les suffrages semblent se rallier en faveur d'une pause de 10 minutes intercalée entre chaque heure de travail en augmentant la durée avec le nombre des heures d'études.

Le troisième consiste dans la durée des études. Sans entrer dans les détails, faute de temps, posons simplement le principe de la graduer suivant l'âge des enfants.

Le sommeil est indispensable. La physiologie nous l'enseigne; l'expérience de tous les jours nous le démontre. Aussi, la discussion ne porte-t-elle pas sur sa nécessité mais bien sur sa durée. Contentons-nous d'admettre que les travailleurs intellectuels en ont plus besoin que les travailleurs simplement mécaniques. Les premiers, en effet, accumulent, plus que les autres, des déchets organiques au niveau de leurs cellules cérébrales. On sait de plus que le seul temps où ces cellules peuvent vraiment se reposer, c'est-à-dire éliminer les déchets organiques accumulés pendant le temps de la veille, est bien celui du sommeil. Mais combien faut-il d'heures pour pourvoir à cette élimination complète? Ici, encore, l'expérience venant à notre secours, répondra: Le travailleur intellectuel doit prendre un minimum de 8 heures de sommeil; s'il peut s'en accorder 8½ heures, il ne s'en trouvera que mieux encore. On peut même dire que neuf heures de sommeil n'est pas une exagération.

Un bon conseil à suivre est aussi de mettre de la variété dans les matières à étudier. Le problème peut se poser comme suit: On peut consacrer au travail, disons, une période de deux heures, avec la pause réglementaire de dix minutes entre les deux, vaut-il mieux consacrer tout le temps à une seule matière ou le diviser en deux ou trois? L'expérience démontre qu'il y a plus avantage à repasser dans ces deux heures, différentes matières que de concentrer l'attention sur une seule. Pourquoi? Parce que, en étudiant une matière, on intéresse plus intensément certains groupes de cellules. Il ne faudrait pas, toutefois, exagérer la portée de ce fait physiologique et dire que le cerveau est partagé en compartiments étanches. Nous savons, au contraire, que tout le système nerveux central est en ébranlement pendant tout le temps du travail mental. Mais pour éviter l'accumulation de la fatigue dans les mêmes

centres nerveux, il vaut mieux les laisser un peu de côté et intéresser d'autres groupes d'une façon plus intense en changement de matière.

Mais une question bien pertinente se pose ici: Si nous devons apporter de la variété dans les sujets à étudier, est-il indifférent de commencer par l'un quelconque d'entre eux ou devons-nous plutôt les sérier suivant un ordre donné? Puisque nous savons que la fatigue nuit au rendement, nous pouvons répondre qu'il y a, dans les sujets de nos études, une hiérarchie à établir basée sur l'attention différente qu'ils exigent. S'il en est ainsi, on devra mettre au commencement les matières qui, en exigeant une plus grande concentration de l'attention, doivent trouver des éléments nerveux plus aptes à la fournir, c'est-à-dire moins fatigués.

A ces points de vue, on peut diviser les matières de l'enseignement en indiquant par un indice arbitraire, la fatigue qu'elles causent. La distribution pourrait être la suivante:

Mathématiques, récitation par coeur, composition ..	100
Traduction de texte	90
Gymnastique	80
Matières susceptibles d'enseignement sensoriel:	
Géographie, histoire, sciences, etc.	70
Dessin	60

On sera sans doute étonné de voir la gymnastique figurer sur le tableau et dans une proportion aussi élevée. On est sous l'impression que le travail musculaire repose du travail mental. Or, c'est là une erreur complète. Mosso l'a bien démontrée. Il est donc autorisé à écrire: « C'est une erreur physiologie d'interrompre les leçons pour faire faire aux écoliers des exercices de gymnastique, dans l'espoir que l'on diminuera ainsi la fatigue du cerveau. En obligeant le système nerveux à un effort musculaire quand il est épuisé par un travail intellectuel, on trouve des muscles moins aptes au travail et on ajoute à la fatigue précédente une fatigue de même nature qui nuit également au système nerveux. » On peut d'ailleurs répéter l'expérience suivante qui paraît concluante. On donne une dictée aux élèves d'une même classe divisés en deux groupes, l'un n'ayant pas subi de fatigue musculaire et l'autre ayant fait une longue promenade. Ce dernier fera plus de fautes que le premier.

La physiologie nous avertit aussi que, dans l'ordonnance du travail, il faut respecter l'état de santé de l'enfant. On favorisera donc tous les moyens susceptibles d'exercer sur son état de santé un influence favorable et que donne l'hygiène individuelle.

Enfin, il nous reste une dernière recommandation à suivre, celle de maintenir l'ambiance dans le meilleur état pour favoriser l'étude.

Mentionnons particulièrement le silence et l'air atmosphérique.

Mosso nous fait part de l'expérience suivante: Obersteiner a prouvé que le bruit et toutes les causes qui tendent à distraire l'attention augmentent le temps de la réaction physiologique. Un seul exemple suffira à démontrer jusqu'à quel point notre cerveau fonctionne mieux dans le silence. Il fait jouer de l'orgue dans une pièce tout en prenant la mesure du temps de réaction. Quand il opère dans le silence, le sujet de l'expérience prend 100 millièmes de seconde à faire un signe de la main droite qu'il a ressenti qu'on lui a touché la main gauche; mais avec le jeu de l'orgue, il en prend 140 et 144. Le retard se produit en dépit du fait que le sujet apporte alors une plus grande concentration de son attention. Quand on fait cesser le jeu de l'orgue, le temps de la réaction redevient comme au paravant.

De même, plus on maintient favorable l'état de l'air atmosphérique, meilleur est le rendement du travail mental. A l'appui de cette thèse, Mosso apporte le fait suivant: « Charles Paget, en Angleterre, a fait une expérience qu'il convient bien de consigner. Désappointé du progrès des élèves de sa classe, il les divisa en deux groupes: A un premier, il continua la classe comme à l'ordinaire; quant aux autres enfants, il leur fit partager leur temps au dehors entre l'étude et les jeux. A la fin de l'année, ce dernier groupe dépassa l'autre aussi bien en diligence qu'en connaissance » Ce sont là d'ailleurs les résultats que, même avec un horaire diminué, donnent les classes en pleine air si répandues aujourd'hui en divers pays.

Voilà, brièvement rappelées, les règles que l'on peut actuellement formuler pour nous aider à maintenir à l'état normal le premier de nos organes et pour lui faire produire son rendement optimum. En s'en inspirant, nos éducateurs ne pourront que faire grandement bénéficier la cause si importante de l'enseignement qu'ils ont à coeur de mener à bien.

J.-A. BAUDOUIN.

15 décembre 1931.

L'hygiène individuelle dans les maladies nerveuses

Mesdames, Messieurs:

Une année nouvelle vient de s'ouvrir et nous entendons encore l'écho joyeux de nos souhaits réciproques. Ce n'est peut-être pas le moment de distraire notre pensée de nos sentiments actuels de réjouissance. Pourtant, mon rôle ce soir m'y obligera, ayant pour mission de vous décrire les moyens que la médecine met à notre disposition pour sauvegarder, autant qu'il se peut, l'intégrité physique et psychique de nos fonctions nerveuses.

Et d'abord, affirmons sans hésiter, qu'elles sont souvent menacées, ces fonctions de notre système nerveux et menacées par les conditions mêmes de notre existence. En effet, « que la vie de l'humanité, à quel-
« que moment ou en quelque lieu qu'on la regarde, apparaisse comme
« une immense agitation, personne ne saurait le contester » (Père Sanson). Et nous-mêmes, depuis quelque vingt ans, n'avons-nous pas été les témoins de perturbations sérieuses qui, tour à tour ou simultanément, sont venues troubler la sécurité des peuples et conséquemment des individus? Des désordres économiques, politiques, financiers, religieux et sociaux, dont les répercussions sur nos nerfs sont indéniables, ont tenu l'univers dans un état de douloureuse inquiétude.

C'est à se demander si nous avons vraiment le droit de nous enorgueillir de ce que nous appelons parfois avec fierté: la civilisation moderne.

Ne semble-t-il pas qu'elle se soit souvent écartée de son but, cette civilisation, et qu'au lieu d'apporter au genre humain plus de bonheur, elle n'ait réussi qu'à pousser à son paroxysme l'ambition, la cupidité des hommes.

La course à l'or, le goût du luxe, la soif des plaisir, le souci constant du confort matériel, n'ont-ils pas complètement masqué l'importance pourtant plus grande de la paix de l'âme, de la douce tranquillité de l'esprit? En conséquence, devant les exigences toujours croissantes imposées par la vie telle que nous la vivons dans ce siècle de fiévreuse activité, nos cerveaux sont constamment en ébullition et nos nerfs, selon l'expression populaire, sont « à fleur de peau.»

La médecine pourtant nous enseigne que ce n'est pas toujours impunément que nous pouvons réagir contre ces excitations répétées, ces ébranlements continuels de notre système nerveux car, que la limite de notre résistance soit dépassée et c'est alors le déséquilibre et avec lui, tout le pénible cortège de misères qui s'ensuit.

Il est donc bien d'actualité le sujet que nous allons maintenant développer: L'HYGIÈNE INDIVIDUELLE dans les MALADIES NERVEUSES.

*

* * *

Le système nerveux est un appareil complexe. Un déficit ou une exagération de son fonctionnement, produira des désordres pathologiques à la fois nombreux et importants. Il serait fastidieux et d'ailleurs impossible, de faire dérouler devant vous le tableau clinique complet des malades nerveuses; aussi vais-je me limiter à la description rapide de deux catégories de malades: les ANXIEUX et les DEPRIMES. Ceux-là, en effet, ont peut-être à souffrir plus que les autres, de l'illogique arrangement de notre vie qui, sans aucun doute, exige de nous une considérable dépense d'énergie et taxe parfois à sa limite notre pouvoir de récupération.

L'ANXIÉTÉ.

Qu'est-ce donc que l'anxiété? « C'est le point culminant de « l'EMOI: ce vaste sujet, douloureux, magnifique champ d'étude et de « méditation pour le médecin et pour le philosophe, pour le poète aussi, « qui, de tout temps, tirèrent de nos émotions, de nos tourments intérieurs ou de nos désespoirs, la matière première et la substance de leur « oeuvre. » (De Fleury).

L'anxiété est donc une émotion mais une émotion essentiellement caractérisée par un état de douleur morale et d'incertitude. C'est un phénomène psychique auquel s'ajoute presque toujours un autre phénomène, celui-là physique, qu'on appelle: L'ANGOISSE. L'agitation douloureuse de l'âme a donc son expression psychique dans l'anxiété tandis que l'angoisse, c'est la sensation de l'étau qui enserme, de la "griffe" qui meurtrit.

Nous rencontrons l'anxiété comme symptôme prédominant ou secondaire dans plusieurs affections nerveuses ou mentales mais elle est surtout la signature de la constitution hyperémotive dont vous a déjà parlé le Dr Saucier.

On comprendra facilement qu'un tel symptôme, de par l'élément douleur qui le caractérise, ne saurait passer inaperçu dans l'organisme mais qu'au contraire il y déclanchera des réactions qui seront d'autant plus intenses que l'anxiété aura été plus vive.

Supposons un instant, mesdames et messieurs, qu'une émotion anxieuse s'empare tout à coup de nous, — de multiples causes peuvent l'engendrer — que va-t-il donc se passer?

Si notre système nerveux, normal, n'est pas surmené, n'est pas

diminué dans ses moyens de défense, nous allons lutter, réagir, nous allons contrôler cette émotion, la vaincre, la dompter. Par contre, sommes-nous affaiblis moralement ou physiquement déprimés, ou bien encore, appartenons-nous à la catégorie des hyperémotifs que je viens de signaler, oh! alors, la lutte sera difficile et peut-être même ne pourrions-nous pas subjuguier cet état pénible qui constitue l'anxiété.

C'est ainsi que des milliers de malades, prédisposés de par leur constitution, où fragilisés par les chocs, les heurts de la vie et n'ayant su comment protéger leur hypersensibilité, vivent de réels tourments et se désespèrent de n'être que les esclaves et non les maîtres de leur émotivité. Fatigués de lutter sans répit et souvent en vain, ils abandonnent parfois tout espoir pour se réfugier dans une inactivité incompatible avec leurs obligations familiales ou sociales. Pour eux c'est l'exaspération continuelle, leurs nerfs tendus comme des arcs vibrent sans cesse et douloureusement. Tous ceux qui sont venus en contact avec les anxieux et les ont compris, savent combien atrocement ils souffrent.

Mais heureusement, la neuro-psychiatrie connaît bien ce chapitre de l'anxiété et elle possède pour la combattre des armes très souvent efficaces. Il n'est pratiquement pas de jour où le médecin spécialisé ne soit appelé auprès d'un angoissé pour apaiser son martyr souvent il y parvient, quelquefois il peut faire plus, il peut faire mieux; en enseignant au malade les moyens de prévenir ces affreux épisodes d'anxiété. De ces mesures prophylactiques, nous parlerons dans quelques instants.

LA DÉPRESSION.

A côté de ce syndrome, il en est un autre non moins communément observé et c'est la DÉPRESSION.

Cet état pathologique se manifeste par de la fatigue constante rendant difficile ou même impossible toute occupation, tout travail physique ou intellectuel. Cette dépression procure au malade la sensation, d'ailleurs réelle, qu'il ne peut rien accomplir sans que ce ne soit au prix d'un violent effort. Dans sa plus grande intensité elle peut littéralement paralyser toute activité. Comme l'anxiété, la dépression fait partie de la symptomatologie de plusieurs maladies mais c'est dans la neurasthénie qu'elle occupe le tout premier plan, c'est pourquoi nous prendrons comme type de description la dépression *chez le neurasthénique*.

Il est inconcevable comme on a abusé et comme on abuse encore de ce mot de neurasthénie. On l'entend souvent chuchoter d'un air semi mystérieux, comme s'il cachait quelque chose d'extraordinaire ou de honteux! Que de mélanges hétéroclites n'a-t-on pas englobés sous cette rubrique vraiment trop commode! Le neurasthénique a été de tout temps ce que je pourrais appeler le « patira » de la neuro-psychiatrie.

Tout à tour on l'a confondu avec le mélancolique, avec l'hypocondriaque, l'hystérique ou le simulateur quand on ne lui a pas tout simplement collé au front la détestable étiquette de « malade imaginaire ». Et pourtant, quelle grossière erreur ! Pourquoi donc, dites-moi, refuse-t-on au système nerveux le droit d'être fatigué quand on l'accorde si volontiers à nos autres organes : à notre cœur, à nos reins ou à nos muscles ?

La dépression dans la neurasthénie est en effet bien réelle. Elle est à la fois physique et psychique ; elle est involontaire, subie, elle n'est pas simulée. Elle relève de causes connues et ne cèdera d'ailleurs qu'à un traitement logiquement institué. Elle s'empare de tout l'être, enchaîne parfois complètement le malade, le soustrait à sa vie normale, lui enlève toute initiative et provoque même chez lui le dégoût de tout. Elle efface tout plaisir, supprime toute joie et donne à celui qu'elle a terrassé, la sensation qu'il n'est plus qu'une épave ballottée au gré des événements.

Il ne suffit donc pas de dire aux neurasthéniques : « Ne vous écoutez pas », « Cela n'est rien », « Vous êtes le jouet de votre imagination » ... et autres balivernes semblables qui ne donnent qu'une chose : la preuve qu'on ne les a pas compris. Il ne suffit pas non plus de leur imposer des distractions auxquelles ils ne sont pas en état de s'intéresser ; ou de leur faire traîner leur neurasthénie comme un boulet, de ville en ville quand ce n'est pas d'un continent à l'autre, alors que ces malheureux n'aspirent qu'à une chose : le bienfait du repos. On rendra meilleur service à ces malades en les comprenant d'abord et en essayant ensuite de soustraire de leur organisme les causes déterminantes ou qui entretiennent leur dépression.

Il n'est pas dans mes attributions de vous parler du traitement des maladies nerveuses mais c'est de leur prophylaxie, de leur prévention que je dois vous entretenir et c'est par là d'ailleurs que bientôt je terminerai.

Nous savons qu'il nous est possible, grâce à l'hygiène corporelle de préserver notre corps d'un bon nombre de maladies ; mais existe-t-il des moyens de prévention contre les maladies de l'esprit, les maladies de l'âme considérée dans le sens d'ensemble des facultés affectives ? Oui, sûrement et il convient non moins de les bien connaître.

Que nous soyons en présence d'un hyperémotif à l'anxiété facile ou d'un déprimé qui se décourage ; que nous ayons affaire à un nerveux « en plus » dont l'activité dépasse la mesure ; quelle que soit la forme de déséquilibre en face duquel il se trouve, le médecin n'a plus le droit de se retrancher derrière le trop facile « laisser-faire » sous prétexte qu'il ne peut modifier les tendances constitutionnelles du patient. Je sais bien que le névrosé ou le psychopathe restera ce que sa constitution l'a fait, le poussant d'un côté plutôt que de l'autre, mais il est admis

qu'une direction sage, basée sur l'analyse psychologique du malade, rendra à ce dernier d'incalculables services. Et c'est là que le médecin devient plus qu'un distributeur de drogues et que son rôle encore plus grand est bien près d'être un véritable sacerdoce.

Il est donc nécessaire d'instituer, au plus grand bénéfice du nerveux, une enquête sérieuse sur les conditions de vie dans lesquelles il se trouve. Il faudra rechercher les causes les plus fréquentes qui déclenchent chez lui ses réactions pathologiques habituelles. On devra savoir s'il s'adapte sans trop d'efforts à son milieu, si son entourage n'exerce pas sur lui une influence nocive. Ses goûts, ses aptitudes et inaptitudes, le genre et la distribution de son travail, ses obligations et ses responsabilités, ses distractions et ses plaisirs, ses penchants et ses tendances, seront scrutés, soupesés, analysés. Indiquons-lui ensuite les obstacles, les écueils, lui permettant ainsi de contourner les difficultés et parfois même les vaincre. L'appel aux notions morales, la lutte contre le repliement égoïste sur soi-même, la proposition d'un but, lui seront soumis avec conviction. Sur de telles bases, le médecin pourra édifier une psychothérapie qui parfois, opérera des transformations étonnantes dans l'état psychique du malade. N'oublions pas cependant que le traitement médicamenteux reste fondamental mais la cure morale demeure d'une extrême importance.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques-unes des directives qui guideront non seulement le médecin mais aussi ceux qui ont charge ou simplement occasion de conseiller les nerveux en général. Il n'est pas exagéré de proclamer que l'hygiène mentale a pu conserver à la société, des unités précieuses qui, sans elle, auraient été dans l'impossibilité de donner le rendement dont elles étaient capables. Les névroses et même certaines psychoses ne sont donc pas comme on le croit trop souvent, fatalement vouées à l'incurabilité. Au contraire, nous pouvons et nous devons les combattre. De plus, sans nous coiffer d'un faux optimisme, sachons qu'il nous est souvent possible de prévenir l'éclosion de nombreux symptômes et cela n'est-il pas une grande consolation? En effet, Mesdames et Messieurs, si la médecine a le droit d'inscrire à son tableau d'honneur les grandes découvertes qui ont permis à l'humanité de guérir quelques-uns de ses fléaux, c'est en rendant moins fréquente l'apparition de ces mêmes fléaux, c'est par la prophylaxie en somme qu'elle mérite le plus la reconnaissance des hommes.

L'hygiène mentale a franchi l'époque timide des tâtonnements, elle a des acquisitions, et si elle est susceptible comme toutes les sciences de progresser encore immensément, déjà, elle peut s'affirmer comme une aide précieuse qu'il n'est plus permis de méconnaître.

L'hygiène mentale pathologique

Mesdames, Messieurs:

L'hygiène mentale est la science qui a pour objet: 1° — de préserver des maladies mentales l'individu normal, le prédisposé et l'anormal; 2° — de les maintenir en équilibre mental, et 3° — de les améliorer.

Cette définition indique nettement que le champ d'action de l'hygiène mentale n'est pas limité à son rôle prophylactique, à son aspect préventif des affections mentales, mais implique que son influence bienfaisante doit également s'étendre jusqu'aux blessés du psychisme, c'est-à-dire jusqu'aux sujets présentant actuellement des troubles mentaux.

D'ailleurs, si nous remontons à l'origine de cette croisade sociale, nous voyons que l'oeuvre gigantesque, mondiale de l'hygiène mentale, remonte à 1908 et naquit dans les circonstances suivantes:

De 1900 à 1903, fut interné dans un asile d'aliénés du Connecticut, à la suite de troubles mentaux consécutifs à une grippe, un grand philanthrope qui s'appelait Clifford W. Beers.

Durant son séjour dans cette maison, il observa la façon dont les aliénés étaient alors généralement traités dans ces asiles; il se rendit compte que parmi ces malades dont l'intelligence avait fléchi, soit à la suite de chocs émotifs, soit sous l'effet de causes qui auraient pu être éliminées, tel l'alcool et la syphilis, soit enfin par le contact d'un entourage, d'une ambiance qui avait un effet néfaste sur une intelligence instable, il se rendit compte, dis-je qu'un certain nombre de ces malheureux auraient pu être préservés de l'internement, et se convainquit qu'il y avait beaucoup à faire pour protéger l'humanité, de la plaie, du malheur qui s'appelle la folie.

Rendu à la vie active, se souvenant de ses souffrances passées, Beers se voua à l'amélioration des asiles d'aliénés et à la prévention de la folie.

En 1908, il fit paraître un livre intitulé « A mind that found itself » qui eut un succès énorme et fut le point de départ de la campagne d'hygiène mentale aux Etats-Unis.

Dès la même année, ses idées furent appuyées par des psychiatres de renom, des dons généreux affluèrent bientôt et la première fondation du genre, The Committee of Mental Hygiene, fut créé à New Haven, Connecticut, et bientôt après à New-York, en 1908.

Depuis cette date, ce mouvement a pris un développement formidable, une expansion extraordinaire, au point que tous les Etats, tous les pays, présentement, s'occupent d'hygiène mentale.

On me demande quelquefois si le nombre des aliénés, si l'aspect social de l'aliénation mentale motivent tant d'efforts, légitiment tant de dépenses?

Pour répondre à cette question, consultons le dernier rapport du docteur A. H. Desloges, directeur médical des hôpitaux d'aliénés de la province de Québec:

Le 1er janvier 1930, 7,872 malades étaient présents dans nos hôpitaux d'aliénés et durant cette même année, il y eut 1,709 admissions.

Cette statistique ne concerne, bien entendu, que les seuls patients publics et ne tient nullement compte des centaines de patients privés internés pendant le même laps de temps.

De plus, vous connaissez le mot de Schopenhauer: « les fous sont des gens que la société met derrière un mur pour faire croire que ceux qui sont de l'autre côté ont leur bon sens !! » C'est-à-dire qu'à côté des malades internés, il y a la multitude des sujets qui, sans être aliénés, sont des prédisposés, des constitutionnels avec fragilité mentale, qui peuvent être empêchés de verser dans l'aliénation, si l'hygiène mentale vient supprimer les causes déterminantes.

Le Dr Toulouse, président du Comité d'Hygiène Mentale de France affirme que la folie est un mal, au moins aussi commun que la tuberculose; enfin, on a fait, en 1928 aux Etats-Unis, des recherches très sérieuses, qui ont permis d'établir que, si on mettait d'un côté les lits occupés par les malades physiques et de l'autre, ceux occupés par les mentaux, les malades physiques occuperaient 48% de tous les lits de tous les hôpitaux des Etats-Unis, et les mentaux 52% de ces mêmes lits.

Comparé à la population, une personne sur 2406 est atteinte de tuberculose, mais 1 personne sur 325 présente des troubles mentaux, c'est-à-dire que la folie sous toutes ses formes est presque 8 fois plus répandue que la tuberculose aux Etats-Unis tout au moins.

Tous les psychiatres de carrière vous diront qu'un grand nombre de délits et de crimes sont commis par des mentaux, or, l'hygiène mentale peut avoir un effet marqué sur la délinquance et la criminalité, en supprimant ou diminuant les causes qui déclanchent chez les psychopathes, ces réactions anti-sociales.

Je voudrais maintenant, Mesdames et Messieurs, en quelques coups de pinceau rapides, vous peindre le tableau du malade mental d'autrefois, ainsi que des maisons appelées « loges » où on l'internait à cette époque, puis, celui du psychopathe de nos jours avec l'instrument qui sert à le traiter et souvent à le guérir qui se nomme l'hôpital d'aliénés.

Pour accomplir la première partie de cette tâche, je ne saurais mieux faire que de vous rapporter ce que disait à ce sujet, Parizet dans un éloge de Pinel :

« A Bicêtre, à la Salpêtrière, le vice, le crime, le malheur, les infirmités, les maladies les plus dégoûtantes et les plus disparates, tout était confondu comme les services. Les bâtiments étaient inhabitables, les malades y croupissaient couverts de fange, dans des loges toutes de pierre, étroites, froides, humides, privées d'air et de jour et meublées seulement d'un lit de paille, qu'on renouvelait rarement et qui bientôt devenait infect: repaires affreux où on se ferait scrupule aujourd'hui de placer les plus vils animaux. Les malheureux aliénés, chargés de chaînes et garrottés comme des forçats que l'on jetait dans ces cloaques, étaient à la merci de leurs infirmiers, et ces infirmiers étaient souvent des malfaiteurs que l'on tirait de la prison; ainsi livrés sans défense à la brutalité de leurs gardiens, ils étaient l'objet des plus cruels traitements qui leur arrachaient jour et nuit des cris et des hurlements qui rendaient encore plus affreux le bruit de leurs chaînes.

Même chose en Angleterre avant Tuke, les aliénés chargés de chaînes étaient gardés nus, ou à peine vêtus dans le fond de cachots humides et une nourriture infecte leur était parcimonieusement mesurée; quelques-uns, dans des cages à claire-voie, servaient de spectacle amusant à la foule qui ne se faisait pas faute de les exciter, comme dans une ménagerie, on excite les animaux, malgré la défense des gardiens.

Mais aujourd'hui pour l'honneur de l'humanité, et le bien-être de nos malades il n'en est plus ainsi, l'idée de la folie n'est plus accompagnée de l'ensemble symbolique de ses grelots, de son tapage, de ses hurlements et de ses extravagances!

Au Canada, grâce à Dieu, les aliénés ne connurent jamais ces horreurs, car Pinel et les autres réformateurs du siècle passé avaient depuis longtemps transformé, adouci, le sort des malades mentaux lorsque les premières maisons destinées à les recevoir, ouvrirent leurs portes dans notre pays.

Ces maisons qu'on appela, ici aussi, « loges » étaient surtout destinées à mettre l'aliéné dans l'impossibilité de satisfaire ses tendances dangereuses. Les loges remplirent leur rôle d'agent de protection durant de longues années, l'aliéné interné cessait d'être dangereux pour lui-

même comme pour la société, et on ne voyait guère au-delà, et étant donné les conceptions scientifiques et les méthodes thérapeutiques du temps, les psychiatres d'alors ne pouvaient guère faire plus.

Toutefois, ne jetons pas la pierre à ceux qui nous ont précédé dans la carrière, malgré les moyens limités dont ils disposaient, leur utilité sociale n'en a pas moins été considérable, et si les connaissances étaient autres, le dévouement attentif, la sympathie reconfortante et l'esprit d'abnégation étaient les mêmes!

Cependant, pour le public extra-médical les loges continuaient à être des lieux mystérieux et effroyables, remplis de malheureux criant, hurlant, gesticulant! Mettre quelqu'un aux loges, c'était quelque chose de redoutable et seule, une nécessité inéluctable pouvait excuser un tel acte.

Mais les années passèrent, les conditions matérielles s'améliorèrent les unes après les autres, le confort, le bien-être devinrent de plus en plus marqués, et au mot « loges » on substitua le mot: « asile d'aliénés », qui comportait déjà, au simple point de vue psychologique, un progrès sensible; un asile, c'est un endroit où l'on se réfugie, c'est le port après la tempête, le calme après l'orage, ce mot ne comporte-t-il pas un sens de sécurité, de détente, de protection?

En même temps que l'aliéné était mieux traité matériellement, il était également mieux suivi médicalement: les divers traitements symptomatiques des différentes manifestations morbides, physiques, ou psychiques étaient appliqués régulièrement suivant les techniques de la science de cette époque.

Cependant, dans le monde scientifique, les travaux et les découvertes se succédaient, la science médicale, dans tous les domaines, avançait par bonds énormes. Pasteur découvrait les infiniments petits, créant la bactériologie et par choc en retour, l'aseptie et l'antiseptie, rendant possible des opérations que les chirurgiens d'autrefois n'auraient même pu concevoir; l'anatomie pathologique qui nous explique aujourd'hui le symptôme par la lésion devenait une science positive; la physiologie qui nous apprend le fonctionnement normal de nos divers systèmes étendait de plus en plus son champ d'actions, permettant au laboratoire d'être en mesure de nous dire de quelle façon tel appareil ou tel organe s'acquitte de ses fonctions.

Ces conquêtes successives des sciences médicales eurent une répercussion marquée sur la conception de l'étiologie et du traitement des affections mentales; au lieu de rester cantonnée à l'analyse de la pensée morbide et à la recherche du mobile psychologique, la psychiatrie moderne tend à travailler en profondeur et s'efforce d'instituer une thé-

rapéutique des syndrômes mentaux, basée sur l'étiologie de ces affections, c'est-à-dire le traitement de la cause se substitue au traitement du symptôme chaque fois que la chose est possible; l'asile d'aliénés disparaît pour faire place à l'hôpital d'aliénés.

Par suite de cette évolution de la psychiâtrie, un examen mental devient de plus en plus complexe: car, outre l'interrogatoire et l'observation du sujet et de son comportement, le psychiâtre doit utiliser toutes les techniques, tous les moyens d'investigation que le laboratoire moderne met à la disposition du médecin d'aujourd'hui.

Et cette façon d'agir donne des résultats extrêmement consolants, je n'en veux citer comme preuve que la suivante:

Nous rencontrons fréquemment dans la pratique psychiâtrique une maladie qui s'appelle la paralysie générale, maladie connue depuis près d'un siècle, dont l'évolution est progressive et la terminaison fatale au point qu'autrefois, paralysie générale était quasi-synonyme de mort à plus ou moins brève échéance, aucun traitement véritable n'existant pour cette redoutable affection.

Aujourd'hui, la paralysie générale a sa thérapeutique et voici les résultats obtenus à Saint-Jean de Dieu de 1927 à 1931:

- 154 malades furent traités par la malaria avec les résultats suivants:
47 ou 30.5% présentèrent une disparition complète de leurs symptômes mentaux et furent renvoyés à leurs occupations ordinaires;
36 ou 23.3% présentèrent une amélioration suffisante pour leur permettre de travailler, mais à l'hôpital, et avec une surveillance convenable;
58 ou 37.6% ne manifestèrent aucun changement, la maladie chez eux, suivant son évolution fatale,; enfin
13, ou 8.4% décédèrent en cours de traitement, ou peu de temps après, leur état de déchéance organique était en dehors des ressources de la thérapeutique.

Cette causerie serait incomplète si je ne vous parlais de la vie intime, de l'atmosphère intérieure de l'hôpital d'aliénés, mais ne vous attendez pas à une description réaliste ou à une suite de tableaux angoissants, car le spectacle n'est ni si varié, ni si pittoresque, et sauf de rares exceptions, on ne voit dans les hôpitaux que des gens calmes; dans les divers ateliers, menuiserie, peinture, cordonnerie, à la buanderie, à la ferme, à la cuisine une grande partie du travail est fait par les aliénés, surveillés bien entendu par des employés ou des religieuses.

A l'intérieur des salles, même chose, les travaux du ménage, le service des tables, le lavage de la vaisselle, le balayage, la confection des lits, sont faits en grande partie par les malades; d'autres occupent

leurs loisirs à des travaux de couture, de dentelle, de broderie, quelques-uns se plaisent à divers jeux, ou fabriquent des fleurs artificielles, des paniers, etc.

L'expérience démontre que le travail manuel est un adjuvant précieux au traitement de la plupart des maladies mentales, c'est un agent utile à l'amélioration physique de certains malades, c'est un stimulant, un régulateur de leurs fonctions organiques, mais c'est aussi un agent psychique puissant par la distraction qu'il procure, phénomène comparable à une sorte d'isolement de la pensée de l'aliéné, grâce auquel celui-ci se trouve momentanément séparé de ses idées délirantes habituelles; l'application, l'attention volontaire que nécessite le travail, rend à son cerveau le même service, que la rééducation motrice au membre de l'accidenté; enfin; c'est un exercice mental en même temps que physique, et voilà pourquoi il est préférable au travail seulement intellectuel, qui souvent fatigue le malade et néglige complètement les fonctions physiques.

Naturellement, le travail doit être dosé suivant l'état mental de chaque sujet et dans la plupart des psychoses aiguës, cette méthode est inapplicable ou même contre-indiquée et c'est à l'alitement qu'il faut alors s'adresser.

La vie, dans un hôpital d'aliénés moderne est ainsi parfaitement tranquille, et cette tranquillité est un grand bien pour les malades; couchés à des heures fixes, ils ont 9 ou 10 heures de sommeil ou tout au moins de repos, puis se lèvent et mangent à des heures régulières.

Quand le médecin fait sa visite journalière, presque toujours, il est bien accueilli, chacun lui raconte ses petites affaires, ses ennuis, ses désirs, plusieurs demandent leur sortie, mais habituellement, ils la demandent posément, **sensément je dirais**, donnant de bonnes raisons: revoir leurs parents, reprendre leur travail, etc., et le psychiatre qui veut réussir dans sa difficile carrière doit faire preuve d'indulgence et de patience, se souvenir en toutes circonstances, que la perte de la raison est une affection qui mérite compassion et qu'il n'a pas le droit de rien négliger de ce qui peut établir entre ses malades et lui, des liens de sympathie et de confiance réciproques.

Il doit mettre au service de son art, toute sa bienveillance et toute son énergie morale, traiter avec son coeur en même temps qu'avec ses données scientifiques!

Et cette bonté agissante est d'autant plus nécessaire qu'il persiste chez l'aliéné, à côté de ses troubles intellectuels, une partie saine, et ce qui survit ainsi n'est pas seulement un reste d'intelligence, mais une manifestation de la vie affective, une particularité de la sensibilité psy-

chique qui lui fait percevoir la sympathie que l'on a ou non pour lui et le fait se replier ou se rebeller devant une brusquerie inutile ou un reproche maladroit; sans qu'il puisse souvent témoigner aucune reconnaissance de la douceur dont on a fait preuve à son égard, il réagit néanmoins à la douceur d'une manière toute particulière, et sait très bien distinguer les personnes qui ont pour lui, cette affectueuse bonté!

Chez la plupart des personnes qui visitent un hôpital d'aliénés moderne, l'impression ressentie est telle, que l'on se sent déçu, comme vexé, l'on se demande si quelque chose ne nous est pas dissimulé, le spectacle pour lequel on avait aiguisé sa curiosité, ce spectacle dont on avait craint par avance, qu'il vous donnât le cauchemar, est banal au plus haut point; à presque chaque visite, on nous demande:

« Où sont les furieux, montrez-nous donc les furieux? »

De nos jours, il n'y a plus de furieux, si ce n'est exceptionnellement chez quelques épileptiques, quelques arriérés ou quelques maniaques, et en général, leur fureur tombe vite avec un traitement approprié tel que l'hydrothérapie et le repos au lit. Dans nos salles d'agités, le note dominante n'est pas la fureur, mais la gaieté quelque fois malicieuse, souvent déplacée, cette joie morbide fait place de temps en temps à une crise de colère, mais celle-ci ne dure pas, et bientôt la joyeuse insouciance du malade reprend le dessus.

Cette tranquillité qui règne à peu près partout est fille de la discipline et de l'hygiène, fille de la douceur et de la liberté laissée aux aliénés dans leurs mouvements sinon dans leur vie; si nous ne voyons plus de furieux dans nos hôpitaux, ou tout au moins exceptionnellement, c'est que les furieux sont disparus chez les aliénés depuis que Pinel et les autres réformateurs du siècle passé ont fait tomber leurs fers et remplacé par l'hygiène et l'humanité les mauvais traitements et la coercition d'autrefois.

Enfin, si l'espèce de crainte, l'appréhension inconsciente que déterminait ordinairement dans le public l'hôpital d'aliénés tend à s'effacer, si assez souvent nous voyons d'anciens patients venir revoir les lieux où ils ont souffert peut-être, mais où ils ont guéri, cette conception nouvelle du rôle social d'une maison comme la nôtre est due pour une large part à l'influence bienfaisante de cette science qui s'appelle l'hygiène mentale.

Gaston De BELLEFEUILLE.

19 janvier 1932.

Hygiène mentale et criminalité

Mesdames, Messieurs:

Le problème de la criminalité comble l'un des chapitres les plus importants et les plus angoissants de l'hygiène mentale. Aussi, avions-nous désigné pour le traiter dans cette série de radio-conférences l'homme qui, selon nous, possède sur le sujet l'expérience la plus vaste, Monsieur le Docteur Plouffe, surintendant médical de l'hôpital de Bordeaux, psychiâtre des écoles de réforme de la province de Québec, expert auprès des tribunaux criminels dans les questions de maladies mentales. Des circonstances absolument incontrôlables l'empêchent de répondre à notre invitation et vous privent du plaisir de l'entendre. L'honneur reviendra donc à son collaborateur depuis bientôt cinq ans de vous exposer les rapports de l'hygiène mentale avec la criminalité. Il le fait après quelques heures d'avis seulement et sollicite toute votre bienveillance.

L'être humain, Mesdames et Messieurs, est éminemment un être social. Certaines écoles psychologiques voient même dans ce caractère de sociabilité son élément distinctif. En toute occurrence, le bien-être de l'individu comme celui de la société est à base des services que le premier rend à la seconde et que la seconde retourne au premier. Pour prétendre profiter des avantages que la collectivité lui procure, l'individu doit fournir à la société le fruit mûri de ses talents et les résultats de son énergie. C'est là un critérium très sûr de valeur personnelle.

A ce titre, les uns, individus supérieurs merveilleusement équilibrés, donnent beaucoup plus qu'ils ne reçoivent. Ce sont des créateurs et des chefs. D'autres balancent en quelque sorte leur débit et leur crédit. Ils ne constituent pas des valeurs; ils font nombre dans l'immense cohorte des neutres. D'autres enfin, parasites rongant le tronc social, ne donnent rien et prennent toujours... Mais il y a plus grave encore. Le parasite devient parfois nuisible et dangereux. Asocial, il se transforme en antisocial, qu'on appelle communément le criminel.

*

* * *

Existe-t-il un type univoque de délinquant et de criminel? On l'a prétendu. C'est une erreur. Le criminel ou le délinquant, Mesdames et Messieurs, n'a pas de nom, pas de physionomie particulière, pas d'âge, pas de sexe, pas de couleur. Le monde des prisons réalise un genre extrêmement hétéroclite qu'il importe, pour en obtenir une conception exacte, de décomposer en espèces.

Le véritable criminel seul commet des délits et des crimes parce que cela rapporte, parce que cela satisfait telle ou telle de ses passions. Son égoïsme colossal menace la société et met en péril le bonheur et la vie des citoyens. Il faut s'en débarrasser. Pour lui furent bâtis prisons et pénitenciers.

Mais on aurait tort de loger à la même enseigne l'homme, pauvre ou riche, au passé intact, à la famille honorable et dont la faute fut l'aberration d'un moment et parfois l'irréflexion d'une exubérante jeunesse.

L'erreur est encore plus regrettable qui considère criminel un pauvre malade du cerveau. Un aliéné n'est pas un criminel puisqu'il n'est pas responsable. La prison ne lui convient aucunement. Elle ne peut lui fournir la surveillance et les traitements nécessaires. Elle n'assure pas la société contre les récidives fatales dès la sentence terminée. La place de ces malades est dans un hôpital spécialisé.

*

* *

Dans la Cour des Miracles de la Folie, tous les individus sont des antisociaux en puissance. L'idiot, l'imbécile, le dément, le maniaque, le confus, le mélancolique, l'anxieux, etc., peuvent en vertu même de leur état mental, venir en contravention avec la justice. Ce qui incrimine les uns, c'est d'ordinaire l'occasion fortuite et l'insouciance de l'entourage; ce qui sauvegarde les seconds, c'est la surveillance étroite de la famille ou l'internement préventif. Ces malades, nous les appellerons, si vous voulez bien, les délinquants accidentels.

Il en est d'autres chez qui la criminalité émane directement de la folie. Tels sont les épileptiques, les alcooliques, les narcomanes, dont je vous entretiendrai le 16 février; tels sont surtout les débiles suggestibles, les pervers instinctifs et les persécutés. C'est à eux que nous penserons dans la suite de cette causerie.

Cette catégorie d'aliénés dangereux, les psychiatres criminalistes sont appelés à les voir dans les écoles de Réforme et dans les Prisons. C'est dire qu'on les rencontre pratiquement à tous les âges de la vie.

Enfants, ils sont entêtés, voleurs, vicieux, instables; aucune discipline, familiale ou scolaire, n'a d'emprise sur eux. On ne sait qu'en faire. Un jour vient où, désespérés, les parents, quand ce n'est pas le tribunal des jeunes délinquants, les dirigent vers l'Ecole de Réforme en vue de redresser leurs tendances mauvaises, avec l'espoir d'une guérison possible tôt ou tard. Les services de l'expert psychiâtre sont requis. Ecoutez bien les résultats de ses examens. Sur 372 enfants d'une seule école de notre province, on en a trouvé 330 anormaux, dont 163 pervers simples, 70 débiles mentaux, 162 arriérés avec perversions instinctives.

L'Ecole de Réforme reçoit et garde les jeunes délinquants jusqu'à 18 ans environ. Passé cet âge, les criminels, au sens très large toujours, sont dirigés vers les prisons, en qualité de prévenus ou de condamnés. S'il advient qu'en cours de détention, tel prisonnier se conduit de façon suspecte, le gouverneur ou le médecin de l'établissement en avertit qui de droit. Le prisonnier est expertisé. S'il y a lieu, on l'interne.

Plus souvent, un magistrat, avisé par l'entourage d'un prévenu qui comparait devant lui, intrigué par le comportement du sujet au tribunal, ou rendu circonspect par la nature même du délit ou sa répétition, veut compléter le dossier judiciaire et demande un examen mental. Depuis un peu plus de 4 ans, au-delà de 1052 individus, hommes et femmes, furent ainsi soumis à des expertises. Sur ce nombre, combien d'aliénés? — 635.

Cette pénible armée de la folie comprenait évidemment toutes les armes, toutes les espèces de maladies mentales. Criminels accidentels et fortuits dont je vous ai causé tout à l'heure, alcooliques, épileptiques, narcomanes, paralytiques généraux plus ou moins détériorés, déments précoces fauchés bêtement en pleine jeunesse... et surtout, parce qu'ils constituent essentiellement le groupe d'aliénés le plus anti-social connu, des débiles suggestibles, des pervers instinctifs et des persécutés.

Le profane se fait de la folie une conception assez particulière. Pour le grand public, l'aliéné c'est le monsieur qui se proclame Dieu le père; qui, pauvre ouvrier se dit riche à millions; qui, sans motif, danse sur la place publique; qui émaille de réparties saugrenues un discours incohérent. Et plus ces extravagances sont énormes, plus on s' imagine que l'aliéné est dangereux. Rien de plus inexact, mesdames et messieurs. L'aliéné le plus à craindre, c'est l'aliéné méconnu, celui qui vous coudoie dans la rue, dont rien ne décèle la tare profonde si ce n'est l'acte incompréhensible et monstrueux qu'il accomplira tout à l'heure.

Les débilés, à moins que leur débilité ne se teinte de perversions instinctives extrêmement fréquentes mais rendant le diagnostic moins litigieux, ne sont pas méchants en général. Ils sont menteurs, vaniteux, romanesques et par-dessus tout suggestibles. A condition de savoir s'y prendre, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Les vrais criminels ne l'ignorent pas. Ils transforment ces pauvres malades en paravents inconscients. Ils leur font tirer pour eux les marrons du feu. Ce sont les têtes de Turcs de la criminalité. Leur jugement déficient ne les avertit pas de l'anormalité de leur rôle; leur volonté affaiblie ne saurait les retenir sur le chemin de la délinquance et du crime. La société a le devoir de les protéger en se protégeant elle-même.

Mais il existe, mesdames et messieurs, un aliéné infiniment plus dangereux, un aliéné qui fatalement sera demain un criminel. En toute justice et en toute franchise je ne puis ce soir vous le cacher: ce serait me constituer son complice. Cet aliéné, c'est le persécuté à la conversation brillante, à la mémoire apparemment intacte, au raisonnement séduisant, à la formation littéraire, philosophique et scientifique prétentieuse mais désordonnée, à la méfiance exacerbée, à la jalousie facile et vindicative, au jugement irrémédiablement faussé par des prémices absurdes. Cet individu, peu importe le nom barbare que la médecine mentale lui donne, il existe, il agit, il complot, il se venge, il tue. Et cela avec d'autant plus de facilité que son état mental apparent donne le change au profane et parfois au médecin non spécialisé. Et gare au psychiatre qui conscient de sa responsabilité à l'endroit de la société l'aura fait interner. Il deviendra bientôt l'objet du délire de ce persécuté et peut-être sera-t-il sa première victime. Ce danger fait partie de notre métier: nous l'acceptons. Mais il est bon que le public en soit tout au moins averti.

*

* *

Tel nous apparaît, mesdames et messieurs, le problème de la criminalité en rapport avec l'aliénation mentale. Les statistiques fournies et les faits relatés en établissent l'importance et l'ampleur. Mais il ne suffit pas de connaître un mal. Il faut le prévenir, l'endiguer, le guérir si possible.

Le prévenir. Le Dr Amyot, le rév. P. Forest en vous parlant d'hérédité mentale et d'eugénique, ici même, traçaient, il n'y a pas longtemps, un merveilleux programme de prévention sociale à cet égard. Je ne saurais y revenir aujourd'hui.

L'endiguer. L'examen systématique des jeunes enfants au point de vue mental, dans les commissions scolaires, aux écoles de Réforme et d'Industrie, à la Cour juvénile, permettra de faire un premier triage des anormaux et de les diriger après coup vers les institutions qui leur sont spécialement affectées. A la Baie St-Paul, on garde les idiots non éducatibles. L'Hôpital de la Jemmerais, à Québec accomplit un travail admirable chez les anormaux susceptibles d'amélioration. C'est indubitablement là l'une des plus belles oeuvres d'hygiène mentale dans notre province.

La Belgique possède, à notre avis, l'organisation d'anthropologie pénitentiaire la meilleure au monde. Dès leur entrée à la prison, les délinquants sont sélectionnés. D'un côté, les criminels avérés. De l'autre, les criminels occasionnels. A part aussi, les délinquants aliénés. Ainsi se trouvent évités tout contact et toute contamination réciproques. Evidemment, c'est le système idéal. Mais le moins que nous puissions désirer ce serait, en plus des deux modes actuels d'examen des prisonniers et des prévenus, l'étude psychiatrique de tous les récidivistes, afin de bien déterminer si la récidive ne dépend pas, comme la première arrestation, d'un trouble mental sous-jacent. Et pourquoi cela ne se réaliserait-il pas dans des locaux particulièrement affectés à cette fin: les annexes psychiatriques des prisons.

Le prisonnier ou le prévenu est déclaré aliéné. On le conduit dans un hôpital spécialisé. Il y recevra tous les soins nécessités par son état. Les évasions étant impossibles, la société sera assurée d'une protection efficace. Et puis qu'arrivera-t-il? Un grand nombre de ces sujets resteront toute leur vie des malades dangereux pour la société. Nous n'avons pas le droit, car ce serait courir à un désastre, de les remettre dans la circulation. Mais plusieurs guérissent, beaucoup plus qu'on ne le croit dans le public... 55% des paralytiques généraux que nous avons traités par la malariathérapie à l'Hôpital de Bordeaux sont maintenant en liberté. L'internement leur a valu le retour à la vie psychique normale. Et c'est là un exemple entre plusieurs.

Posé depuis le début de l'humanité, le problème des relations de la criminalité avec la folie n'est pas encore résolu. Le sera-t-il jamais? La réponse appartient à l'hygiène mentale déjà riche de tant de réalisations et qui, dans ce domaine comme ailleurs, peut autoriser les espoirs les plus audacieux.

Antonio BARBEAU.

2 février 1932.

L'épilepsie et les narcomanies : maladies sociales

Mesdames, Messieurs:

Toute maladie, restreignant ou annihilant la capacité productrice d'un individu, devient, par le fait même, une maladie sociale. Cette étiquette est toutefois réservée d'habitude aux maladies dont l'extension, la gravité, la durée, les difficultés de diagnostic et de traitement, les réactions du sujet posent un problème d'assistance et d'hygiène spéciales d'une certaine envergure. Les maladies contagieuses, lorsqu'elles revêtent une allure épidémique, entrent partiellement dans ce cadre. L'épilepsie et les narcomanies, dont j'aurai l'honneur ce soir de vous entretenir très brièvement, en réalisent deux exemples typiques.

*

* *

Le mot épilepsie vient du grec « *épilepsia* » qui signifie surprise. Il fut employé pour la première fois, semble-t-il, par le grand chirurgien français, Ambroise Paré, en vue de désigner les convulsions brutales, — véritable tremblement de terre de l'homme, — que tout le monde connaît pour les avoir vues déjà ou les avoir entendu fréquemment décrire. En marge de cette classique forme motrice, la science moderne attribue à l'épilepsie certains vestiges, certaines absences, maintes fugues, maintes impulsivités, de nombreuses autres perturbations du comportement, s'étayant depuis les bizarreries anodines jusqu'aux réactions antisociales les plus terribles. Et si, à la lumière de ces données actuelles, on prend le soin de relire les Traités de Médecine depuis Hippocrate jusqu'au début de ce siècle, l'épilepsie se présente presque à chaque page avec une fréquence et un polymorphisme stupéfiants. Bien peu d'autres maladies accusent dans le temps une telle extension.

Sa dissémination dans l'espace s'avère parallèle. L'épilepsie, ranson de la cérébralité, prend ses victimes dans tous les milieux, et dans tous les pays où vit un cerveau humain. Les statistiques que l'on pos-

sède, — je vous en fait grâce — sur la propagation du mal sacré de par le monde sont navrantes.

Tenons-nous en à la province de Québec. Une enquête récente, menée auprès de la profession médicale et de diverses institutions (orphelinats, hospices, hôpitaux d'aliénés, etc.) y a révélé l'existence de 1,864 épileptiques, dont 1,191 aliénés et 673 non aliénés. Au premier coup d'oeil, ces statistiques apparaissent incomplètes. Elles laissent croire que, pour trois épileptiques, il en est deux aliénés et un non aliéné: ce qui manifestement est inexact. Les meilleurs auteurs estiment que pour un épileptique aliéné, on en trouve 10, on en trouve 20 qui ne sont pas aliénés. En prenant donc comme base le nombre, plus prochain de la vérité, de 1,191 aliénés, nous aurions au minimum dans notre province 12,000 épileptiques.

Ce chiffre est encore trop bas, puisque les médecins, qui ont répondu à l'enquête, n'ont pas et ne pouvaient pas pour mille et une raisons révéler tous les cas d'épilepsie existants. L'épilepsie, en effet, mesdames et messieurs, emprunte une multitude de masques. Ses aspects cliniques innombrables ne sont pas toujours facilement diagnostiqués, même par des spécialistes.

Quant à la gravité et à l'évolution de cette protéiforme maladie, elles se calquent sur ses manifestations. La crise épileptique constitue parfois un pur accident, survenant dans la vie d'un homme et ne se renouvelant jamais. D'autres tantôt, elle se répétera toujours identique à des intervalles toujours les mêmes. Plus souvent l'épilepsie va s'aggravant. Les accès se rapprochent et se compliquent, si l'on n'a pas soin de les endiguer par une thérapeutique appropriée.

Le fait est qu'elle est complexe, cette thérapeutique. Idéalement, elle devrait s'adresser à la cause même de la maladie. Or l'épilepsie ne possède pas une étiologie univoque. On en connaît certains facteurs déterminants, d'ordre biologique, neurologique et psychiatrique. On en ignore sans doute bien davantage. Dans tous ces domaines, les recherches se poursuivent, et dès qu'un fait nouveau apparaît à l'horizon de la science, il mue rapidement en tentative de traitement. Partant, nous possédons à l'heure actuelle, une multitude de thérapeutiques plus ou moins efficaces contre l'épilepsie.

Voilà donc, mesdames et messieurs, une maladie qui réalise d'une façon concrète toutes les caractéristiques d'une maladie sociale.

*

* * *

L'on considère plutôt rarement l'épilepsie sous cet angle sociologique. Que ce soit une maladie sérieuse et très répandue, l'on n'en disconvient pas; mais on s'arrête peu à songer à ses répercussions sociales

et corollairement, aux obligations qu'un tel état de choses impose à la collectivité. L'attitude du public à l'endroit des narcomanies est à l'extrême opposé. L'usage des stupéfiants apparaît comme un péché public, passible de toutes les réglementations et de tous les châtiments. N'oublie-t-on pas un peu trop que les narcomanes sont des malades et, à ce titre, relèvent pour une part de la médecine.

Nous ne possédons malheureusement pas de statistiques sur l'extension de l'abus des drogues, (opium, haschisch en Orient; cocaïne, héroïne, morphine en Occident). D'ailleurs, même officielles, ces statistiques demeureraient sujettes à caution, pour des raisons qui vous apparaîtront dans un instant.

L'ampleur et l'urgence de ce problème ressort cependant des innombrables mesures légales que nos gouvernants ont cru nécessaires de formuler contre ce péril, et des forces considérables, municipales, provinciales et fédérales, qui bataillent contre lui. Les peuples ont même senti, à cet endroit, le besoin de se solidariser. Une commission de la Société des Nations est saisie de cette question. Elle recherche les moyens propres à réglementer la production et la vente des stupéfiants.

Que sortira-t-il de cette docte assemblée académique? Nous l'ignorons. A notre humble avis les mesures légales sont nécessaires, leur application essentielle. Nous ne les croyons pas suffisantes. Au moment où la loi sera parfaite, où son exécution apparaîtra intégrale, un commerce illicite, encore plus pernicieux que l'autre, naîtra. La prohibition absolue a-t-elle, en certains pays, guéri la plaie de l'alcoolisme?

Mesdames, messieurs, la nature humaine est partout et toujours la même. Dans le monde hétéroclite des narcomanes, il faut savoir distinguer la face ignoble des profiteurs et la pantelante silhouette des victimes. Contre les premiers, les mesures répressives les plus draconiennes demeurent encore trop douces. Mais les autres, ce sont des malheureux, quand ce ne sont pas des malades. Et sous un certain angle, ce sont toujours des malades...

Pour devenir narcomane, il faut en effet le concours de deux éléments, l'occasion et la prédisposition. L'occasion: les mesures légales, la conscience du médecin qui, dans l'exercice de sa profession, prescrit les narcotiques, doivent pouvoir la réduire au minimum. La prédisposition est plus difficile à corriger. Ces sujets sont en général des hyperémotifs, des instables, des suggestibles, d'éternels chercheurs de paradis artificiels irréalisables. Se contenter en guise de traitement de les désintoxiquer, ce n'est en somme que les remettre frais et dispos pour une intoxication nouvelle. Il importe d'aller plus profondément, d'agir sur le fond mental, de corriger les tendances, de raffermir la volonté, bref de créer un milieu interne et externe normal. Tâche ardue, même en

des mains expertes... Mais tâche essentielle, la plus importante et la plus humaine.

*

* *

L'épilepsie et les narcomanies sont donc bien à proprement parler, mesdames et messieurs, des maladies sociales. Elles souscrivent aux critères essentiels qui définissent de telles maladies. Or, à la maladie sociale convient une assistance sociale.

La crise économique actuelle ne saurait durer indéfiniment. Des temps meilleurs viendront. Il faudra alors créer, pour recevoir les narcomanes et les épileptiques non aliénés, des hôpitaux spécialisés ou dans les hôpitaux déjà existants des services spécialisés, pourvus d'un personnel compétent, munis de laboratoires annexes où le diagnostic pourra se préciser, où s'effectueront des recherches particulières au bénéfice de cette catégorie de malades. Ce jour-là, la société aura réalisé, à son propre avantage, une oeuvre éminemment utile et féconde...

*

* *

Mesdames, Messieurs: *

Nous terminons, par la présente causerie, une série de treize radio-conférences sur l'hygiène nerveuse et mentale: Nous avons l'agréable mission de remercier tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à son succès. Les conférenciers, Monsieur Victor Doré, le R. P. Forest, monsieur le chanoine JeanJean, messieurs les docteurs de Bellefeuille, Baudouin, Gaston Lapierre, Langlois, Saucier, Amyot et Marcotte, les institutions qui ont acordé leur patronage à cette campagne, le comité provincial d'Hygiène mentale sous la distinguée présidence de monsieur le docteur A. H. Desloges, la Commission Scolaire Catholique, le Service de Santé municipal, l'Université de Montréal, enfin, messieurs Montpetit et Letondal, directeurs de l'Heure Provinciale, où nous avons trouvé une si charmante hospitalité.

L'hygiène nerveuse et mentale possède, mesdames et messieurs, une double fonction. Elle scrute les causes et les mécanismes des maux qui, dans son domaine très vaste, assaillent l'Humanité. L'inconnu ne la rebute pas. Elle cherche partout avec un soin, avec une patience infinis. Et puis, quand la vérité est enfin conquise, elle n'a cesse qu'elle l'ait transformée, pour les malheureux, en bien-être et en bonheur.

C'est une science captivante, c'est une science conquérante. Mieux que toute autre, elle correspond aux deux aspirations les plus profondes de l'âme humaine: la soif de connaître et le besoin d'aimer.

Antonio BARBEAU.

16 février 1932.

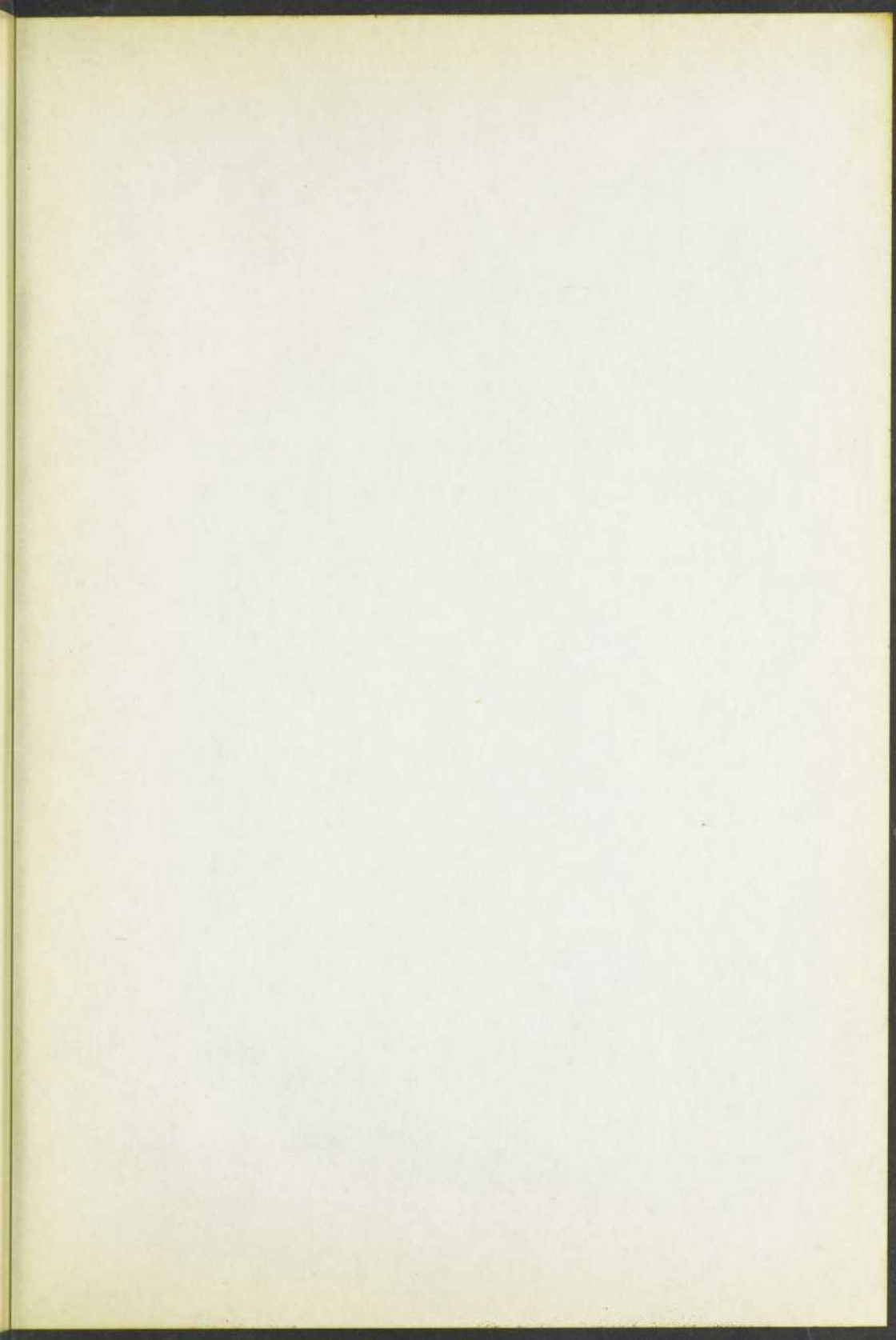
Table des Matières

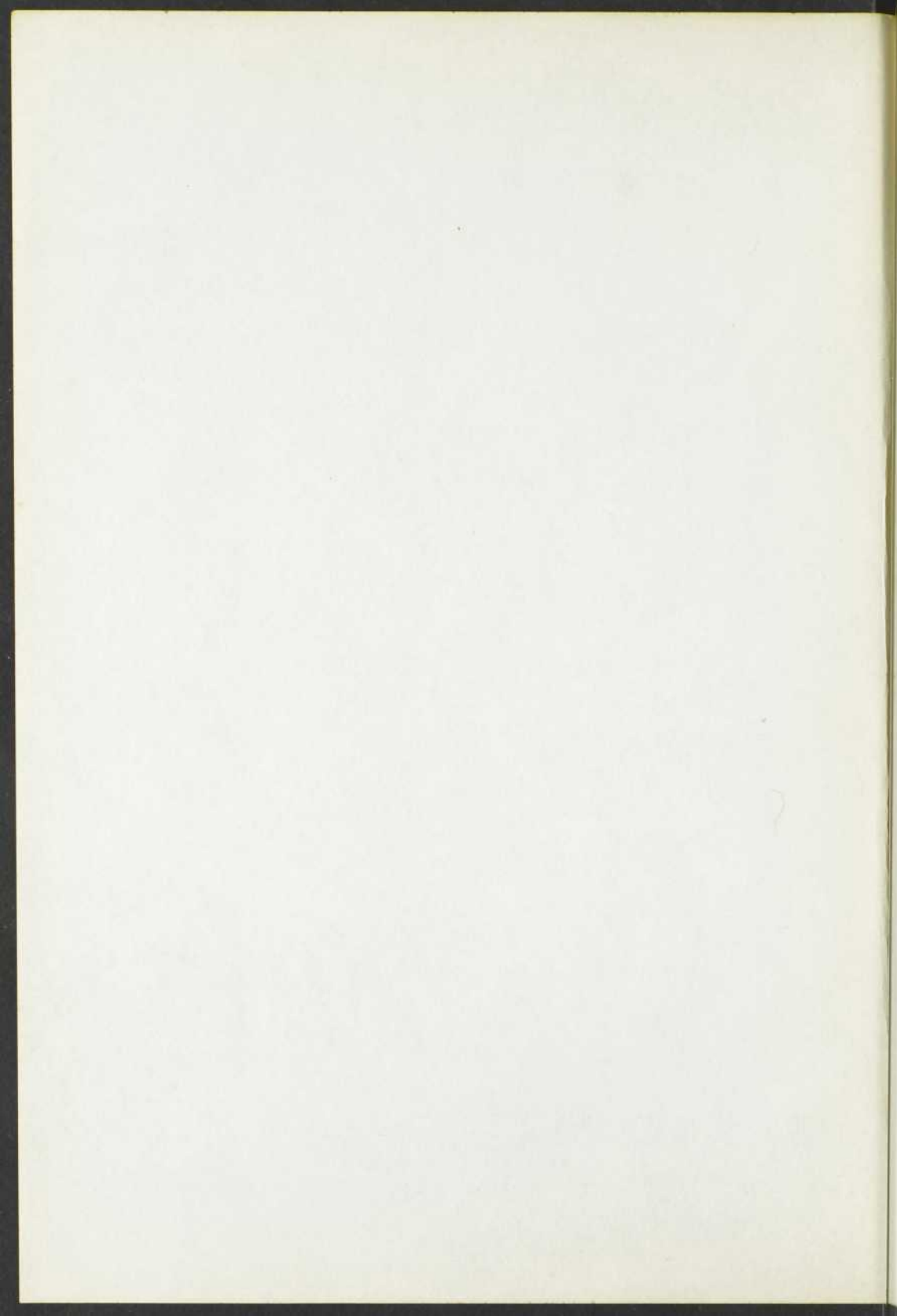
	Pages
Avant-Propos	5
L'Hygiène Mentale	7
Une campagne d'hygiène nerveuse et mentale	16
L'hérédité dans les maladies mentales et nerveuses	21
L'Eugénique	27
Hygiène nerveuse et mentale de l'enfant	33
Hygiène mentale scolaire	38
Orientation professionnelle et hygiène mentale	44
Les constitutions nerveuses et mentales	51
L'hygiène nerveuse individuelle normale	56
L'hygiène individuelle dans les maladies nerveuses	62
L'hygiène mentale pathologique	67
Hygiène mentale et criminalité	74
L'épilepsie et les narcomanies: maladies sociales	79

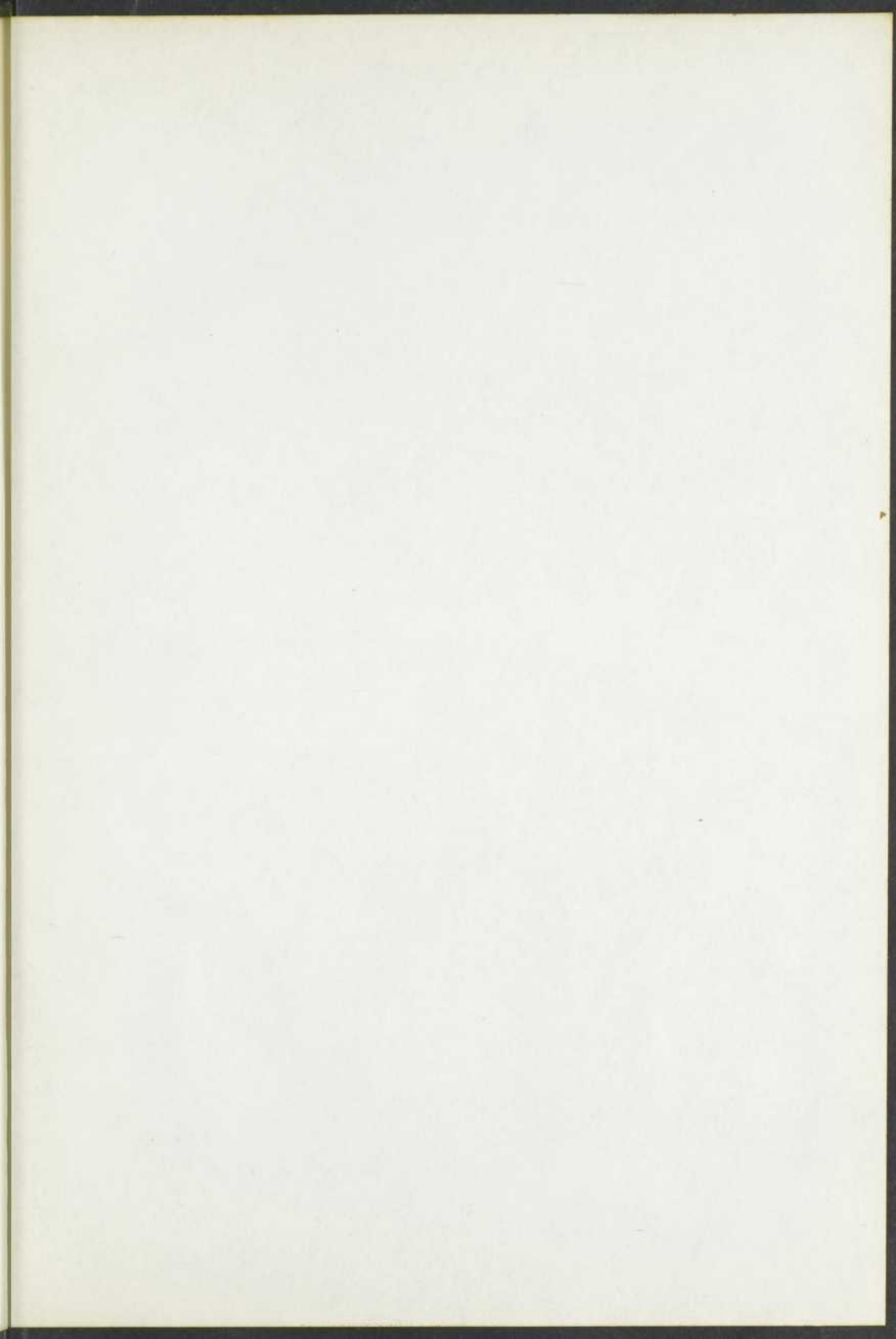


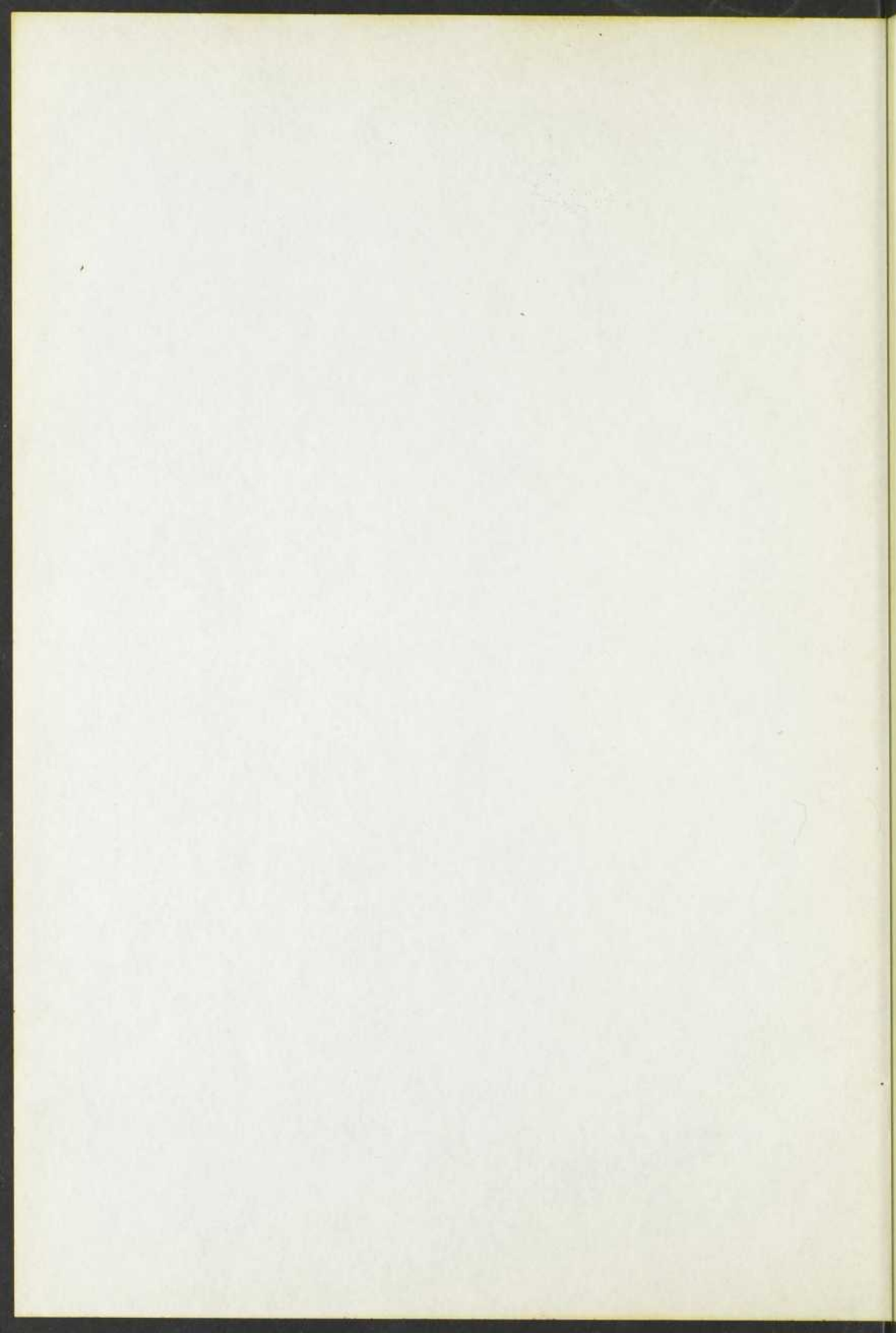


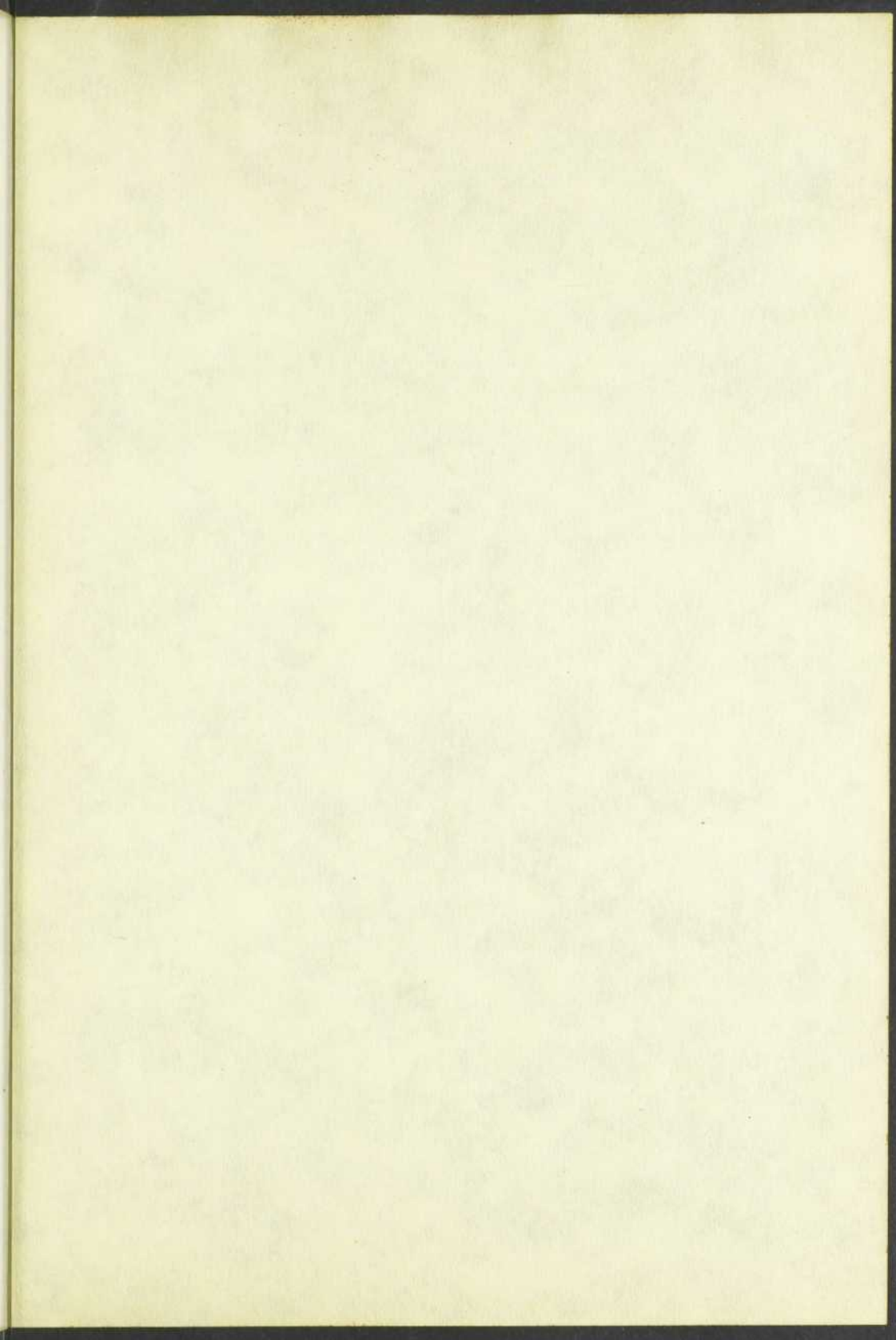
Librairie Beauchemin Limitée

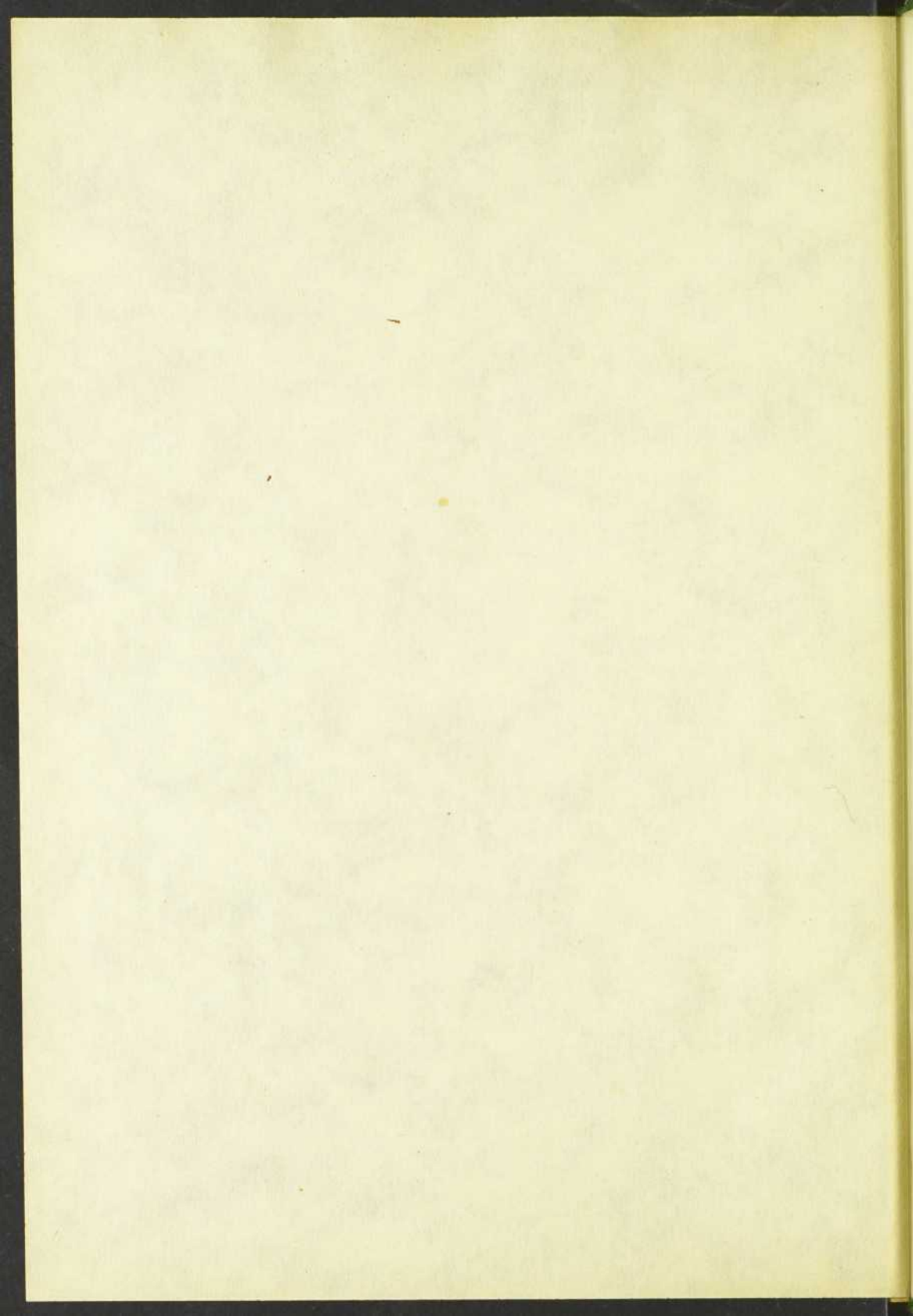


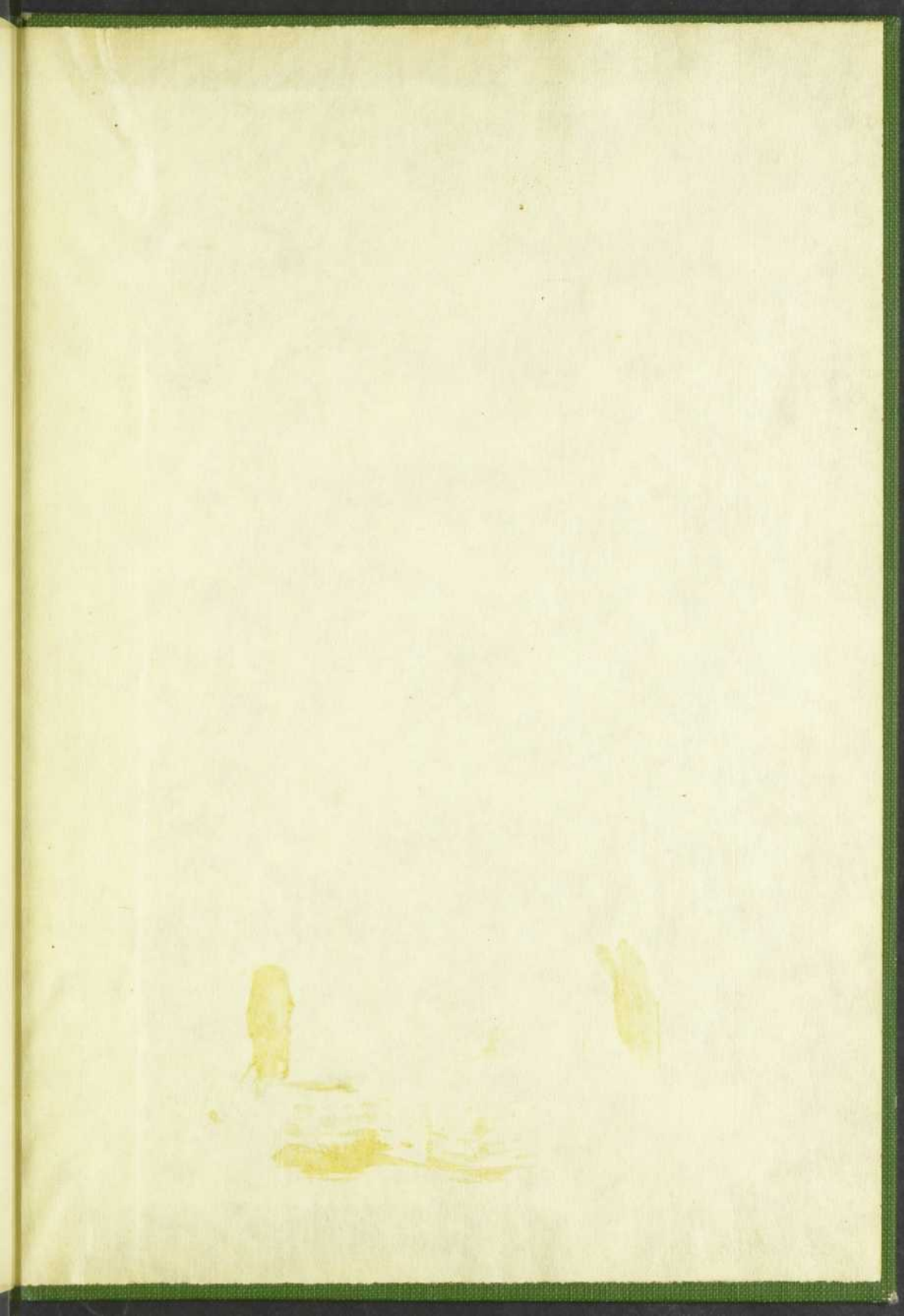




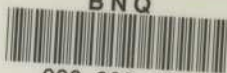








BNQ



000 223 181